

CIHEAM



Centre
International
de Hautes Etudes
Agronomiques Méditerranéennes

*International
Centre for
Advanced
Mediterranean Agronomic Studies*

Thèse / Thesis

requis pour
l'obtention du Titre

*submitted
for the Degree of*

Master of Science

**Contribution des instruments de
politique publique dans le fonctionnement
des marchés agricoles en Guinée.**

**Cas des infrastructures
rurales et du système d'information
sur le marché de la pomme de terre
au Fouta.**

Saliou Chérif Diallo

Série « Master of Science » n° 97
2009

**Institut Agronomique Méditerranéen de
Montpellier**



CIHEAM
IAM MONTPELLIER

**Contribution des instruments de
politique publique dans le fonctionnement
des marchés agricoles en Guinée.
Cas des infrastructures
rurales et du système d'information
sur le marché de la pomme de terre
au Fouta.**

Saliou Chérif Diallo

**Série « Master of Science » n° 97
2009**

**Contribution des instruments de politique publique
dans le fonctionnement des marchés agricoles en Guinée.
Cas des infrastructures rurales et du système d'information
sur le marché de la pomme de terre au Fouta.**

Saliou Chérif Diallo

Série « Master of Science » n° 97

2009

Série Thèses et Masters

Ce Master est le numéro 97 de la série *Master of Science* de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier.

Cette collection réunit les *Masters of Science* du CIHEAM-IAMM ayant obtenu la mention « Publications », ainsi que les travaux doctoraux réalisés dans le cadre des activités scientifiques et pédagogiques de l'Institut et de ses enseignants chercheurs.

Le *Master of Science* du Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes :
Contribution des instruments de politique publique dans le fonctionnement des marchés agricoles en Guinée. Cas des infrastructures rurales et du système d'information sur le marché de la pomme de terre au Fouta.

a été soutenu par Saliou Chérif Diallo le 22 janvier 2009 devant le jury suivant :

M. Etienne Montaigne Enseignant-chercheur CIHEAM-IAMM	Président
M. Johnny Egg, Chercheur INRA	Membre
M. Michel Petit, Professeur associé CIHEAM-IAMM	Membre
M. François Lerin, Enseignant-chercheur CIHEAM-IAMM	Membre

Le travail de recherche a été encadré par François Lerin et Michel Petit.

CIHEAM-IAMM

Institut agronomique Méditerranéen de
Montpellier

Directeur : Vincent Dollé

3191 route de Mende – BP 5056
34093 Montpellier cedex 05

Tél. : 04 67 04 60 00
Fax : 04 67 54 25 27
<http://www.iamm.fr>

**L'institut Agronomique Méditerranéen
n'entend donner aucune approbation ni
improbation aux opinions émises dans cette
thèse**

ISBN : 2-85352-420-5 ; ISSN : 0989-473X

Numéros à commander au
CIHEAM- IAMM
Bureau des Publications
e-mail : tigoulet@iamm.fr
Prix : 50€
© CIHEAM, 2008

Dédicace

Je dédie cette thèse de master à mon épouse Ramatoulaye Diallo, à mes enfants et à ma mère Hadja Hadiatou Diallo pour les encouragements et le soutien moral qu'ils m'ont apportés constamment durant la formation à l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM) et les travaux de recherche en Guinée et qui ont été pour moi une des principales sources de motivation.

Remerciements

La réalisation du présent travail de recherche a été rendue possible grâce à la contribution de nombreux acteurs aussi bien en Guinée qu'en France. Les contacts à tous les niveaux ont été très enrichissants et se sont déroulés dans une atmosphère de bonne collaboration. Pour cela, je tiens à remercier :

- Le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France en Guinée (SCAC) pour avoir accepté de financer cette formation académique à l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM) ;
- La Fédération des Paysans du Fouta Djallon (FPFD) à travers le Président et ses principaux collaborateurs pour les informations précieuses qu'ils ont fournies sur la problématique du marché de la pomme de terre et les enjeux et défis auxquels les producteurs font face, ainsi que l'accès aux différents documents de travail ;
- Les producteurs, commerçants et transporteurs impliqués dans le marché de la pomme de terre à Labé, Timbi Madina, Labé, Dalaba, Mamou et Conakry pour les échanges fructueux et les informations de qualité fournies lors des investigations sur le terrain en Guinée ;
- L'agence française de développement (AFD) en Guinée pour les orientations utiles sur les appuis de l'institution à la filière et sur l'intérêt qu'elle accorde à ce travail ;
- Le conseiller technique, les directeurs du Bureau de stratégie et développement, du génie rural, des pistes rurales du Ministère de l'agriculture et de l'élevage en Guinée et de leurs structures déconcentrées à Mamou et Labé pour les échanges ayant permis de recadrer la méthodologie de travail et la problématique de recherche, ainsi que pour les facilités qu'ils m'ont accordées dans la recherche des informations ;
- MM François Lerin et Michel Petit, enseignants chercheurs de l'IAMM et encadreurs du mémoire pour leurs orientations de travail, leur disponibilité, mais aussi leur esprit critique et leur souci d'aboutir à un travail de qualité et cela, malgré leurs multiples occupations ;
- Les enseignants chercheurs de l'IAMM pour la qualité des cours dispensés, le personnel d'appui administratif pour l'organisation des travaux de recherche technique et documentaire et les formalités administratives.

Que toutes ces personnes ressources qui ont fait preuve de disponibilité, de coopération et qui ont manifesté un soutien et un intérêt particuliers tout le long de ma formation et de mes travaux de recherche et de rédaction soient vivement remerciées, parce que leurs critiques, leurs observations et leurs suggestions ont facilité la réalisation de cette thèse.

Fiche bibliographique

Diallo (Saliou Chérif).- Contribution des instruments de politique publique dans le fonctionnement des marchés agricoles en Guinée - Montpellier : CIHEAM-IAMM, 2009 – 99p. (*Master of Science*, IAMM, 2009, Série Thèses & Masters n°97)

Résumé : L'agriculture constitue la principale source de revenus pour 75 % de la population en Guinée avec une contribution de 20 % à la richesse nationale. Le pays dispose d'un potentiel agropastoral considérable qui fait que le secteur agricole est au centre des priorités de développement. La diversité agro-écologique du pays offre à chacune des régions naturelles les possibilités d'un développement agricole diversifié, basé notamment sur des filières agricoles porteuses de croissance. L'émergence et le développement de ces filières ont été possibles en grande partie grâce à la politique agricole menée depuis 1991 et portant sur des instruments spécifiques ayant permis la structuration des organisations paysannes, le développement des infrastructures d'appui à la production et la commercialisation, l'amélioration des systèmes de production, ainsi que la préservation de la base productive de la paysannerie, entre autres. Les objectifs assignés à ces instruments visaient à atteindre la sécurité alimentaire, le développement et l'ouverture des marchés agricoles en vue de l'amélioration des revenus des producteurs. Dans la région du Fouta, cette politique s'est traduite, avec l'appui des partenaires du secteur agricole et au travers de projets agricoles, par la mise en place et la structuration de la filière de la pomme de terre. Deux instruments de politique, en l'occurrence les infrastructures rurales et le système d'information ont été étudiés sur ce marché afin d'apprécier leur contribution dans le développement de la production et de la commercialisation, le renforcement des capacités des acteurs et l'ouverture de la filière sur le marché national et sur le marché sous-régional.

Mots clés : politique agricole - marchés de produits agricoles - libéralisation des marchés - informations sur le marché.

Abstract: Agriculture is the main source of income for 75% of the population in Guinea and contributes 20% of national income. The country has a huge agro-pastoral potential, as a result the sector is at the heart of development priorities. The agro-ecological diversity of the country is such that each region can have a diversified agricultural development, based in particular on diverse agricultural value chains having a growth potential. The emergence and the growth of these value chains were made possible in large part thanks to the agricultural policy put in place since 1991, including specific instruments which allowed the structuring of farmers organizations, the development of infrastructure supporting production and marketing, the improvement of production systems, as well as the conservation of the peasantry's productive base. The objectives assigned to these instruments were food security, the development and the opening of agricultural markets to improve producers' incomes. In the Fouta region, this policy led to the organization and the development of the potatoe value chain, thanks to the support of the various partners of the agricultural sector through various agricultural development projects. Two policy instruments, namely rural infrastructures and a market information system were studied with the view to assess their contribution to the development of potatoe production and marketing, to capacity strengthening of the actors and to the opening of the value chain to the national and sub-regional markets.

Keys words: agricultural policies - commodity market - market liberalization - market intelligence.

Sommaire

Liste des principaux sigles et acronymes utilisés.....	2
Listes des tableaux, figures et cartes.....	3
Introduction	5
Chapitre I. Problématique et méthodologie.....	7
I. Cadre théorique des politiques agricoles et de leurs instruments	7
1. Définitions des notions.....	7
2. Revue de littérature	9
II. Problématique sur les politiques et les instruments	12
1. Problématique générale	12
2. Hypothèse de recherche	14
3. Hypothèses de travail	14
III. Méthodologie de travail.....	15
1. Approche méthodologique	15
2. Méthodes et outils d'investigation	17
3. Organisation de la collecte des informations sur le terrain	18
4. Synthèse et analyse des informations	18
5. Cadre analytique.....	19
Chapitre II. Cadre général du travail de recherche	21
I. Contexte socio-économique de la Guinée	21
1. Connaissance générale du pays	21
2. Présentation sommaire de la région du Fouta	23
II. Cadre de politique agricole de la Guinée et de ses instruments	27
1. Périodisation de la politique agricole guinéenne et de ses instruments.....	27
2. Description des instruments d'infrastructures et de systèmes d'information de marchés.....	35
3. Justification du choix des deux instruments de politique étudiés.....	44
Chapitre III. Contribution des instruments sur le fonctionnement du marché de la pomme de terre.....	46
I. Analyse du marché de la pomme de terre en Guinée	46
1. Historique de la production de pomme de terre au Fouta	46
2. Connaissance sommaire de la FPPD	46
3. Organisation et évolution de la filière pomme de terre en Guinée.....	47
4. Organisation du marché de la pomme de terre.....	53
II. Analyse des effets des instruments de politique étudiés	63
1. Position les producteurs et leurs organisations.....	64
2. Point de vue des commerçants et transporteurs du marché de la pomme de terre	78
3. Point de vue des pouvoirs publics et partenaires au développement.....	79
4. Analyse et synthèse des points de vue des acteurs	80
IV. Conclusion.....	83
Annexe	85
Bibliographie.....	89

Liste des sigles et abréviations utilisés

ACA	: Agence pour la Commercialisation Agricole
AFD	: Agence Française de Développement
ANPROCA	: Agence Nationale de Promotion et de Conseil Agricole
BAP	: Brigade Attelée de Production
BM	: Banque Mondiale
BMP	: Brigade Motorisée de Production
BSD	: Bureau de Stratégie et Développement
CAP	: Coopérative Agricole de Production
CCFD	: Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CMR	: Centre de Modernisation Rurale
CRD	: Communauté Rurale de Développement
DNE	: Direction Nationale de l'Elevage
DNGR	: Direction Nationale du Génie Rural
DNPR	: Direction Nationale des Pistes Rurales
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DYNAFIV	: Dynamisation des Filières Vivrières
ECOWAP	: Cadre de politique agricole des Etats de l'Afrique de l'Ouest
FAO	: Organisations des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FAPA	: Fermes AgroPastorales d'Arrondissement
FAS	: Facilité d'Ajustement Structurel
FASR	: Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée
FICA	: Fondation pour l'Investissement dans la Commercialisation Agricole
FIDA	: Fonds International de Développement Agricole
FMI	: Fonds Monétaire International
FPFD	: Fédération des Paysans du Fouta Djallon
GNF	: Nouveau Franc Guinéen
IRAG	: Institut de Recherche Agronomique de Guinée
LPDA	: Lettre de Politique de Développement Agricole
NEPAD	: Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique
OAPI	: Organisation Africaine pour la Propriété Intellectuelle
OMA	: Observatoire du Marché Agricole
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAS	: Programme d'Ajustement Structurel
PASAL	: Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire
PDA	: Politique de Développement Agricole
PDDAA	: Programme de Développement Durable de l'Agriculture Africaine
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNAFA	: Projet National d'Appui aux Acteurs des Filières Agricoles
PNIR	: Projet National d'Infrastructures Rurales
PRAADEL	: Projet de Réhabilitation et d'Appui au Développement Local du Fouta Djallon
PRCC	: Programme de Renforcement des Capacités Commerciales
PREF	: Programme de Réformes Economiques et Financières
RESIMAO	: Réseau des Systèmes d'Information de l'Afrique de l'Ouest
SIM	: Système d'information de Marché
SIPAG	: Système d'information pour les Produits Agricoles en Guinée
SNSA	: Service National des Statistiques Agricoles
UGTM	: Union des Groupements de Timbi Madina
USD	: Dollar américain
UE	: Union Européenne
USAID	: Agence des États-Unis pour le Développement International
ZEE	: Zone Economique Exclusive

Listes des tableaux, figures, cartes et annexe

Liste des tableaux

Tableau 1. Allocation budgétaire au secteur du développement rural de 1999 à 2006 en Guinée.....	14
Tableau 2. Caractéristiques démographiques des préfectures de la région du Fouta	24
Tableau 3. Portefeuille de projets /composantes infrastructures rurales au Fouta	37
Tableau 4. Portefeuille de projets d'appui aux systèmes d'informations sur les marchés en Guinée	42
Tableau 5. Budget d'investissement et de fonctionnement du SIPAG, 2007- En Franc Guinéen (GNF)...	43
Tableau 6. Evolution de la production de la pomme de terre et des autres cultures au Fouta 2002-07	49
Tableau 7. Caractéristiques des différentes périodes de production de la pomme de terre au Fouta	52
Tableau 8. Evolution de la production et des importations de pomme de terre en Guinée 1998-2007	66
Tableau 9. Estimation brute des revenus des principales cultures au Fouta en 2007	69
Tableau 10. Compte d'exploitation indicatif du fonio au Fouta en 2007-2008.....	70
Tableau 11. Compte d'exploitation indicatif du riz au Fouta en 2007-2008.....	71
Tableau 12. Compte d'exploitation indicatif du maïs au Fouta en 2007-2008	72
Tableau 13. Compte d'exploitation indicatif de l'oignon (culture irriguée) au Fouta en 2007-2008.....	73
Tableau 14. Compte d'exploitation indicatif de la pomme de terre (en irriguée) au Fouta en 2007-2008.....	74
Tableau 15. Compte d'exploitation indicatif de la tomate (culture de décrue) au Fouta en 2007-2008	75

Liste des figures (graphiques, schémas, organigrammes, photos)

Figure 1. Evolution de la production de pomme de terre au Fouta et en Guinée de 2002 à 2007.....	49
Figure 2. Opération de récolte de pomme de terre à Timbi au Fouta	50
Figure 3. Répartition de la production de pomme de terre entre les différentes zones au Fouta	52
Figure 4. Articulation des axes d'intervention de la FPFID avec la politique agricole.....	54
Figure 5. Photo de deux gros magasins de stockage de la pomme de terre à Timbi	56
Figure 6. Opération de stockage de la pomme de terre au magasin central de la FPFID à Timbi.....	56
Figure 7. Pomme de terre en débarquement dans le magasin du marché de Madina à Conakry	57
Figure 8. Etat d'une piste rurale réhabilitée	57
Figure 9. Ouvrage de franchissement sur une piste réhabilitée à Timbi	58
Figure 10. Etapes de la commercialisation collective de la pomme de terre à Timbi	62
Figure 11. Evolution de la production et des importations de pomme de terre en Guinée 1998-2007	66
Figure 12. Estimation brute des revenus des principales cultures au Fouta en 2007	69

Liste des cartes

Carte 1. Carte administrative de la République de Guinée	21
Carte 2. Carte de la Moyenne Guinée (Fouta Djallon).....	24
Carte 3. Carte de production de pomme de terre au Fouta	50
Carte 4. Circuits de commercialisation de la pomme de terre en Guinée	61

Annexe. Guide d'entretien général	85
--	----

Introduction

La nécessité de créer les conditions de son développement socio-économique a conduit la Guinée à élaborer, depuis le début des années 1990, une politique de développement agricole dénommée Lettre de politique de développement agricole (LPDA) afin de valoriser les opportunités du secteur agricole du pays en matière de croissance économique et de génération de revenus pour l'écrasante majorité de la population (PDA, 2007).

En effet, l'agriculture guinéenne fait face aujourd'hui à de nombreux défis parmi lesquels il faut citer entre autres : (i) la lutte contre la pauvreté qui touche plus de 75 % de la population rurale (DSRP2, 2007), (ii) le développement des marchés agricoles aux niveaux local, national et régional afin d'améliorer la compétitivité des produits locaux, les revenus des producteurs et intégrer un espace économique dynamique et porteur de croissance, (iii) l'insécurité alimentaire conjoncturelle en raison de la dépendance des importations croissantes de denrées alimentaires, (iv) la dégradation accélérée de l'environnement, née des effets conjugués de l'agriculture traditionnelle itinérante sur brûlis et de l'exploitation abusive des ressources naturelles qui menacent la base productive de l'agriculture.

Les contraintes majeures auxquelles l'agriculture est confrontée restent le caractère extensif et familial de l'agriculture, le manque généralisé d'infrastructures rurales, la faible structuration des organisations de producteurs et leurs capacités limitées d'intervention, entre autres.

Les instruments de politique agricole mis en œuvre par le gouvernement depuis 1990 visent prioritairement à lever ces contraintes et à améliorer le cadre global de développement en mettant l'agriculture au centre des stratégies de développement socio-économique du pays.

Parmi les instruments mis en œuvre, les infrastructures d'appui aux marchés agricoles occupent une place très importante à cause de la relation qu'ils établissent entre la production et le marché, mais aussi à cause des effets de compétitivité qu'ils apportent aux filières agricoles.

Il faut rappeler qu'en Guinée, chaque région naturelle a ses spécificités en matière de développement des filières agricoles. Pour le cas de la Moyenne Guinée (Fouta), même si les cultures vivrières sont cultivées par toutes les exploitations agricoles, la pomme de terre a pris de l'ampleur et demeure, depuis le milieu des années 1990, une filière en pleine expansion, grâce au dynamisme des organisations paysannes qui ont pu se structurer autour d'elle en organisant la production et le marché.

La filière a ainsi tiré le meilleur profit des mesures de politique agricole mises en œuvre à l'époque et les appuis dont elle a bénéficié notamment en matière d'infrastructures d'appui à la production et la commercialisation. Ces mesures ont permis d'améliorer non seulement les niveaux de production, mais aussi de développer des initiatives locales pour mettre en relation étroite la production de la pomme de terre et le marché au niveau de la région du Fouta qui est la zone de production et au niveau de l'ensemble du pays.

Au regard de cette dynamique, l'évaluation de la contribution des instruments de politique publique agricole sur le marché de la pomme de terre est intéressante pour mesurer les différentes mutations qui ont vu la Guinée passer progressivement d'une situation de prééminence de l'Etat sur toutes les activités économiques (et notamment sur la production et la commercialisation agricole), à une situation de libéralisation où tous les acteurs économiques ont vu évoluer leurs rôles et leurs possibilités d'intervention sur le marché.

Le présent travail de recherche se réalise aussi dans un contexte où les partenaires au développement de la Guinée, en particulier le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) s'engagent à réorienter les interventions du secteur vers le développement des filières agricoles où la pomme de terre sera l'une des filières clés au Fouta, avec l'implication de tous les acteurs¹.

L'objectif de cette thèse de master est :

- ❑ de procéder à une description bibliographique et historique de la politique agricole de la Guinée et de ses instruments, en mettant en évidence les instruments relatifs aux infrastructures d'appui à la production et à la commercialisation depuis 1990 ;
- ❑ de décrire spécifiquement les infrastructures de désenclavement des zones de production, les structures de conservation et le système d'information sur le marché de la pomme de terre en Guinée et au Fouta en termes d'investissements, d'activités et d'ampleur dans la région ;
- ❑ de décrire et d'analyser enfin la contribution de ces instruments de politique dans le développement du marché de la pomme de terre à travers la perception des différents acteurs.

Pour cela, ce Master est structuré en quatre parties :

- ❑ une première partie qui annonce la problématique et la méthodologie avec la description du cadre théorique des politiques et instruments, les hypothèses de recherche et la méthodologie de travail ;
- ❑ une deuxième partie présente la Guinée, la région du Fouta, l'historique de la politique agricole et la justification du choix des instruments de politique étudiés ;
- ❑ une troisième partie qui présente le marché de la pomme de terre en Guinée dans les aspects de production et de commercialisation et l'analyse de la contribution de deux instruments (infrastructures et systèmes d'information) au fonctionnement du marché de la pomme de terre au Fouta ;
- ❑ une quatrième partie : conclusion générale du travail de recherche.

¹ Le FIDA vient de formuler un Projet national d'Appui aux Acteurs des Filières Agricoles qui sera basé au Fouta.

Chapitre I

Problématique et méthodologie

I. Cadre théorique des politiques agricoles et de leurs instruments

1. Définitions des notions

Le présent sujet de recherche sur les instruments de politique agricole introduit un certain nombre de concepts ou de notions qu'il convient de définir afin de comprendre comment ils sont perçus dans le contexte des politiques agricoles, mais aussi du fonctionnement des marchés agricoles en Guinée.

Pour cela, les notions de politique d'ajustement structurel, de politique agricole, d'instruments de politique, de libéralisation/libéralisme, de marchés, de marchés agricoles locaux, de produits agricoles, seront définies, sinon précisées.

A. Politique d'ajustement structurel : une politique ou un programme d'ajustement structurel désigne un ensemble de mesures de politique économique visant l'amélioration durable du fonctionnement de l'économie d'un pays (Lebret, Alpha, 2007).

Les programmes d'ajustement structurel (PAS) mis en œuvre dans les pays en voie de développement, notamment en Afrique entre les années 1980 et 1990 se justifiaient par les dysfonctionnements macro-économiques, le surendettement des pays, l'inflation, la forte implication de l'Etat dans l'économie, la lourdeur et l'inefficacité des administrations publiques. Des prêts sont alors accordés aux pays qui s'engageaient en contrepartie à rétablir les équilibres fondamentaux de leur économie à travers la mise en œuvre d'un PAS.

Les programmes d'ajustement structurel sont des programmes macro-économiques qui reflètent le consensus de Washington. Ils suivent un agenda libéral et se traduisent par une réduction des dépenses de l'Etat, une diminution des effectifs de la fonction publique, une ouverture des secteurs productifs à la concurrence, une déréglementation du marché, une privatisation des entreprises publiques entre autres, ainsi que des mesures de stabilisation monétaire et budgétaire (Lebret, Alpha, 2007).

En Guinée, le programme d'ajustement structurel a été mis en place en 1989, suite à une longue période de planification socialiste ayant conduit le pays à une dégradation de tous les secteurs d'activités économiques en 1984. Il s'est traduit par une réforme profonde des secteurs économiques, un dégraissage de la fonction publique, la privatisation des entreprises publiques, la dévaluation de la monnaie, la libéralisation des activités économiques, etc.

B. Politique agricole : la politique agricole se définit comme une intervention publique dans le domaine de l'agriculture, ainsi que sur les importations et les exportations de produits alimentaires, à travers des objectifs spécifiques de sécurité alimentaire et d'organisation des marchés de produits agricoles entre autres. « *En d'autres termes, une politique agricole se traduit par la définition d'un résultat spécifique et la mise en œuvre d'une combinaison d'instruments pour atteindre ce résultat* » (Lebret, Alpha, 2007). Contrairement à la politique d'ajustement structurel, la politique agricole est sectorielle.

La Guinée a élaboré sa politique de développement agricole en 1991 à la suite des réformes économiques découlant du programme d'ajustement structurel. Cette politique dénommée Lettre de politique de développement agricole (LPDA) a fait l'objet de révision en 1998 et en 2007 et régit toutes les interventions dans le secteur de l'agriculture.

C. Instruments de politique agricole : les instruments sont des mesures ou des outils qui sont mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés par la politique agricole. Dans de nombreux cas, il est difficile d'établir une différence entre les notions d'instruments, de mesures et d'outils de politique. Les politiques de prix agricoles, le développement des infrastructures d'appui et d'équipement des marchés locaux et les systèmes d'information, le renforcement des capacités des producteurs sont des exemples d'instruments de politique mis en œuvre en Guinée.

D. Libéralisme/libéralisation : en matière économique, le libéralisme est une doctrine qui défend la libre entreprise et la liberté du marché. Le principe fondamental du libéralisme repose sur une tendance à conduire le système économique vers l'équilibre (Doumbouya, Camara, 2003).

La libéralisation concerne le commerce international où l'organisation mondiale du commerce (OMC) joue un rôle important dans les échanges. Ce rôle passe par la fixation de règles qui limitent les distorsions sur les marchés et permettent à chaque pays de trouver son optimum par rapport à ses avantages comparatifs. Sur le marché intérieur, la libéralisation vise surtout le désengagement de l'Etat des activités de production et de commercialisation afin que l'allocation des ressources puisse être profitable aux acteurs économiques (OMC, 2007).

En Guinée, la libéralisation s'est traduite par le désengagement de l'Etat de la production et de la commercialisation, la promotion du secteur privé agricole avec l'émergence de nombreux opérateurs locaux, la suppression du commerce d'Etat et la transparence des marchés agricoles.

Dans le cadre de ce mémoire et dans le contexte de la Guinée, **la libéralisation des marchés agricoles** comprend aussi le **fonctionnement des marchés agricoles** et s'explique par l'ouverture ayant permis à tous les acteurs (producteurs, commerçants, transporteurs) d'exercer librement sur le marché sans intervention de l'Etat, ce qui n'était pas le cas jusqu'au début des années 1990.

E. Marché : en économie, le marché représente en général un système d'échanges où se rencontrent l'offre (les vendeurs) et la demande (les acheteurs). Il intègre aussi l'ensemble des règles, juridiques ou informelles, par lesquelles ce type d'opérations économiques peut se réaliser.

F. Marchés agricoles locaux : les marchés agricoles locaux sont considérés comme des lieux physiques où des producteurs agricoles se retrouvent périodiquement pour vendre les produits de leurs récoltes. En Guinée, plus de 85% des marchés sont dans cette catégorie. On les appelle aussi « marchés hebdomadaires », « primaires », « marchés du premier niveau » (du point de vue de la commercialisation agricole) ou encore « marchés de production » par opposition aux marchés de consommation situés dans les centres urbains.

G. Marchés de consommation : ce sont les marchés où les produits sont vendus et qui ne sont pas dans la zone où ils sont produits. Il s'agit surtout des marchés urbains. Pour le cas de la pomme de terre, la capitale Conakry constitue le principal marché de consommation de la pomme de terre en Guinée.

H. Système d'information de marché (SIM) : les SIM sont des dispositifs publics qui collectent et diffusent de l'information auprès des acteurs du marché (Egg et Galtier, 2003). Les systèmes d'information de marchés en Guinée sont constitués de dispositifs aussi bien publics que privés, mais interviennent tous sur les mêmes indicateurs : les prix de gros, de demi-gros et de détail sur les marchés de production et de consommation, sur les volumes de produits commercialisés et d'autres informations commerciales comme l'origine et la destination des produits ou encore les tendances des marchés.

I. Infrastructures rurales : les infrastructures rurales dont il est question ici concernent uniquement les structures ou magasins d'entreposage de la pomme de terre et les pistes de désenclavement des zones de production.

2. Revue de la littérature sur les politiques agricoles et les instruments de politique dans la libéralisation des marchés locaux

Pour décrire le cadre théorique sur les politiques agricoles et les instruments de fonctionnement des marchés, la revue de la littérature a fait référence à plusieurs documents de travail dont des rapports d'institutions d'appui au développement comme la Banque Mondiale, des notes et études économiques, des manuels, des guides, des revues et des publications, mais aussi des cours traitant en priorité de politiques publiques d'appui aux marchés agricoles.

L'intérêt porté à ces documents tient au fait qu'ils sont plus proches des aspects pratiques liés à la problématique des instruments de politiques agricoles d'appui aux marchés que les thèses économiques libérales classiques et néo-classiques défendues dans un cadre plus global du libéralisme ou dans le milieu académique.

Toutefois, il n'y a pas d'antagonisme entre les doctrines libérales et les politiques actuelles de développement menées car la plupart des systèmes actuels s'expriment dans des économies libérales et avec une ouverture effective des marchés pour les acteurs économiques tant au niveau local qu'au niveau national et régional.

Les questions de politiques publiques et d'instruments d'appui aux marchés sont donc présentées et défendues différemment selon les contextes de développement des pays et selon les préoccupations nationales en matière de développement agricole.

En Guinée, la politique agricole du gouvernement présente les instruments d'appui à la production et à la commercialisation comme une des priorités de l'amélioration de la compétitivité des filières agricoles et en même temps comme un moyen de lutte contre la pauvreté (DSRP, 2007 et PDA, 2007).

De nombreuses thèses ont été développées sur la problématique des politiques agricoles, en particulier dans les pays en développement. Les rapports de 2002 et de 2008 de la Banque Mondiale sur le développement dans le monde, le guide pratique de l'OMC sur les politiques agricoles, le document de politique agricole commune de la CEDEAO, ainsi que des rapports sur les politiques agricoles et alimentaires nationales constituent les principaux documents de référence qui ont permis de développer, de manière générale, les questions liées aux politiques agricoles.

Les théories développées montrent en général que toutes les interventions publiques liées au développement sont régies par des politiques nationales et des instruments spécifiques combinés pour atteindre les objectifs stratégiques et opérationnels (Banque Mondiale, 2008).

Dans les pays en développement, en particulier dans les pays pauvres, l'agriculture est considérée comme un secteur qui joue un rôle de subsistance (sécurité alimentaire), une source de devises (marché) et une source de services environnementaux (gestion des ressources naturelles) ; de surcroît, dans ces pays, plus de 60% de la population se consacrent essentiellement à l'agriculture au sens large (CEDEAO, 2004), ce qui justifie des politiques agricoles pour répondre à ces enjeux et au poids du secteur dans l'économie. La Guinée se retrouve dans ce cas de figure, avec plus de 75% de la population ayant l'agriculture comme source principale d'emploi et de revenus (DSRP2, 2007).

L'élaboration des politiques agricoles devient alors un moyen pour faire face aux défis de la sécurité alimentaire, de l'intégration dans le marché international et de la performance des marchés intérieurs (Lebret, Alpha, 2007).

Les politiques ne visent pas seulement à inciter les agriculteurs à améliorer leurs systèmes de production, mais aussi elles visent à organiser les conditions de concurrence entre les producteurs afin de faciliter leur insertion dans l'économie de marché (Dufumier, 1986).

Dans le contexte actuel de libéralisation des marchés, de nombreuses théories soutiennent que l'intervention publique est requise pour améliorer le fonctionnement et l'organisation des marchés à travers la réglementation et les investissements, qui dépassent les limites de l'intervention privée et donc individuelle.

Les théories développées par de nombreuses études décrivent les caractéristiques des marchés, notamment leur imperfection et leur instabilité du fait des politiques de libéralisation. Mais dans la majeure partie des cas, ces situations concernent davantage le marché international, qui est régi par des règles plus strictes et des négociations plus ardues.

En se basant sur des théories économiques, Facchini en 2006 développe l'imperfection et la défaillance des marchés en se basant sur des modèles d'équilibre avec des asymétries d'information, de défaillance et d'instabilité des marchés. La question reste de savoir si ces facteurs affectent les marchés locaux au point de compromettre les dynamiques de développement.

Par ailleurs, nombreuses aussi sont les publications qui soulèvent la problématique de la régulation des marchés. Les économistes mettent souvent en évidence la nécessité de la régulation devant intégrer les acteurs des marchés et leurs stratégies, les spécificités des organisations de producteurs et l'évolution des filières agricoles (Boussard, Delorme, Fabre, 2007).

Dans bien de cas, on met en avant l'imperfection à cause des asymétries d'informations, on convient alors que l'intervention publique doit agir dans le sens de l'intérêt général au travers notamment la réalisation de projets d'investissements et le renforcement des capacités des acteurs entre autres (Afrique agriculture, 1989).

La situation qui prévaut en Guinée dans le cadre des marchés ne rentre pas dans ce schéma parce que l'intervention de l'Etat sur les marchés agricoles vise à organiser la commercialisation afin d'assurer les approvisionnements des populations et la distribution des revenus tout au long des filières et à développer l'aptitude des réseaux à agir et à s'adapter aux conditions du marché.

Dans le domaine de l'agriculture, une sécurité alimentaire durable, une croissance économique et des marchés agricoles performants ne sont possibles que grâce à des politiques agricoles efficaces, adaptées. La performance des marchés (et d'ailleurs des secteurs économiques dans leur ensemble) dépend en grande partie de l'efficacité des politiques menées dans cette direction.

Si les pays du Nord sont arrivés à des niveaux de production agricole excédentaires dès les années 1970, c'est grâce aux politiques agricoles, aux instruments volontaristes, ainsi qu'aux investissements importants qu'ils ont alloués au secteur agricole².

Les pays africains qui sont en majorité importateurs nets quasi-permanents de produits alimentaires ont décidé d'accorder un budget plus important à l'agriculture, équivalent à 10 % du budget national pour chaque pays, afin de permettre à l'agriculture de relever le défi de la sécurité alimentaire, de la compétitivité et de l'insertion dans les marchés³.

Il y a lieu d'observer aussi, que depuis le début des années 1980, malgré les interventions publiques, on enregistre une nette évolution de la libéralisation des marchés agricoles, une extension des espaces économiques libéralisés et un rôle important dévolu au secteur privé et en particulier les organisations de producteurs dans les filières agricoles. En Guinée, de nombreuses organisations paysannes ont pu se structurer autour des filières agricoles grâce à ces mesures de libéralisation. C'est le cas notamment de la Fédération des Paysans du Fouta Djallon en Moyenne Guinée sur la pomme de terre. On voit alors le rôle

² Documents de cours sur les politiques, marchés, négociations-IAMM-2007-2008

³ Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays de l'Union Africaine à Maputo, Juillet, 2003.

de la puissance publique se modifier progressivement en laissant plus de place au secteur privé là où les conditions le permettent.

L'ouverture des marchés et des échanges a créé aussi des espaces économiques régionaux ou sous-régionaux articulés par des politiques d'intégration visant à mettre ensemble des politiques, des instruments et des mesures dans le cadre d'un intérêt communautaire. C'est le cas de la politique agricole commune de l'Europe depuis le début des années 1960. Mais c'est aussi le cas aujourd'hui de la politique agricole commune de la CEDEAO qui est en cours de négociation et qui vise à répondre à des enjeux de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest, mais aussi d'intégration des marchés agricoles qui jouent le rôle prépondérant de relai entre les producteurs et les consommateurs, autrement dit entre le secteur agricole et le marché.

Il faut rappeler que le contexte agricole de l'Afrique est marqué par un faible niveau des échanges agricoles, des infrastructures d'appui aux marchés déficientes (ou parfois inexistantes) et des structures qui ne permettent pas à l'agriculture de tirer pleinement profit de son potentiel de croissance. Au niveau régional, c'est à la politique agricole de la CEDEAO et ses instruments que revient le rôle de résoudre ces problèmes de sécurité alimentaire, de fonctionnement des marchés et bien entendu de bonne gestion des ressources naturelles. Au niveau des pays, ce sont les politiques agricoles nationales qui en ont la responsabilité.

Les interventions des politiques publiques sont donc censées changer la situation actuelle, changer les indications des marchés et le comportement des acteurs grâce aux instruments mis en œuvre (Briz Escribano, 2002).

Le Rapport de la Banque Mondiale sur le développement dans le monde de 2002, apporte aussi une contribution spécifique sur la connaissance des institutions et des marchés. Ce rapport d'ensemble analyse les structures et les dispositifs pour le fonctionnement des marchés. Les politiques, pour être efficaces, devraient créer des structures favorables au marché comme les infrastructures d'entreposage entre autres et des systèmes d'information efficaces, contribuer à mettre en place des institutions adaptées aux conditions locales qui mettent en relation les acteurs et améliorer la compétitivité des filières agricoles.

Quant au Rapport sur le développement dans le monde en 2008, il met l'accent aussi sur le développement de l'agriculture et montre les relations étroites entre les politiques publiques et les marchés. Pour la Banque Mondiale, les politiques agricoles et le développement des marchés dans les pays pauvres inscrivent l'agriculture au centre des stratégies de lutte contre la pauvreté. La conception de l'agriculture au service du développement, telle que développée par la Banque dans son rapport, redéfinit les rôles des producteurs, du secteur privé et de l'Etat pour améliorer les performances du secteur agricole et par ce biais, contribuer à lutter contre la pauvreté.

Dans tous les pays, les politiques sectorielles, y compris dans le secteur agricole s'inscrivent dans une politique nationale et sont en harmonie avec les politiques régionales ou communautaires. La politique agricole de la Guinée par exemple, est la déclinaison de la politique économique nationale dans le secteur agricole. Mais elle est en harmonie avec la politique agricole sous-régionale de la CEDEAO et avec tous les engagements internationaux dans ce domaine.

Toutes les politiques publiques sont mises en œuvre à travers des instruments qui sont institutionnels, réglementaires, tarifaires, infrastructurels, de marchés etc. selon les pays.

Sur le plan national, ces instruments sont assez variables et peuvent toucher des politiques de prix, de subventions, de crédit, de l'eau, etc. Pour ce qui concerne la Guinée, les instruments de politique agricole ont beaucoup évolué, allant des politiques de prix, de subventions, de commercialisation à travers les offices et magasins publics jusqu'au milieu des années 1980, à des instruments d'appui à la production et la commercialisation agricole comme les infrastructures rurales (pistes de désenclavement, construction d'infrastructures d'entreposage de produits agricole, aménagements agricoles), les systèmes d'informations de marchés, l'appui aux organisations de producteurs. Cela veut dire que, quelque soit le

Diallo (Saliou Chérif) - Contribution des instruments de politique publique dans le fonctionnement des marchés agricoles en Guinée.

système économique libéral et le secteur d'activités dans lesquels on se trouve aujourd'hui, il y a une nécessité pour la puissance publique d'élaborer des politiques et des instruments garantissant la libre expression du marché.

En tout état de cause, la revue de la littérature sur ces questions de politiques, d'instruments et de marchés agricoles montre que les politiques publiques menées par les pays s'inscrivent dans le cadre de l'intérêt général. Nombreux sont les documents qui soulignent que les politiques agricoles menées dans les pays africains n'ont pas répondu aux attentes en dépit de tous les efforts de restructuration menés. Ce jugement est d'autant plus pertinent aujourd'hui que l'agriculture fait encore face aux défis de la sécurité alimentaire, de compétitivité des filières agricoles, d'enjeux infrastructurels et de marchés agricoles et d'enjeux environnementaux. Ces défis sont tellement importants que les politiques agricoles et les instruments de mise en œuvre resteront encore justifiés.

Mais ce qui réussit ailleurs peut ne pas réussir dans les pays pauvres africains, parce qu'aucune politique n'est exportable. Il appartient à chaque pays d'élaborer sa politique agricole et des instruments qui soient adaptés à son contexte socio-politique et à son environnement économique. C'est pourquoi les politiques et les instruments utilisés doivent être constamment revus et adaptés.

C'est dans ce contexte général que ce travail de recherche s'intéresse à deux instruments de la politique agricole d'appui à la production et à la commercialisation (pistes rurales, structures de stockage et de conservation et système d'information de marché) sur la pomme de terre dans la région du Fouta où elle a connu une expansion et un marché important ces dernières années.

II. Problématique sur les instruments de politique agricole et hypothèses

1. Problématique générale

En Guinée, l'agriculture représente l'activité principale pour plus de 75 % de la population (PDA, 2007). C'est un secteur qui recèle beaucoup de possibilités en matière de développement à cause de la disponibilité en terres cultivables et de caractéristiques agro-écologiques qui permettent le développement d'une gamme étendue de filières agricoles et animales.

Dans ce contexte, les activités de production et de commercialisation agricoles constituent des sources importantes de revenus susceptibles de contribuer fortement à la réduction de la pauvreté en milieu rural (DSRP2, 2007).

Mais malgré le potentiel de croissance de l'agriculture, le développement des filières agricoles reste encore confronté en Guinée à de nombreuses contraintes parmi lesquelles on peut citer l'enclavement des zones de production, le manque de structures de conservation et de stockage des produits agricoles, le manque total d'informations sur les filières agricoles et les marchés et la faiblesse des capacités d'organisation des producteurs.

Et jusqu'à la fin des années 1980, les mesures de politique agricole prises par la puissance publique en Guinée ont été caractérisées par une forte intervention de l'Etat dans tous les secteurs économiques, y compris le secteur de la production et de la commercialisation agricoles, étouffant toutes les possibilités des producteurs d'avoir un rôle de premier plan sur les marchés.

C'est pourquoi, à la faveur de l'élaboration de la LPDA en 1991, les instruments de politique d'appui aux marchés agricoles dans un contexte de libéralisation économique ont été placés au centre des préoccupations du gouvernement.

La mise en place de ces instruments tient au fait que faute d'infrastructures rurales de pistes, de structures de conservation des produits, notamment les produits frais, les paysans, toutes filières confondues, ne

trouvent pas la motivation de produire parce qu’incapables d’acheminer les produits sur les marchés. Les zones de production sont enclavées et inaccessibles surtout en saison des pluies et à défaut de pistes de desserte, les producteurs sont obligés de transporter les produits sur leur tête jusque sur les lieux de vente.

En produisant aussi des volumes qui dépassent l’autoconsommation, ils sont confrontés aux difficultés de stockage, de conservation et d’écoulement, surtout pour ce qui concerne les légumes. Cette situation a été vécue régulièrement au Fouta qui demeure l’une des zones de production de légumes, pomme de terre, oignon et tomate en particulier.

Par ailleurs, en décidant d’aller sur les marchés, les producteurs n’ont parfois aucune information sur les prix des produits qu’ils vont vendre, ni sur les caractéristiques de l’offre, encore moins sur les types d’acheteurs.

Si les producteurs doivent acheminer leurs produits par véhicules, ils font face parfois à des coûts de transport très élevés qui grèvent leur marge commerciale. Il est courant aussi que, faute de pouvoir bien négocier les prix, ils vendent leurs produits à des niveaux qui sont loin de rémunérer leurs efforts de production.

L’acuité des problèmes d’infrastructures et d’informations de marché justifie les investissements réalisés depuis 1990 au travers de nombreux projets d’appui au développement agricole. Les infrastructures ont été considérées dans toutes les interventions comme une priorité pour le développement du secteur rural, au point que dans tous les projets de développement sectoriel, on a intégré une composante essentiellement consacrée aux infrastructures d’appui à la production et la commercialisation.

Les efforts conjugués de développement des infrastructures et de renforcement des capacités des producteurs ont permis l’émergence de nombreuses filières agricoles, dont la pomme de terre qui a connu une expansion rapide depuis 1990.

Actuellement, la stratégie d’intervention en Guinée s’oriente de plus en plus vers le développement des filières agricoles pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté, en s’appuyant sur les spécificités et les dynamiques de chacune des régions naturelles du pays.

Mais tous les acteurs et les partenaires du secteur agricole sont unanimes à reconnaître que sans infrastructures adéquates, sans réseaux d’information permettant de fournir à temps aux paysans et aux acteurs économiques des informations mettant en relation la production et le marché, les filières agricoles ne pourront pas tirer les avantages comparatifs et la compétitivité que leur offrent les conditions naturelles et les politiques mises en œuvre. Les petits producteurs ne pourront produire au-delà de la simple subsistance et échapper à la pauvreté que si les difficultés d’accès aux marchés et aux informations majeures qui entravent leurs efforts sont résolues.

La mise en place d’infrastructures d’appui à la production et à la commercialisation dépasse largement les capacités des producteurs et incombe à la puissance publique pour stimuler la croissance de la production agricole et améliorer la compétitivité (PDDAA, 2003).

La politique agricole de la Guinée est en articulation avec les cadres régionaux (ECOWAP, PDDAA-NEPAD) avec un objectif global commun qui est le développement de la compétitivité de l’agriculture africaine, avec pour chaque pays la focalisation sur des filières porteuses de croissance.

La mise en œuvre de ces instruments introduit aussi la nécessité pour la Guinée de trouver, en dehors des financements extérieurs, des leviers de financements internes pour pérenniser les actions de développement réalisées avec le concours des partenaires au développement.

Malgré l’importance qu’on lui accorde, le secteur rural et agricole a souffert d’un manque de financement pérenne depuis 1998, limitant ainsi les possibilités de mise en œuvre de la politique. Depuis 1998, la part consacrée au développement rural n’a cessé de baisser allant de 8% en 1998 à 4% en 2003 en valeur

Diallo (Saliou Chérif) - Contribution des instruments de politique publique dans le fonctionnement des marchés agricoles en Guinée.

relative. Cet effort est loin des objectifs de Maputo et de Bamako, qui exigent l'allocation d'au moins 10% du budget des Etats au secteur agricole et rural (PDA, 2007). Le tableau ci-dessous présente grossièrement le budget de l'Etat et la part du développement rural et permet d'analyser en partie les difficultés de mise en œuvre de la politique agricole à certains égards.

Tableau 1. Allocation budgétaire au secteur du développement rural de 1999 à 2006 en Guinée

Dénomination	Montants (en milliards de GNF)							
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Budget total de l'Etat	773	889	1 110	1 282	1 450	1 365	1 486	1 610
Total secteur développement rural	68	62	74	62	64	53	58	64
Part dans budget total (%)	8,8	7	6,7	4,8	4,4	3,4	3,9	4

Source : MEF, 2006

GNF = Nouveau Franc Guinéen.

2. Hypothèse de recherche

Parmi les instruments de politique agricole mis en œuvre par la Guinée pour améliorer le fonctionnement des marchés locaux dans un contexte de libéralisation économique, les infrastructures rurales et les systèmes d'information ont été étudiés sur le marché de la pomme de terre dans la région du Fouta en Moyenne Guinée.

La question centrale de recherche est donc de décrire et d'apprécier la contribution de ces deux instruments de politique d'appui à l'organisation de la production et de la commercialisation pour assurer un meilleur fonctionnement du marché de la pomme de terre.

Autrement dit, il s'agit de cerner les apports que ces deux instruments de politique agricole ont pu apporter au fonctionnement du marché de la pomme de terre au Fouta, à travers l'amélioration de la connaissance du marché par les producteurs d'abord et les autres acteurs ensuite, par le renforcement de leurs capacités de négociation pour tirer le meilleur profit de la filière, par le développement du marché national et l'exportation de la pomme de terre sur le marché sous-régional immédiat, ... bref, par la transformation d'un marché embryonnaire au milieu des années 1990 en un marché en pleine expansion aujourd'hui, capable de satisfaire la demande des consommateurs.

3. Hypothèses de travail

Par rapport à la problématique et à la question de recherche, on peut formuler trois hypothèses de travail à savoir :

Hypothèse 1 : pour que les filières agricoles et leurs marchés fonctionnent efficacement, la puissance publique doit assurer la construction d'infrastructures d'appui pour soutenir la production et la commercialisation afin que les produits agricoles puissent être stockés et acheminés sur les marchés au fur et à mesure de la demande.

Hypothèse 2 : pour qu'il y ait équilibre sur les marchés, il faut créer les conditions de transparence du marché, d'où la nécessité pour les acteurs d'avoir des informations commerciales afin de réduire les asymétries d'information, d'éviter la création de biais ou de monopoles, de créer la confiance entre les acteurs économiques et de leur permettre de s'adapter aux différentes fluctuations des marchés aussi bien locaux qu'extérieurs.

Hypothèse 3 : les instruments de politique agricole doivent permettre aux marchés agricoles locaux de fonctionner correctement pour ne pas engendrer des problèmes d’approvisionnements alimentaires, les marchés locaux étant fortement liés aux principaux marchés de consommation du pays.

III. Méthodologie de travail

1. Approche méthodologique

L’objectif du travail de recherche est d’apprécier la contribution des instruments de politique d’infrastructures rurales, notamment les pistes rurales, les structures de conservation et le système d’information au marché de la pomme de terre au Fouta.

Pour élaborer un jugement sur les effets de ces deux instruments de politique et sur la valeur des actions menées au regard des critères définis, on a jugé nécessaire d’interroger les acteurs impliqués directement ou indirectement, soit dans la conception et le suivi des politiques et stratégies, soit dans la mise en œuvre (bénéficiaires ou opérateurs), et enfin comme partenaires techniques et financiers. Compte tenu de leurs différences, ces acteurs ont naturellement des perceptions divergentes sur la contribution de ces instruments selon leurs intérêts et leur statut. Il s’agit d’acteurs de divers statuts :

Les acteurs publics

- Le bureau de stratégie et développement (BSD) du Ministère de l’agriculture et de l’élevage, en tant que structure chargée de la coordination de la politique agricole et de tous les travaux de planification et de suivi-évaluation des opérations de développement agricole ;
- La direction nationale du génie rural (DNGR) et la direction nationale des pistes rurales (DNPR) et leurs bureaux techniques régionaux, comme structures responsables de la mise en œuvre de la politique du ministère de l’agriculture en matière d’infrastructures rurales. La Direction nationale des pistes rurales (DNPR) exécute actuellement un important projet national d’infrastructures rurales (PNIR2)⁴ sur l’ensemble du pays, avec un important volet de construction de plateforme de commercialisation pour la pomme de terre ;
- La direction générale de l’agence nationale de promotion et de conseil agricole (ANPROCA) du ministère de l’agriculture qui assure l’appui-conseil aux organisations de producteurs sur l’ensemble du pays, à travers le réseau d’agents aux niveaux régional, préfectoral et sous-préfectoral et qui connaissent parfaitement les problèmes auxquels les producteurs de pomme de terre et leurs organisations sont confrontés.
- Les directions régionales du développement rural et de l’environnement de Mamou et de Labé, ainsi que les directions préfectorales qui assurent l’encadrement rapproché des paysans et qui sont aussi impliqués dans la mise en œuvre des projets agricoles.
- Le service national des statistiques agricoles (SNSA) qui collecte, traite et diffuse toutes les informations sur le secteur agricole et l’ensemble du pays.
- Le système d’information sur les produits agricoles en Guinée (SIPAG) qui collecte, traite et diffuse les informations sur les marchés pour l’ensemble du pays et qui a une bonne connaissance du fonctionnement des marchés agricoles.
- Le centre d’appui aux formalités à l’exportation qui agit comme un opérateur public dans la facilitation des opérations d’exportation de produits agricoles (fruits et légumes notamment) et

⁴ Le PNIR est financé par la Banque Mondiale, l’AFD et le gouvernement guinéen de 2005-2009.

dans la mise en œuvre de certains volets infrastructurels des projets touchant le stockage et le conditionnement des produits frais⁵.

- Les projets : il s'agit surtout des projets réalisés dans la région de la Moyenne Guinée. Parmi eux, il faut citer le projet de réhabilitation et d'appui au développement local du Fouta Djallon (PRAADEL) intervenant dans la région centrale du Fouta et ayant réalisé entre autres des pistes rurales de désenclavement des zones de production ; le programme d'appui aux collectivités villageoises (PACV) évoluant sur l'ensemble du pays jusqu'au niveau des collectivités de base et intervenant sur les infrastructures rurales et socio-économiques ; le projet de développement rural intégré du Fouta Djallon (PDRI-FD) dans la zone nord du Fouta avec des composantes aménagements hydro-agricoles, réhabilitation de pistes et constructions de magasins de stockage de produits agricoles à Mali et Lélouma (mais qui vient d'arriver à son terme) ; le projet de développement rural Mali-Yamoussouli sur la zone Nord qui est également arrivé à son terme et qui avait presque les mêmes composantes que le PDRI- Fouta ; le projet d'appui aux petits paysans qui couvre les préfectures de Mali, Pita, Lélouma, Koubia et Labé avec l'appui aux activités génératrices de revenus et en appui à la FPFDD pour les aménagements de bas-fonds, et les activités de protection de l'environnement, ainsi que le projet de développement social durable qui intervient dans la région sur les activités de formation et de construction d'infrastructures communautaires. Tous ces projets, qui sont en majorité des projets agricoles, ont la caractéristique d'avoir d'importants volets infrastructurels pour les pistes de désenclavement, la construction d'infrastructures de conservation de produits agricoles ou de construction de marchés ruraux.

Les acteurs privés

- La Fédération des paysans du Fouta Djallon (FPFD), basée à Timbi Madina, préfecture de Pita, mais intervenant sur presque toute la région de la Moyenne Guinée. Cette organisation de producteurs s'est structurée depuis 1992 autour des filières pomme de terre et oignon et représente aujourd'hui le principal acteur du marché de la pomme de terre en Guinée. La FPFD comprend une équipe technique qui assure l'encadrement des producteurs et qui détient une base de données très riche sur la filière de la pomme de terre. A noter que la FPFD dispose d'un système d'information interne sur le marché de la pomme de terre qui lui permet d'avoir une bonne connaissance et une maîtrise du marché.
- Les unions et groupements de producteurs à Timbi et à Mamou affiliés ou non à la FPFD travaillant sur la pomme de terre, comme l'Union des groupements de Timbi Madina (UGTM) et l'Union des producteurs de Soumbalako, à Mamou.
- Des producteurs individuels de pomme de terre contactés à Labé, Mali et Mamou ayant aussi des relations avec d'autres producteurs, mais aussi avec des commerçants locaux et extérieurs.
- Les commerçants et transporteurs impliqués dans le marché de la pomme de terre aussi bien sur des circuits courts dans la région du Fouta que sur des circuits longs vers la capitale ou en dehors du pays.
- Les agents et opérateurs des magasins d'entreposage de la pomme de terre à Pita (Timbi Madina), à Mali, à Labé (Safatou), à Mamou (Hörè Mamou) et à Conakry (Madina).

Les acteurs parapublics : il s'agit là surtout d'ONG dont la principale concernée par ce marché est l'agence pour la commercialisation agricole (ACA). C'est une ONG nationale qui s'occupe de la collecte

⁵ Le CAFEX est l'opérateur du PNIR2 pour la mise en place de la plateforme de commercialisation de la pomme de terre en Moyenne Guinée

et de la diffusion des informations sur les prix de gros des produits agricoles sur les marchés, d'études de marchés et d'autres informations commerciales.

Les partenaires au développement

- L'agence française de développement (AFD) qui a consenti des financements importants dans les infrastructures à travers les projets d'appui à la FPDF, dans les systèmes d'information agricoles au Ministère de l'agriculture en faveur du projet dynamisation des filières vivrières (DYNAFIV) et du SIPAG depuis le milieu des années 1990, ainsi qu'à travers les co-financements des projets PACV et PNIR2 avec la Banque Mondiale;
- Le service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade France en Guinée qui a apporté une assistance technique permanente à la FPDF et qui a contribué également au financement des systèmes d'information agricole.

Pour couvrir efficacement la question fondamentale de recherche liée à l'appréciation de l'impact des instruments de politique, le principe d'interroger ces différents acteurs a été retenu.

Pour cela, la méthodologie préconisée s'est basée sur une approche largement participative de tous les acteurs. Elle a associé également la méthode accélérée de recherche participative avec des groupes focus ou des représentants des groupes bénéficiaires surtout pour les producteurs et leurs organisations afin de profiter de différents points de vue sur les questions étudiées.

Il faut rappeler que les instruments de politique sur lesquels les informations ont été recueillies concernent les infrastructures rurales (pistes rurales de désenclavement des zones de production, magasins de stockage et de conservation de pomme de terre) et les systèmes d'information des marchés en général et le système d'information sur la pomme de terre en particulier.

2. Méthode et outils d'investigation

La méthode utilisée est une méthode qualitative d'investigation qui repose sur des entrevues ou interviews des différents acteurs, ce qui donne l'avantage et la possibilité d'échanger avec eux, de discuter des points de vue contradictoires, d'apprécier leur perception par rapport au sujet et d'aborder des problèmes spécifiques permettant d'avoir une vision systémique des réalités.

L'enquête étant essentiellement qualitative, un guide général d'entretien a été élaboré et utilisé pour permettre de recueillir les informations auprès des acteurs locaux de la commercialisation, des organisations de producteurs utilisateurs et bénéficiaires des instruments étudiés. Ce guide consigne les sujets d'intérêt des deux instruments de politique et était censé couvrir toutes les questions permettant d'apprécier la contribution des infrastructures et des systèmes d'information sur le fonctionnement du marché de la pomme de terre en Guinée.

Le guide d'entretien a été préféré à un questionnaire structuré, parce que ce dernier demande un temps de remplissage sur le terrain, un temps de formation des agents commis à la collecte et requiert des méthodes spécifiques de traitement.

De surcroît, l'objectif analytique recherché s'accommode beaucoup plus d'une évaluation qualitative de la contribution des instruments de politique sur le marché que d'une évaluation quantitative.

Le recueil des informations auprès des différents acteurs des marchés agricoles a permis d'échanger avec eux sur leurs perceptions sur les avantages apportés par les infrastructures et les systèmes d'informations des marchés, sur leur implication dans l'organisation des marchés, sur les bénéfices qu'ils en ont tirés et sur les mesures de politique publique qui ont accompagné le processus de libéralisation. Le guide d'entretien utilisé est présenté en annexe 1.

3. Organisation de la collecte des informations sur le terrain

Les travaux de recherche ont été menés de juillet à septembre 2008 en trois étapes aussi bien à Conakry auprès des services techniques centraux, projets et partenaires au développement qu'à l'intérieur du pays dans la région du Fouta, notamment dans les préfectures de Pita, Labé, Mamou, Dalaba et Mali qui sont les zones de prédilection de la pomme de terre.

Le recueil des informations a été marqué par un important et permanent travail de recherche bibliographique, tant les informations sont dispersées. Les documents de travail collectés et relatifs aux politiques d'infrastructures et de systèmes d'information sont constitués notamment de rapports de suivi, d'évaluation, d'études, de recherche, de rapports d'achèvement de projets, de documents de projets, de documents de capitalisation, au niveau des départements ministériels, des institutions de coopération et d'appui au développement, des bureaux d'études, des bibliothèques et de sources internet.

Pour les organisations de producteurs, les commerçants et transporteurs, ainsi que les producteurs individuels, la collecte des informations a été basée sur des entrevues, conformément au guide d'entretien. Les échanges sur les différentes questions ont été consignés dans des notes d'interviews pendant toute la durée de la phase de recherche sur le terrain. Pendant les séances de groupes (groupes focus), la méthode accélérée de recherche participative a été privilégiée et a permis de recueillir de nombreux points de vue sur les questions des infrastructures de conservation de la pomme de terre et du système d'information, sur leur problématique et les impacts qu'ils ont pu produire. Au total, plus de 60 producteurs, 15 commerçants travaillant directement sur la production et la commercialisation de la pomme de terre ont été interrogés.

Pour les services techniques et les partenaires au développement, les échanges ont porté d'abord sur la place des instruments dans les politiques, les efforts ou investissements consentis dans ces domaines et les activités menées, les impacts que les acteurs ont pu en tirer, ainsi que la durabilité de ces impacts. C'est aussi auprès de ces structures que beaucoup de documents de travail ont pu être obtenus pour permettre d'analyser la problématique des instruments de politique en question. Environ, une quarantaine de personnes relevant de services techniques, de projets de développement et de partenaires ont été contactés pour échanger sur les sujets étudiés.

En dehors des contacts avec les organisations de producteurs et de leurs partenaires, certains marchés et magasins de conservation de la pomme de terre ont été visités. Parmi les marchés, citons le marché de Mali, le marché de Timbi Madina à Pita, le marché de Labé et le marché de Madina à Conakry où l'on observe des transactions sur la pomme de terre entre producteurs et commerçants.

Pour les magasins d'entreposage de la pomme de terre, la visite a porté sur le magasin de Labé (Safatou), de Timbi Madina (magasin de Lafou et magasin central), de Mali (magasin du centre), de Conakry (magasin de Madina). Les contacts avec les magasins ont permis de compléter et de conforter les informations recueillies notamment auprès des commerçants intervenant sur les différents circuits de commercialisation de la pomme de terre.

4. Synthèse et analyse des informations

Après la phase de recherche sur le terrain, les informations collectées ont été organisées selon les différents sujets d'intérêt et ont été utilisées au fur et à mesure, en complément des éléments de recherche bibliographique, dans la rédaction du mémoire.

Cette démarche d'analyse a donc associé les données de terrain et les documents, rapports disponibles auprès des acteurs et administrations contactés.

Il faut souligner que, dans de nombreux entretiens, certaines questions qui n'étaient pas du tout prévues dans le guide d'entretien ont été évoquées, notamment le cas de plusieurs fonctions assurées par un seul

acteur, comme la production et la vente. D'autres questions du guide n'étaient pas opportunes comme les questions du financement et des sources pour lesquels les bénéficiaires directs n'avaient pas d'informations précises. Cette situation a conduit à des adaptations permanentes, les questions clés étant concentrées sur les effets que les deux instruments ont pu apporter à l'insertion des producteurs de pomme de terre dans le marché national et sous-régional.

5. Cadre analytique

L'évaluation de la contribution des infrastructures rurales et du système d'information sur le marché de la pomme de terre au Fouta ne se base pas sur un modèle économique, mais repose plutôt sur une analyse qualitative de l'appréciation et de la perception de ces instruments par les différents acteurs sur le terrain. Elle examine de manière spécifique en quoi les instruments de la politique agricole ont permis d'améliorer l'organisation du marché de la pomme de terre et aidé à accroître les revenus des producteurs dans le Fouta.

Les critères de référence permettant d'apprécier les effets de ces instruments sont :

- ❑ l'augmentation des revenus des principaux acteurs que sont les producteurs,
- ❑ l'efficacité de la stratégie de commercialisation de la pomme de terre,
- ❑ l'efficacité des circuits de commercialisation pour satisfaire la demande du marché,
- ❑ l'amélioration des capacités de négociation des producteurs de pomme de terre,
- ❑ la connaissance du marché par les acteurs de la filière,
- ❑ la libéralisation du marché de la pomme de terre.

Contrairement au cadre classique d'évaluation des politiques publiques qui porte toujours sur les objectifs et les résultats attendus, ce mémoire propose une évaluation à travers les instruments. Il s'agit donc de mettre les instruments de politique au centre de l'analyse, parce qu'ils constituent des choix techniques et des outils d'exécution des politiques publiques mais représentent encore un domaine très peu exploré.

Très peu de travaux ont été réalisés sur l'évaluation des politiques publiques en Guinée. Celles qui ont été menées dans le secteur agricole l'ont été de manière superficielle et ont porté globalement sur les objectifs et les résultats attendus.

La démarche d'analyse empruntée dans ce mémoire se propose de sortir de cette démarche habituelle. Elle s'inspire non seulement des réalités du terrain qui montrent qu'il est possible d'évaluer des effets d'instruments soit dans le cadre d'une filière agricole, soit dans le cadre d'un sous-secteur, mais aussi de certains travaux de recherche en particulier la théorie développée par Lascoumes et Le Galès dans leur ouvrage intitulé *Gouverner par les instruments* (2004).

Il s'agit non seulement de comprendre les raisons qui poussent au choix des instruments, mais d'envisager également les effets produits par ces choix.

Les instruments de politique publique ont la vocation de s'appliquer à des problèmes sectoriels divers et qu'ils sont parfois mobilisés dans des politiques très différentes aussi bien dans leurs formes que dans leurs fondements (Lascoumes, P et Le Galès. 2004).

Sans se focaliser sur un débat sur la nature des instruments de politique, on s'appuiera alors sur les effets qu'ils génèrent aussi bien dans leur autonomie relative et les effets politiques et relations sociales de pouvoirs qu'ils organisent, car chaque type d'instrument peut mobiliser des acteurs et des réseaux différents.

En fonction des instruments, les acteurs ont des capacités d'action différentes. Lascoumes et Le Galès font remarquer que les instruments sont de nature à ouvrir des perspectives imprévues et difficiles à

contrôler, à créer des incertitudes, à véhiculer de nouveaux problèmes et peuvent conduire à privilégier des acteurs par rapport à d'autres.

Les dynamiques de développement créées par la libéralisation économique ont été accompagnées par l'évaluation de la politique publique dans différents secteurs d'intervention de l'Etat, mais aussi par le développement de nombreux instruments de mise en œuvre qui sont les révélateurs de la transformation plus profondes de l'action publique.

La question de l'évaluation des politiques publiques sur la base de l'identification des objectifs amène à placer les instruments au cœur de l'analyse des changements.

En d'autres termes, le changement envisagé peut passer par les instruments, les techniques sans accord avec les buts ou les principes. Bruno Palier, cité par Lascoumes et Le Galès, souligne ainsi « *que l'analyse par les instruments peut servir de balise pour analyser le changement, car il est possible d'envisager toutes les combinaisons possibles, par exemple le changement d'instruments sans changement de but ou d'objectifs, la modification de l'utilisation ou du degré d'instruments existants ou des changements d'instruments qui modifient les objectifs et les résultats entraînant progressivement des changements d'objectifs* ». Débattre donc des instruments peut être une manière de structurer un espace d'échanges et de négociation entre différents acteurs d'un secteur d'activités ou d'une filière agricole.

On peut alors imaginer que le type d'instruments retenu, ses propriétés et les justifications de ses choix sont plus révélateurs des réalités qu'une analyse générale des intentions et objectifs de la politique agricole en générale.

L'intérêt de cette approche est de compléter les regards classiques en termes d'organisations, de jeu d'acteurs qui dominent largement l'analyse de la politique publique dans ses différents secteurs d'activités économiques.

L'approche par les instruments introduit une démarche de recherche permettant d'envisager entre autres le contenu des instruments, les réseaux d'acteurs qu'ils mobilisent et les effets qu'ils produisent.

Mais l'évaluation des instruments n'est pas seulement vue du point de vue du fonctionnement de l'activité économique, mais aussi du point de vue de la capacité de la puissance publique à trouver les moyens de réaliser la politique et de pérenniser les acquis.

Or, si la Guinée a élaboré une politique agricole et des instruments qui prennent en compte les préoccupations du secteur, la mise en œuvre dépend essentiellement de financements extérieurs, les ressources allouées par la puissance publique étant insuffisantes pour couvrir les charges récurrentes et assurer durablement les acquis.

C'est pourquoi l'évaluation des effets devra nécessairement prendre en compte la nécessité d'ouvrir des perspectives de pérennisation des actions de développement agricole dans un environnement où la mise en œuvre des instruments d'exécution dépasse les ressources de l'Etat.

Chapitre II

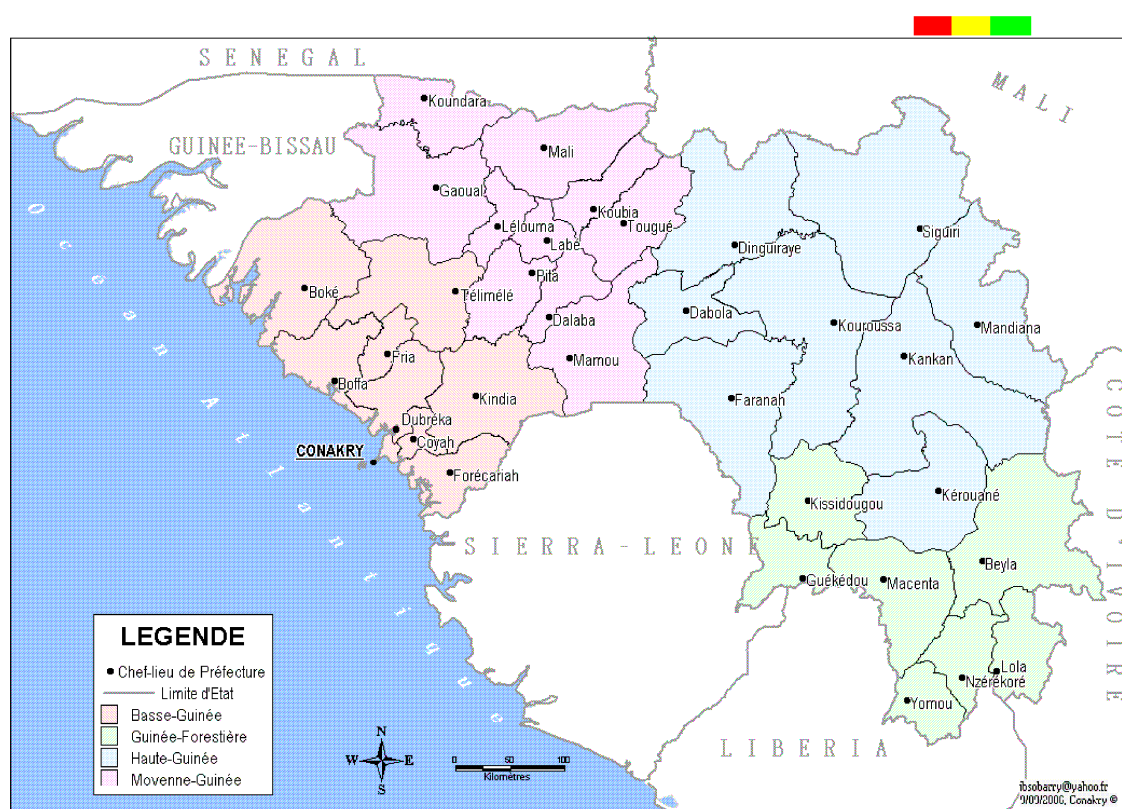
Cadre général du travail de recherche

I. Contexte socio-économique de la Guinée

1. Connaissance générale du pays

A. Situation géographique : située entre le 7° et le 13° de latitude Nord et entre le 7° et le 17° de longitude ouest, la République de Guinée est un pays de l'Afrique de l'Ouest. Elle est limitée au nord et au nord-est par le Mali, au sud par la Sierra Leone et le Libéria, à l'est par la Côte d'Ivoire, à l'ouest par la Guinée Bissau, au nord-ouest par le Sénégal et au sud-est par une façade sur l'océan atlantique. Elle couvre une superficie totale de 245 857 km².

Carte 1. Carte administrative de la République de Guinée



Source : www.quid.fr

B. Population : la population de la Guinée est estimée en 2007 à 10 millions d'habitants dont 51 % de femmes⁶. La population rurale représente 75 % de la population totale et tire 79 % de ses revenus des activités agricoles. Elle est inégalement répartie entre les régions naturelles du pays : la Basse Guinée (21 %), la Moyenne Guinée (22 %), la Haute Guinée (20,8 %), la Guinée Forestière (20,7 %). La zone spéciale de Conakry abrite 15,5 % de la population totale.

⁶ Projections de la population effectuées par la Direction Nationale de la Statistique sur la base du Recensement de la Population et de l'Habitat de 1996.

C. Climat et relief : le climat est de type tropical semi-humide et soudano-guinéen. Il est caractérisé par deux saisons bien distinctes : une saison sèche de 4 à 7 mois et une saison pluvieuse de 5 à 8 mois selon les régions. La pluviométrie varie de 1 200 mm à 4 200 mm par an. La Guinée est aussi considérée comme le château d'eau de l'Afrique de l'Ouest, car de nombreux fleuves de la sous-région y prennent leur source (Niger, Gambie et Sénégal entre autres).

Composé d'une série de plaines et de montagnes, le relief de la Guinée est relativement contrasté. Les sols sont généralement fertiles. Toutefois, dans les régions à forte densité de population comme la Moyenne Guinée, la fertilité a tendance à se dégrader du fait des feux de brousse et d'une exploitation abusive des sols non compensée par des apports d'engrais minéraux ou par une réduction de la durée des jachères.

Le pays est divisé en quatre régions naturelles qui sont des zones agro-écologiques relativement homogènes du point de vue du climat, de la végétation, des sols et des systèmes d'exploitation agricole. La Basse Guinée est la zone du littoral et est caractérisée par des plaines de mangroves. La Moyenne Guinée est une zone de montagnes et de plateaux favorables aux cultures légumières et à l'élevage. La Haute Guinée est une zone de savane avec de vastes plaines rizicultivables et favorables à l'élevage et la Guinée Forestière est la zone de prédilection des cultures pérennes comme le café, le cacao, le palmier à huile, mais aussi le riz.⁷

D. Potentiel et production agricole : le potentiel hydro-agricole du pays est estimé à environ 180 000 ha, dont 157 000 ha de plaines et 23 000 ha de bas-fonds.

Les bas-fonds et les mangroves sont faiblement exploités, les superficies en cultures irriguées sont insignifiantes. Seulement 1,2 million d'hectares sur un potentiel de 6,2 millions d'hectares sont cultivés (PDA-2007).

Sur 1,2 million d'ha de cultures annuelles, le riz représente la première spéculation en tant que culture et en tant que denrée. Il occupe environ 42 % des superficies annuelles et constitue l'aliment de base de la population guinéenne, avec un niveau de consommation par habitant estimé en moyenne à 100 kg par an (PDA, 2007). Le riz est suivi du maïs, du fonio, de l'arachide et du manioc.

Les cultures de rente et les cultures pérennes sont constituées par le café et l'hévéa -cultivés surtout en Guinée Forestière- le palmier à huile en Guinée Forestière et en Basse Guinée, le coton en Haute Guinée et au nord-ouest de la Moyenne Guinée, l'anacarde en Basse Guinée et en Haute Guinée. Les exportations agricoles représentent 8% des exportations totales du pays en 2006 et sont composées de café, de coton, d'hévéas, de fruits et légumes (PDA, 2007).

Sur les 850 000 exploitations agricoles que compte le pays, 95 % pratiquent l'agriculture et 65 % pratiquent l'élevage. Il s'agit d'activités principales auxquelles sont associées d'autres comme le maraîchage, la pêche, la chasse et la foresterie entre autres. L'essentiel des exploitations a une superficie comprise entre 0,3 à 2 ha. Environ 21% des superficies de cultures annuelles ont moins de 0,5 ha, 40 % sont compris entre 0,5 et 1,5 ha, 20 % entre 1,5 et 2 ha et 12 % seulement ont plus de 3 ha. Les « grandes exploitations » agricoles (de plus de 10 ha) sont au nombre de 800 (toutes spéculations confondues) en 2001, soit à peine 1 % des exploitations agricoles totales du pays (SNSA, 2001).

En dépit de son potentiel de développement agricole riche et varié, de la complémentarité de ses régions naturelles, d'une bonne pluviométrie, un ménage sur trois en milieu rural ne peut pas satisfaire ses besoins alimentaires ni en quantité, ni en qualité. Cette situation paradoxale s'explique par la persistance d'une majorité de petites exploitations orientées vers une agriculture de subsistance, caractérisées par leur petite taille (2 ha en moyenne), des systèmes extensifs et peu productifs (en dehors de certaines zones et périmètres rizières aménagés), le faible taux d'équipement, d'utilisation d'intrants et une très faible capacité d'investissements.

⁷ Document de synthèse de la LPDA 2 de 1997

Les paysans guinéens produisent essentiellement pour l'autoconsommation et le marché national. Néanmoins, les flux d'échanges de produits du cru sont importants entre la Guinée et les pays voisins (Sénégal, Mali, Gambie, Guinée Bissau, Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire). Certaines productions entrant dans le marché sous-régional sont le fait de petits paysans, souvent les femmes. Il s'agit en particulier de la pomme de terre, de l'huile de palme, de l'igname, de l'arachide et du poisson fumé. La tomate, l'oignon, le fonio et la banane par contre sont surtout cultivés pour le marché local.

E. Elevage : l'élevage occupe une place importante dans l'économie agricole de la Guinée, avec près de 4 millions de têtes de bovins et 2,5 millions de petits ruminants (moutons et chèvres). Les régions de la Moyenne et de la Haute Guinée en sont les principales zones de prédilection.

F. Pêche : la Guinée détient une façade maritime de 300 km, avec une zone économique exclusive (ZEE) de 200 miles marins et 12 000 miles nautiques de mer territoriale. Le plateau continental guinéen demeure la plus grande surface submergée de l'Afrique au bord de l'Atlantique. Il couvre une superficie de 56 000 km² et offre un potentiel de capture d'environ 300 000 tonnes. La pêche fournit 40 % des protéines consommées dans le pays et assure plus de 12 000 emplois directs et plus de 100 000 emplois indirects. Le potentiel dans le domaine de l'aquaculture couvre une superficie de 300 000 ha aménageables pour une production escomptée de 17 000 tonnes de crevettes par an. La pêche fluviale quant à elle détient un potentiel exploitable de 12 000 tonnes par an (Diallo, Faro. 2005).

G. Ressources minières : selon les recherches géologiques, le sous-sol guinéen est très riche en fer, en or, en diamant, en calcaire et en uranium de très bonne qualité. Le pays recèle les 2/3 des réserves mondiales de bauxite et participe à hauteur de 40 % environ au commerce mondial de bauxite. Les exportations minières constituent les 80 % des recettes d'exportation du pays⁸ et procurent l'essentiel des recettes budgétaires au pays.

Pour l'instant, malgré son potentiel considérable de ressources naturelles, la Guinée demeure encore l'un des pays les plus pauvres et particulièrement dans le milieu rural. Elle fait partie des pays les moins avancés, avec un produit intérieur brut (PIB) par habitant et par an estimé à environ 400 dollars en 2006 et cela, malgré les investissements importants réalisés (DSRP2, 2007).

Etant donné le nombre élevé de pauvres en milieu rural (60 %), le défi de réduction de la pauvreté en Guinée équivaut dans une large mesure à celui du développement accéléré du secteur rural, notamment dans des systèmes de production et des filières permettant une augmentation rapide de la productivité agricole et des revenus (DSRP2, 2007).

2. Présentation sommaire de la région du Fouta

A. Situation géographique : le Fouta Djallon se situe entre les 9,92 ° et de 12,67° de latitude nord et entre les 11,41° et 14,09° de longitude Ouest de la Guinée. Il s'identifie naturellement à la région de la Moyenne Guinée qui est une des quatre zones agro-écologiques du pays. Mais le Fouta Djallon originel s'étend sur le nord-ouest du pays avec les préfectures de Gaoual et Koundara, relevant aujourd'hui de la région administrative de Boké, en Basse Guinée.

La région du Fouta est en grande partie montagneuse, mais comprend aussi des plaines sur le plateau central dans les préfectures de Dalaba, Pita et Labé, ainsi que de bas-fonds à Mamou et à Lélouma.

B. Situation démographique et administrative : le Fouta ou Moyenne Guinée comprend les 8 préfectures des régions administratives de Labé et de Mamou. La population, estimée en 2008 sur la base des projections démographiques découlant du recensement général de la population et de l'habitat de 1999, est de 1 686 853 habitants comme le montre le tableau ci-dessous :

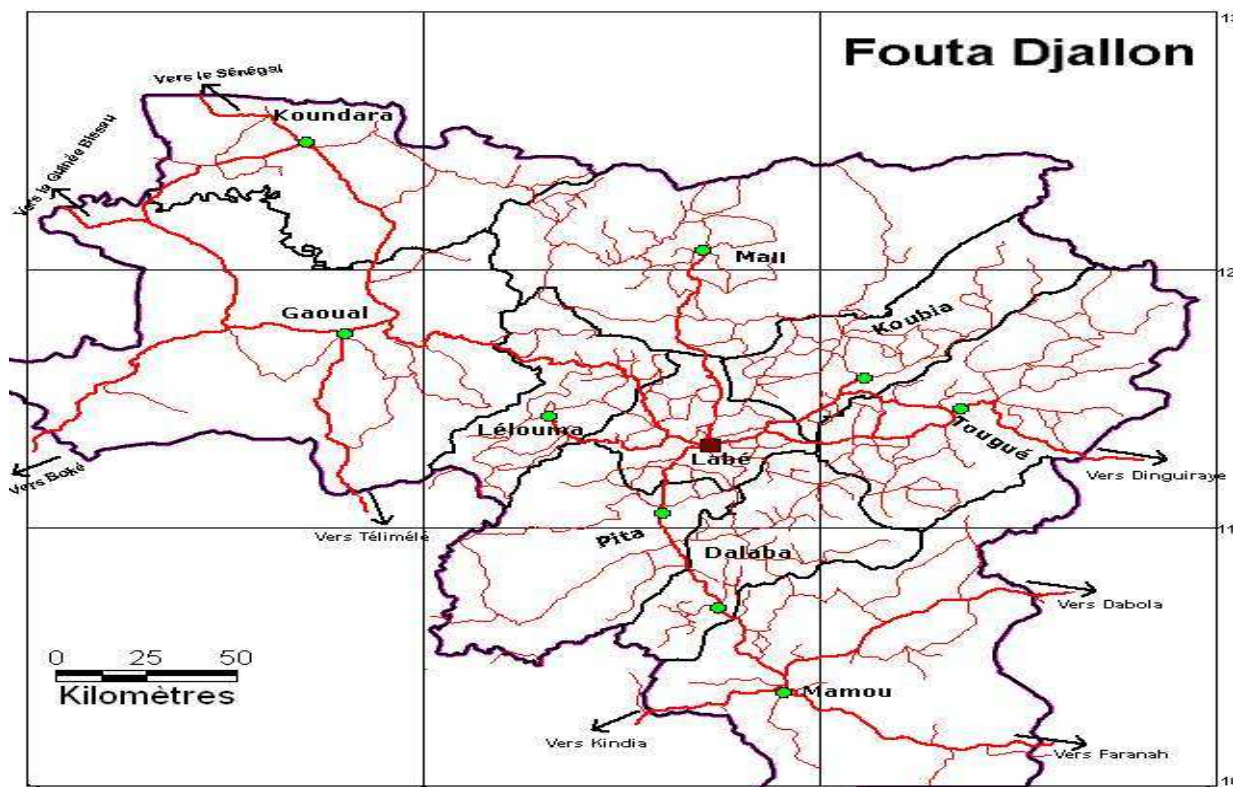
⁸ A cause de ses importantes ressources minières, la Guinée est souvent qualifiée de « scandale géologique »

Tableau 2. Caractéristiques démographiques des préfectures de la région du Fouta

Région	Préfecture	Nombre de CRD	Nombre de communes urbaines	Nombre de ménages ordinaires	Population estimée en 2008	Superficie (Km ²)	Densité (Hab/Km ²)
Labé	Labé	12	1	50 953	305 718	2 200	139
	Koubia	5	1	17 910	107 465	4 000	27
	Lélouma	10	1	23 906	142 261	2 500	57
	Mali	12	1	34 396	206 380	8 650	24
	Tougué	9	1	24 282	145 694	5 700	25
Sous-total Labé		48	5	151 447	907 518	23 050	39
Mamou	Mamou	13	1	61 052	348 000	7 950	44
	Dalaba	9	1	31 907	172 299	3 050	56
	Pita	11	1	43 501	259 036	4 700	55
Sous-total Mamou		33	3	136 460	779 335	15 700	50
Total		81	8	2879 07	1 686 853	38 750	44

Source : Gouvernorats Labé et Mamou-2008

Carte 2. Carte de la Moyenne Guinée (Fouta Djallon)



Source : www.foutapedia.org

La région s'étend sur un total de 38 750 km² avec une densité de population relativement plus élevée par rapport à la moyenne nationale qui s'établit à 44 habitants au km², la moyenne nationale se situant à environ 40 habitants. Les plus fortes densités de population sont observées dans les préfectures de Labé, suivies de Dalaba, de Mamou et de Pita, avec par endroits 200 habitants au km². Les femmes représentent près de 52 % de la population.

Il y a lieu cependant de souligner que la région originelle de la Moyenne Guinée s'étend, au-delà de ces deux régions administratives, aux préfectures de Gaoual et Koundara, situées au nord-ouest et faisant partie actuellement de la région administrative de Boké.

La région est caractérisée par une forte tendance à l'émigration de la population masculine, ce qui fait qu'on dénombre, selon les statistiques, une proportion importante de chefs de ménage de sexe féminin surtout dans la région administrative de Mamou.

C. Relief et climat : le massif du Fouta Djallon est constitué d'un ensemble de plateaux dépassant les limites naturelles de la région et situés à une altitude variant entre 500 m sur le plateau central et 1500m, avec comme point culminant le Mont Loura, situé dans la préfecture de Mali.

La Moyenne Guinée est caractérisée par deux saisons bien distinctes, avec une saison des pluies de 6 mois, allant de mai à octobre, avec des précipitations variant de 1500 à 2000 mm par an et une saison sèche de 6 mois qui s'étend de novembre à avril. C'est la région du pays où on observe les températures les plus basses avec parfois 10° C en décembre et janvier. La température varie entre 18 et 27° C, avec une moyenne annuelle de 20° C. L'altitude varie de 600 m sur le plateau central à 1500 m vers le nord de la région. L'ensoleillement maximal est important et dépasse parfois 2000 heures par an, avec des valeurs plus faibles en saison des pluies. L'humidité est élevée et tourne aux alentours de 85° C (DNM, 2005).

Les conditions climatiques de cette région offrent la possibilité d'établissement de plusieurs spéculations agricoles, notamment les cultures maraîchères comme la pomme de terre, la tomate et l'oignon dont le Fouta est la zone de prédilection, ainsi que les cultures vivrières. C'est aussi la grande zone de l'élevage bovin et des petits ruminants en Guinée.

Sur le plan hydrographique, la région est considérée comme le château d'eau de l'Afrique de l'Ouest, car environ 8 000 sources d'eau ont été recensées et de nombreux fleuves comme le Sénégal, la Gambie, le Konkouré y prennent leur source.

D. Situation agro-écologique : sur le plan agro-écologique, le Fouta comprend quatre grands écosystèmes à savoir (www.foutakpedia.org) :

- ✓ une zone de savane soudano-guinéenne au nord-est dans les préfectures de Gaoual et Koundara,
- ✓ une zone de forêt sèche au nord-ouest dans les préfectures de Mali, Koubia, Tougué,
- ✓ une zone de hauts plateaux dans la région centrale composée des préfectures de Labé et pita
- ✓ une zone de plaines humides au sud composée des préfectures de Mamou et Dalaba.

Mais, avec les systèmes d'exploitation agricole et forestière, ces écosystèmes se sont considérablement dégradés, ce qui rend aujourd'hui difficile la délimitation précise de ces zones écologiques.

E. Végétation : la végétation de la Moyenne Guinée est constituée de savanes boisées plus ou moins dégradées du fait du système d'exploitation agricole basé sur la coupe et le brûlis et de l'exploitation forestière. Les formations forestières plus ou moins denses qu'on observait il y a une vingtaine d'années aux abords des altitudes se sont alors fortement dégradées et sont remplacées aujourd'hui par une végétation de plus en plus claire, des petites broussailles et des graminées. Certaines espèces résistantes ou plus moins protégées pour leur caractère commercial sont restées sur place comme c'est le cas des nérés ou du karité. La nécessité de préserver ces formations végétales a amené à protéger les forêts et on dénombre aujourd'hui de nombreuses forêts classées surtout dans les préfectures de Mamou, de Mali, de Lélouma, surtout en raison de leur position d'abri naturel des cours d'eau de la région du Fouta.

F. Sols : en fonction de la topographie, plusieurs types de sols sont identifiés dans la région à savoir : les sols hydromorphes appelés *Douunkiré* en peul, avec des sols à hydromorphie temporaire de surface comprenant certains sols alluvionnaires des cours d'eau, ainsi que les sols de cuvette ou mare ou *Wendou* en pular, les sols à hydromorphie temporaire de profondeur décrits comme des plaines ou

Diallo (Saliou Chérif) - Contribution des instruments de politique publique dans le fonctionnement des marchés agricoles en Guinée.

hollandè et présents surtout à Lélouma, Mali, Tougué et les sols à hydromorphie permanente représentés par les bas-fonds. La superficie totale de ces terres est estimée à environ 55 000 ha, réparties dans les préfectures de Dalaba, de Pita, de Tougué. Ensuite, on note la présence de sols ferralitiques, à texture argileuse ou à argilo-sableuse parfois très graveleux et appelés sols de *Ndantari* présents à Pita, Labé. Enfin, il ya les sols squelettiques dominés par les terrains de cuirasses ferrugineuses dénudées, caractérisés par le *bowal* et caractéristiques de la Moyenne Guinée et observées en majeure partie à Mali, Koubia, et Tougué. Ces sols sont incultes et ne peuvent parfois servir qu'à des pâturages de saison de pluies pour le bétail (IRAG, 1988).

G. Systèmes de culture : ils sont dominés par l'agriculture et l'élevage qui constituent les activités prédominantes de la région. Le Fouta détient 14 % du potentiel national en bas-fonds et 18 % du potentiel en plaines. Les activités agricoles se concentrent sur l'élevage dans les piémonts et sur les productions végétales dans les bas-fonds. Les principales cultures pratiquées sont le fonio, le maïs, l'arachide, le riz, le manioc, soit en pure, soit en association, ainsi que les cultures maraîchères dont la pomme de terre, l'oignon, la tomate et les fruits. La contribution de la Moyenne Guinée dans la production nationale est particulièrement importante pour certains produits comme la pomme de terre, le fonio et le maïs.

L'élevage demeure quasiment une activité complémentaire et intégrée à l'agriculture dans de nombreux systèmes d'exploitation agricole et constitue une activité cruciale qui occupe plus de 70 % de la population rurale.

Les systèmes d'exploitation agricoles en Moyenne Guinée reposent sur les champs extérieurs, les tapades et les bas-fonds (IRAG, 1988) :

- **un système de cultures sur les champs extérieurs :** ce système concerne les cultures pluviales annuelles. Il est dominé par le fonio, l'arachide et le riz par endroits. Il s'agit d'un système extensif basé sur la défriche et le brulis, suivis d'une mise en valeur d'une ou deux années de suite. Le terrain est mis ensuite en jachère pendant plusieurs années en fonction de la disponibilité de terres. Les superficies mises en valeur peuvent varier entre 1 et 2 ha pour ces cultures annuelles. Dans le cas de la Moyenne Guinée, on observe des zones où le riz vient en tête d'assolement soit en culture pure, soit associé à d'autres cultures comme le mil et le sorgho. Il faut souligner que sur les champs extérieurs dominés par le fonio, le riz et l'arachide, les paysans utilisent des semences locales et n'appliquent pratiquement pas d'engrais, contrairement aux cultures maraîchères. Les rendements observés sur les champs extérieurs sont assez bons en première année de culture, mais très faibles les années suivantes. Compte tenu de la densité de population élevée dans cette région, les disponibilités en terres cultivables sont plus réduites ;
- **un système de cultures des tapades :** dans les tapades, diverses cultures sont établies en saison de pluies sur de très petites superficies allant de 1000 à 2000 m². Il s'agit de cultures de maïs comme culture principale à laquelle on associe la patate douce, le taro, le manioc, le gombo. Dans certains cas, on observe à l'arrière de la tapade des cultures d'arachide ou de fonio. Le système de culture de la tapade est intensif, la tapade bénéficiant d'une fertilisation en saison sèche avec les ordures ménagères, mais aussi avec le parage des animaux autour des habitations pendant toute la saison sèche. Les rendements des cultures dans les tapades sont plus élevés que ceux des champs extérieurs, à cause de la fertilisation des parcelles, mais c'est essentiellement une production de subsistance ;
- **un système de cultures maraîchères :** il est pratiqué essentiellement en contre-saison dans les bas-fonds aménagés et non aménagés pour la pomme de terre surtout à Pita, Mali, Labé, Dalaba et Mamou, pour l'oignon à Mali, Tougué et Koubia, pour la tomate à Mamou. Dans certains cas, on peut observer des cultures de riz dans les bas-fonds aménagés. Ce système requiert l'utilisation d'engrais et de semences améliorées. Il est pratiqué aussi en saison des pluies et à l'inter-saison, soit sur des terrains de relief, soit dans des bas-fonds. L'activité de maraîchage est dominée par les femmes et est pratiquée sur de petites superficies dont la taille varie entre 0,2 à 0,5 ha. Sur les

domaines aménagés à Timbi, on peut rencontrer des exploitants ayant 1 à 3 ha, les plus gros producteurs individuels détenant jusqu'à 5 ha dans le meilleur des cas à Timbi et à Labé. C'est le système qui utilise le plus d'engrais, de semences améliorées et de produits phytosanitaires dans la région de la Moyenne Guinée ;

- **les systèmes d'élevage** : l'élevage est une activité traditionnelle de tous les paysans du Fouta et est fortement complémentaire à l'agriculture dans toute la région. Les animaux sont utilisés à certains endroits pour les travaux agricoles (labours), mais fournissent aussi de la fumure organique dans les tapades en saison sèche lorsque les animaux y séjournent, ou alors avec le fumier collecté pour fertiliser les champs maraîchers.

L'agriculture et l'élevage demeurent donc les activités essentielles de la région de la Moyenne Guinée et les principales sources de revenus de la population.

H. Contribution agricole du Fouta à la production nationale : la région de la Moyenne Guinée contribue à hauteur de 7 % à la production nationale de riz, 64 % à la production de fonio, 40 % à la production de maïs, 20 % à la production d'arachide, 31 % à la production de manioc et 100 % à la production de pomme de terre (SNSA, 2001).

II. Cadre de la politique agricole de la Guinée et des instruments

1. Périodisation de la politique agricole de la Guinée

Trois périodes ont été jugées importantes pour décrire les politiques agricoles menées par la Guinée selon les différents contextes historiques de l'évolution du pays.

Faute de documentation suffisante sur la période coloniale (1898-1958) et la période post-indépendance (1958-1984), la description de ces étapes a été basée sur de nombreux recoupements d'informations, des contacts avec des personnes ressources et également des synthèses sur certains travaux de recherche.

A. Période coloniale (1898-1958) : pendant cette période de soixante années où la Guinée a été colonisée par la France, les choix et les interventions dans le domaine de l'agriculture visaient en priorité la satisfaction des besoins de la métropole en matières premières pour les industries de transformation, les cultures vivrières destinées à l'alimentation des populations indigènes étant reléguées au second plan. L'agriculture a été marquée au cours de cette période par quatre étapes principales :

- les années 1900 et 1910, dominées par la production et le commerce de caoutchouc. L'administration coloniale institua à cette période des marchés obligatoires pour faciliter la collecte et la mobilisation des produits agricoles vers les centres de stockage et d'expédition. Ces marchés étaient administrés par des Européens et des Libano-syriens, les Guinéens étant commis au commerce en détail de produits marginaux comme le bétail et la cola.
- les années 1920, marquée par l'effondrement du caoutchouc, à cause de l'entrée en production des plantations d'hévéas d'extrême orient qui produisaient un caoutchouc de bien meilleure qualité que celui des colonies africaines. Cette étape marque aussi l'abandon progressif de cette spéculation ; les opérateurs s'orientent sur des produits locaux de moindre importance comme le miel, la cire, le palmiste, la gomme et les peaux de bœuf, avec le dessin avoué de l'administration coloniale d'accroître sa présence sur les marchés de produits locaux (Devey, 1997) ;
- les années 1930 et 1940, qui voient l'émergence de grandes plantations de bananes, d'ananas en Basse Guinée et dans la région centrale du Fouta Djallon, avec le soutien de la Caisse centrale de crédit agricole. Les paysans locaux s'orientent dans le même temps, en plus des cultures vivrières traditionnelles, sur les cultures de café, de thé, de quinquina, -cultures qui représentaient, dans

une économie en voie de monétarisation, un supplément de revenu à l'agriculture de subsistance (Delarue, J.-2007) ;

- les années 1950 : au cours de cette dernière décennie de la colonisation, la métropole a élaboré d'importants programmes de valorisation des potentialités de la Guinée tant agricoles que minières à travers : la poursuite du développement des grandes plantations de banane et le commerce de produits agricoles, la réhabilitation de quelques infrastructures portuaires pour faciliter l'expédition des produits agricoles vers la métropole (Delarue, J. 2007).

Les principaux instruments de cette politique coloniale reposaient alors sur :

- l'imposition en nature sous forme de produits de cueillette, puis en numéraires, pour faire des approvisionnements de produits agricoles à bon marché,
- l'institution de marchés obligatoires de produits agricoles pour contrôler les flux de produits agricoles et assurer la maîtrise des marchés de production et de consommation,
- la création de monopoles de production de bananes, en tant que filière porteuse ayant des débouchés sur le marché extérieur,
- la fixation des prix de vente des produits agricoles et de cueillette,
- l'ouverture de maisons de commerce et de comptoirs de commercialisation, « monopolisant » pour l'achat et la vente des produits locaux.
- la réhabilitation des infrastructures de transport des produits agricoles pour faciliter l'exportation.

Au cours de cette étape coloniale, on peut noter que les instruments utilisés par l'administration ont limité strictement le rôle du secteur agricole à un simple pourvoyeur de matières premières de la métropole. Les interventions les plus importantes menées au cours de cette période ont porté sur les cultures d'exportation comme la banane dont la Guinée était un des premiers exportateurs africains au début des années 1960 avec 100 000 tonnes (Devey, 1997).

Au moment où la Guinée s'apprêtait à accéder à son indépendance en 1958, la France avait planifié la mise en œuvre d'un vaste programme de valorisation des ressources naturelles et agricoles avec : la construction du barrage de Konkouré qui devrait permettre de rendre le pays autonome en matière énergétique et de produire sur place l'alumine, la réalisation d'un programme d'aménagements hydro-agricoles des plaines côtières en Basse Guinée dans la perspective de relayer les plaines du delta du Tonkin en Asie dont la production rizicole a été sérieusement affectée par la guerre d'Indochine, le développement de l'élevage par l'aménagement des pâturages, la création de grands combinats pour l'extraction des minerais de bauxite, de fer à Boké, à Fria, Dabola, Beyla et N'Zérékoré, ainsi que des industries de transformation des métaux pour suppléer les industries de la métropole. A ces programmes de valorisation des ressources naturelles s'ajoutait un important projet d'urbanisation et de désenclavement de la capitale Conakry (Delarue, 2007).

B. Période post-indépendance de 1958 à 1984 : les circonstances historiques dans lesquelles le pays a accédé à l'indépendance en 1958 ont déterminé largement les choix politiques et économiques que le pays a empruntés jusqu'au milieu des années 1980. En rompant ses relations avec la France dès 1958, le pays s'aliène l'appui de la métropole et compromet ainsi tous les programmes qui étaient en cours de préparation. Il se tourne alors vers les pays du bloc de l'Est et adopte conséquemment une politique d'inspiration socialiste basée sur une planification systématique de l'économie. Le gouvernement capitalise cependant les programmes initialement envisagés par la métropole à la veille de l'indépendance, mais entreprend surtout plusieurs réformes et met en œuvre des politiques économiques reposant sur des plans de développement. Dans ce cadre, trois plans de développement ont été mis en

œuvre : le plan triennal de développement de 1960-1963, le plan septennal de 1964-1971 et le plan quinquennal de 1973-1978.

Pour le secteur agricole qui était toujours présenté comme secteur prioritaire dans tous ces plans développement, ses principales orientations étaient basées sur le développement de l'agriculture, l'approvisionnement des usines en matières premières et le développement des exportations agricoles.

Au cours de cette période, l'Etat procède à la nationalisation de tous les secteurs d'activités du pays. La politique agricole qui était mise en œuvre reposait sur les instruments suivants :

- la création de coopératives agricoles de production (CAP) dès 1960, puis de brigades attelées de production (BAP), de brigades mécanisées de production (BMP) en 1975 et de fermes agropastorales d'arrondissement (FAPA), en 1978, en tant qu'unités de production collectivistes ;
- la création de facultés d'agronomie dans toutes les préfectures pour former les jeunes agronomes chargés d'animer et d'encadrer les unités de production⁹ ;
- la création de centres de modernisation rurale (CMR) comme structures d'appui technique aux coopératives en matière d'encadrement, de formation et d'appui-conseil ;
- la création de comptoirs de commerce ayant le monopole de l'achat et de la vente des produits agricoles dans les années 1970, transformées ensuite en entreprises d'état ;
- la subvention des produits alimentaires pour les populations urbaines, notamment les agents de la fonction publique, leur permettant de payer les produits alimentaires à des prix très bas fixés par l'Etat ;
- la suppression du commerce privé sous toutes ses formes et l'institution consécutive du monopole de l'Etat sur toutes les activités commerciales¹⁰ ;
- l'institution de prélèvements obligatoires pour la production agricole et l'élevage pour renforcer le commerce d'Etat¹¹ ;
- la création d'un mécanisme de commercialisation obligatoire avec des prix fixés par l'Etat.

Sur cette période post-indépendance (1958-1984), on observe que les politiques ont été basées sur un monopole d'Etat sur tous les secteurs économiques. Dans le secteur agricole, ce monopole a été à l'origine d'un effondrement de la production et des exportations agricoles, les producteurs s'étant complètement repliés sur eux-mêmes du fait des prélèvements obligatoires. Le commerce parallèle se développe et occasionne une fuite de produits et de capitaux vers les pays voisins où les producteurs pouvaient trouver une meilleure rémunération de leurs produits. Les unités de production collectivistes tombent en faillite et la situation économique se dégrade. Les exportations agricoles qui étaient de 100 000 tonnes de bananes en 1959 avaient complètement disparu en 1984. Les exportations de café qui étaient de 16 000 tonnes deviennent aussi nulles dans cette période. Les importations alimentaires ont augmenté de plus de 300 % entre 1975 et 1984 (LPDA, 1991). L'agriculture qui contribuait à hauteur de 65 % au PIB en 1960 et à 60 % aux recettes d'exportation ne fournissait plus respectivement que 3 % du PIB et 3,5 % des exportations en 1984 (Devey, 1997). C'est dans ces conditions que le changement de régime et d'orientation politique et économique intervient en 1984.

⁹ Il a été créé 33 Facultés d'agronomie, c'est-à-dire une par préfecture.

¹⁰ La loi cadre du 8 novembre 1964 institua la suppression du commerce privé.

¹¹ Chaque producteur était astreint à la fourniture obligatoire du 1/10^{ème} de sa production à l'Etat ou au 1/10^{ème} de son cheptel s'il est éleveur à un prix fixé par l'Etat.

C. Période des réformes de 1984 à 2008 :

A la faveur d'une nouvelle orientation politique en 1984, le pays s'engage dans une option économique libérale qui ouvre la voie à un vaste programme de réformes économiques et financières (PREF) avec l'appui du fonds monétaire international (FMI) et de la Banque Mondiale. Ce programme est mis en œuvre en quatre phases avec :

- ❑ un programme de réformes économiques et financières (PREF-I) de 1985 à 1988 ;
- ❑ un deuxième PREF (PREF-II) de 1988 à 1991 ;
- ❑ une facilité d'ajustement structurel (FAS) de 1991 à 1994 ;
- ❑ une facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) de 1994 à 1997 ;
- ❑ une stratégie de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la croissance depuis 2000, comme cadre de référence des interventions.

Le PREF et la FAS reposaient sur un agenda libéral visant entre autres : l'ouverture des secteurs productifs comme l'agriculture et l'industrie à la concurrence, l'assainissement des finances publiques, le dégraissage de la fonction publique, la dévaluation monétaire et l'augmentation des taux d'intérêt, bref des mesures de politique monétaire, économique et budgétaire drastiques.

Pour mettre en œuvre efficacement ces réformes, le gouvernement a mis en place des politiques nationales et sectorielles depuis le début des années 1990. Les réformes préconisées consacrent la rupture avec les politiques antérieures, prônent le désengagement de l'Etat des secteurs productifs, rétablissent l'entreprise privée dans les secteurs économiques.

C'est dans ce cadre que dès la fin des années 1980, le gouvernement organise une conférence nationale sur le développement rural et élabore, en 1991, une politique agricole, sous l'appellation Lettre de politique de développement agricole (LPDA1), avec le concours des institutions d'appui au développement.

La LPDA1 énonçait les domaines prioritaires de la politique agricole en se basant sur les orientations générales définies en 1984 avec comme conditions de relance de l'activité économique, le désengagement de l'Etat de la production et de la commercialisation et la création de conditions favorables à l'émergence d'un secteur privé dynamique. Les domaines prioritaires d'intervention de la LPDA1 en 1991 portaient ainsi sur :

- la promotion de l'autosuffisance alimentaire par l'accroissement et la diversification des productions agricoles, l'amélioration de la productivité agricole afin de satisfaire les besoins de la population ;
- le développement des exportations agricoles et la réduction des importations alimentaires en vue de résorber, à terme, le déficit de la balance commerciale agricole ;
- le développement d'un secteur agricole privé dynamique en améliorant les outils de financement ainsi que l'environnement législatif et réglementaire ;
- l'amélioration des infrastructures socio-économiques du monde rural et, notamment, le réseau de pistes rurales, l'hydraulique villageoise, les aménagements hydro-agricoles, les marchés ruraux ;
- la poursuite de la politique de désengagement de l'Etat des activités de production et de commercialisation de produits agricoles et l'amélioration de l'efficacité des services et projets agricoles ;
- la protection de l'environnement et la promotion d'une utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles.

Cette politique était basée surtout sur une approche sous-sectorielle fixant le rôle de chaque direction nationale sur un objectif spécifique et lui attribuant un niveau de cohérence et de coordination des interventions. La mise en œuvre de la LPDA1 reposait sur des blocs d'exécution, synonymes d'axes d'intervention qui sont :

- Bloc A : promotion de l'autosuffisance alimentaire avec appui à la production vivrière pour accroître les disponibilités alimentaires, en particulier le riz qui constitue la base de l'alimentation de la population guinéenne;
- Bloc B : promotion des exportations agricoles pour améliorer la balance des paiements ;
- Bloc C : élevage, avec l'accroissement des productions animales et la protection du cheptel ;
- Bloc D : pêche, avec le développement des productions halieutiques ;
- Bloc E : mouvement associatif et crédit agricole, pour accompagner l'émergence des organisations paysannes et promouvoir le crédit aux producteurs ;
- Bloc F : services publics à l'agriculture pour toutes les activités qui concernent la recherche, la vulgarisation et l'appui-conseil ;
- Bloc G : infrastructures rurales pour les aménagements agricoles, la réhabilitation des pistes rurales et d'ouvrages de franchissement, la construction de magasins ruraux, le développement de l'hydraulique rurale à travers les forages;
- Bloc H : gestion des ressources naturelles pour promouvoir des pratiques agricoles respectueuses des ressources naturelles et préservatrices de la base productive;
- Bloc I : efficacité des services publics pour toutes les activités transversales de coordination, de financements et de suivi-évaluation de la politique.

L'évaluation de la LPDA1 en 1997 a montré que de nombreux objectifs n'ont pas été atteints, comme l'autosuffisance alimentaire et la promotion des exportations agricoles. Le secteur privé n'a pas pu jouer le rôle de dynamisation des fonctions de production et de commercialisation. Le désengagement de l'Etat a été jugé insuffisant. On a noté aussi une faible mutation des structures d'encadrement agricole vers une administration de développement, une faiblesse des capacités institutionnelles, de coordination et de hiérarchisation des interventions dans le domaine agricole et un manque généralisé de connaissances sur de nombreuses filières et domaines d'intervention agricoles (LPDA2, 1997).

Malgré ces résultats mitigés, des progrès notables ont été enregistrés dans le domaine des infrastructures rurales avec la réhabilitation des pistes de désenclavement des zones de production, les mesures de politique ayant permis la réhabilitation de près de 6 000 km de pistes sur 8 000 km prévus, l'émergence de nombreuses organisations paysannes surtout dans les filières agricoles rentables comme la pomme de terre, l'oignon, le café, le coton et les filières animales.

La révision de nombreux projets agricoles et leur adaptation à la nouvelle stratégie du secteur, en particulier le désengagement des projets publics agricoles des activités de crédit au profit d'opérateurs spécialisés a été facilitée.

Compte tenu de ces résultats et de la nécessité de poursuivre les objectifs de base, la LPDA1 a été révisée en 1997 sous l'appellation de LPDA2 avec des axes d'intervention tenant compte du contexte national et de la difficile transition vers une économie de marché. Elle privilégie les poches de productivité qui offrent des possibilités d'une croissance accélérée et les zones d'extrême pauvreté dans le souci d'un

développement rural équilibré. Les objectifs visaient à assurer une croissance du PIB agricole de 6 % en 2000 et de 10 % en 2010 (LPDA2, 1997).

Cette deuxième lettre de politique agricole vise ainsi à améliorer la productivité agricole pour réduire la « dépendance » nationale vis-à-vis du secteur minier, à améliorer l'efficacité des marchés, la stimulation de l'initiative privée, la création de conditions permettant l'efficacité des exportations et l'optimisation des choix publics locaux qui devraient contribuer à faciliter les dynamiques d'investissement privé, de production et de recherche de productivité dans l'agriculture. Elle s'est fixé comme objectifs de :

- poursuivre la politique de sécurité alimentaire notamment par l'appui à l'augmentation de la productivité et de la production agricole et rizicole en particulier, la promotion des productions vivrières de substitution et les actions en faveur de la diversification de la consommation alimentaire ;
- développer les exportations agricoles et réduire les importations alimentaires en vue de résorber, à terme, le déficit de la balance commerciale agricole. Les progrès déjà sensibles réalisés dans l'accroissement des exportations agricoles (café, coton, fruits et légumes) et la tendance à la baisse des importations alimentaires de ces dernières années justifient cette option ;
- favoriser le développement d'un secteur agricole privé dynamique en améliorant les outils de financement ainsi que l'environnement législatif et réglementaire ;
- améliorer les infrastructures socio-économiques du monde rural, notamment, le réseau de pistes rurales, l'hydraulique villageoise, les aménagements hydro-agricoles, les marchés ruraux ;
- poursuivre la politique de désengagement de l'Etat des activités de production et de commercialisation de produits agricoles et de réalisation de travaux et améliorer l'efficacité des services et projets agricoles ;
- améliorer la productivité de l'exploitation agricole par une politique d'encouragement à l'utilisation d'intrants de qualité (semences améliorées, engrais, produits phytosanitaires), ainsi qu'une mécanisation agricole adaptée ;
- développer des activités agricoles à fort potentiel de création d'emplois, essentiellement dans les zones pauvres ;
- assurer la protection de l'environnement et promouvoir une utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles.

Le bilan de la LPDA2 en 2007 a montré que le secteur agricole a enregistré une croissance de 4,5 % et que des progrès ont été obtenus dans l'accroissement des productions vivrières, mais insuffisants pour infléchir la tendance des importations de riz. Le secteur privé reste toujours incapable d'assumer les fonctions d'approvisionnement et de distribution des facteurs indispensables à l'intensification agricole. Un des succès de la LPDA2 a été cependant la promotion de véritables organisations paysannes dans l'agriculture et l'élevage, ce qui a favorisé la structuration du monde rural. Compte tenu de la dégradation du cadre macro-économique, le secteur agricole a souffert aussi d'un manque de financement ayant empêché la mise en œuvre de nombreux projets (PDA, 2007).

Malgré les progrès enregistrés, de nombreuses contraintes persistaient encore en 2007, justifiant la révision de la LPDA2 vers une Politique de développement agricole (PDA-Horizon 2015) afin de se doter d'abord d'une vision et se conformer aux engagements du millénaire.

La PDA vise à améliorer l'efficacité et l'efficience des exploitations familiales et des marchés, à promouvoir l'entrepreneuriat agricole grâce à la stimulation de l'initiative privée, à améliorer l'accès aux

marchés national, sous-régional et international des produits agricoles et assurer une gestion durable des ressources naturelles. Elle va s'appuyer sur les dynamiques d'investissement privé, de production et de recherche de productivité dans l'agriculture, en essayant de consolider et d'amplifier au mieux les interventions menées (PDA, 2007).

La nouvelle vision de l'agriculture guinéenne est celle d'une agriculture certes familiale, mais intensive et valorisant ses avantages de compétitivité sur le marché et capable d'améliorer les revenus des producteurs et de réduire la pauvreté.

L'objectif de la PDA rejoint aussi le DSRP2 qui est le cadre de référence de l'ensemble des interventions en matière de développement dans le pays.

Les principaux axes d'intervention de la PDA sont :

- Axe 1 : renforcer la sécurité alimentaire par le développement et l'accroissement des productions vivrières pour accroître les disponibilités alimentaires. La sécurité alimentaire en Guinée se pose en termes d'accessibilité économique et physique par rapport aux faibles niveaux de revenus de la population et l'enclavement et la dispersion géographique des zones de production rendant difficiles les approvisionnements alimentaires. De surcroît, les disponibilités alimentaires en produits vivriers sont alternativement abondantes et déficitaires dans l'année, posant ainsi le problème de la stabilité des approvisionnements alimentaires pour les populations. C'est pourquoi cet objectif stratégique a toujours été un des axes prioritaires de la politique agricole depuis la première LPDA.
- Axe 2 : accroître les revenus agricoles par le développement des opportunités économiques et l'amélioration de l'accès aux marchés dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Les composantes de cet axe transversal porteront sur des investissements dans les filières agricoles où une amélioration de la compétitivité peut permettre à la Guinée de profiter des avantages comparatifs dans le marché national, sous-régional et international. L'accent sera mis sur l'amélioration des infrastructures d'accès et de marché, un développement des mécanismes de gestion et de régulation des filières agricoles. Pour le marché intérieur, l'Etat devra favoriser : la libre circulation et l'évacuation des produits agricoles, le renforcement des capacités techniques, d'organisation et de négociation des acteurs des filières, le développement des informations commerciales, le renforcement des infrastructures physiques des marchés, le désenclavement des zones de production et le développement des infrastructures de stockage, de transformation et de conservation des produits agricoles. Toutes ces mesures visent à créer les conditions favorables au développement des filières agricoles, la promotion des activités génératrices de revenus pour les producteurs (PDA, 2007).
- Axe 3 : développer les mesures transversales d'accompagnement pour garantir l'efficacité des interventions.

La définition de la nouvelle vision de l'agriculture guinéenne découlant de la PDA procède d'une analyse des mutations du contexte régional et international, du contexte national et des options exprimées par les producteurs qui sont les premiers acteurs de la transformation de l'agriculture guinéenne.

L'analyse du processus d'élaboration de la politique a permis de montrer que les principales préoccupations des producteurs portent sur l'amélioration de la productivité agricole des exploitations, le renforcement des capacités des producteurs en matière de commercialisation à travers la mise en place d'infrastructures de marché et de systèmes d'informations fonctionnels sur les prix et les marchés, le financement du secteur agricole, l'amélioration de l'accès des produits agricoles au marché.

Pour faciliter la mise en œuvre de la PDA, le gouvernement a mis en œuvre un large éventail d'instruments pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire, d'accès aux marchés, de renforcement

des capacités des organisations de producteurs et du secteur agricole privé, bref de réduction de la pauvreté. Parmi ces instruments, il faut citer :

- ❑ la mise en place de projets de développement, financés exclusivement par des partenaires au développement et couvrant soit l'ensemble du pays, soit des zones géographiques limitées dans les différentes régions,
- ❑ le développement des infrastructures rurales, en tant que projets ou en tant que composantes de projets et dans ce cas faisant partie de projets de développement rural ;
- ❑ la structuration et le renforcement des organisations paysannes, à travers l'émergence d'organisations de producteurs des filières agricoles porteuses de croissance ou un ensemble de filières et cela dans tout le pays ;
- ❑ la mise en place de systèmes d'information de marchés sur les produits agricoles et sur le bétail, comme instruments de suivi de la politique, mais aussi d'évaluation et de prise de décision sur le secteur agricole.

Sur le plan du contexte régional, la PDA est en adéquation avec le PDDAA qui met aussi l'accent, à brève échéance, sur trois axes fondamentaux pour améliorer la situation de l'agriculture africaine à sa voir :

- ❑ l'accroissement des superficies cultivées, basé sur des systèmes de production améliorés et durables et sous-tendus par une maîtrise de l'eau, ce qui permettrait l'accroissement des disponibilités alimentaires ;
- ❑ l'amélioration des infrastructures rurales et des capacités commerciales pour l'accès aux marchés ;
- ❑ l'augmentation des approvisionnements alimentaires et la réduction de la faim sur le continent africain, rejoignant les objectifs de sécurité alimentaire ;
- ❑ le développement de la recherche agricole et des technologies pour accélérer les gains de productivité agricole.

En conclusion, malgré le contexte macro-économique encore défavorable, les résultats contrastés de la politique agricole et la difficile transition de l'agriculture guinéenne peu productive et familiale vers une agriculture de marché, certaines filières agricoles ont tiré profit des instruments de politique publique mis en œuvre. C'est le cas de la pomme de terre au Fouta qui est passée d'une situation embryonnaire en 1990 à une filière en pleine expansion sur le marché national et sous-régional, grâce à certaines mesures de politique comme la structuration des producteurs autour de la Fédération des Paysans du Fouta Djallon (FPPD), le développement des infrastructures rurales d'appui à la production et la commercialisation, le renforcement des capacités des producteurs et le développement de référentiel technique pour l'amélioration de la productivité.

Les instruments de politique mis en œuvre dans le domaine de la filière de la pomme de terre découlent donc de la politique agricole du gouvernement et sont en articulation avec ses différents axes stratégiques, tels que décrits sommairement plus loin dans le mémoire.

C'est ce cadre de politique agricole qui a permis à la Guinée d'ouvrir la voie à l'émergence des filières agricoles et de faire évoluer progressivement le rôle de l'Etat et des acteurs économiques dans le développement des marchés agricoles.

2. Description des instruments de politique d'infrastructures rurales et de systèmes d'information de marché en Guinée

Les instruments de politique d'infrastructures rurales et de systèmes d'information de marché sont décrits ici dans leur généralité et couvrent parfois l'ensemble du pays et l'ensemble des filières dans le cadre de la politique de développement agricole.

A. Les infrastructures rurales

Toutes les politiques et stratégies de développement sur le secteur agricole depuis 1990 ont placé les infrastructures rurales au centre des stratégies d'intervention. Ce choix se justifie largement par le manque généralisé d'infrastructures d'appui à la production et à la commercialisation agricoles, considéré comme l'une des principales contraintes au développement rural en Guinée. Les problèmes auxquels les producteurs ont toujours été confrontés dans ce domaine se résument au quasi-enclavement des zones de production, donc à des difficultés de produire dans une perspective de marché, la difficulté d'accéder aux marchés, le manque de structures de stockage et de conservation entraînant des pertes élevées de produits à la récolte et limitant les possibilités de valorisation des filières agricoles.

C'est dans ce cadre que la Guinée a sollicité en permanence des appuis extérieurs pour la mise en œuvre des actions de développement, soit pour des projets s'occupant uniquement d'infrastructures rurales, soit alors, et ce sont les plus nombreux, pour des projets ayant des composantes consacrées uniquement aux infrastructures rurales. Ces projets ont eu essentiellement comme composantes :

- les aménagements hydro-agricoles pour permettre aux paysans d'accroître les volumes de production par unité de surface et assurer du coup la préservation de l'environnement ;
- la construction ou la réhabilitation de pistes pour désenclaver les zones de production, réduire les coûts des transactions et faciliter l'accès des producteurs et des filières agricoles aux marchés ;
- la construction de magasins de conservation des produits agricoles dans les zones de production pour lever la contrainte liée aux pertes après récoltes et d'entreposage, mais aussi pour permettre de réguler l'écoulement des produits sur les marchés au profit des producteurs ;
- la construction de hangars de marchés pour faciliter les opérations commerciales.

Parmi les projets ayant été réalisés dans ce cadre, on peut citer, entre autres :

- le projet national d'infrastructures rurales (PNIR1) ayant couvert l'ensemble du pays sur la période 1991-1996. Le projet a financé la réhabilitation de 5 620 km de pistes dans le pays et aménagé près de 6 000 ha de bas-fonds (LPDA2, 1997),
- le projet de développement rural intégré du Fouta Djallon, réalisé de 1998 à 2007 qui a couvert les préfectures de Mali et Lélouma en Moyenne Guinée et qui a aménagé 987 ha de bas-fonds, réhabilité 261 km de pistes et construit 15 magasins de 150 m² chacun pour le stockage des produits agricoles après les récoltes (PDRI- FD, 2007),
- le projet de développement rural Mali-Yambering, mis en œuvre de 1999 à 2006 dans la préfecture de Mali et qui a réalisé 104 ha d'aménagements de bas-fonds, construit 164 km de pistes pour désenclaver les zones de production et construit 10 magasins de stockage de produits agricoles (PDR-MY, 2006),
- le projet de réhabilitation agricole et d'appui au développement local du Fouta Djallon : mis en œuvre de 2000 à 2007, il avait comme principales composantes la réhabilitation des pistes de désenclavement, l'aménagement de bas-fonds, la gestion des terroirs. Le projet a couvert les

préfectures de Labé, Mali, Tougué, Koubia et Lélouma et a réhabilité environ 178 km de pistes entre 2000 et 2006. Les autres activités réalisées portent sur la gestion des terroirs,

- le programme d'appui aux collectivités villageoises (PACV) qui intervient sur l'ensemble du pays depuis 1999 et réalise essentiellement des infrastructures socio-communautaires. Dans sa première phase de 2000 à 2005, le programme a financé la réhabilitation de nombreuses pistes en appui aux activités de production et de commercialisation agricoles, mais aussi la construction de marchés (hangars et kiosques),
- le projet de développement social durable de la Haute et Moyenne Guinée qui intervient dans les préfectures de Labé, Mali, Lélouma, Tougué, Koubia en Moyenne Guinée finance les infrastructures communautaires, mais aussi des magasins villageois pour le stockage des produits agricoles. Cette activité de construction de magasins est en cours d'exécution,
- le projet national d'infrastructures rurales (PNIR2) : ce programme couvre l'ensemble du pays et comprend une composante pistes rurales pour réhabiliter au total environ 2 000 km de pistes communautaires et préfectorales, une composante reconstruction d'urgence de bâtiments administratifs et une composante « infrastructures pilotes de commercialisation ». Cette dernière financera la construction d'une plateforme de consolidation et de conservation de la pomme de terre au Fouta (Timbi Madina) en appui à la commercialisation de la pomme de terre et son exportation vers les pays voisins. La construction de cette plateforme est complémentaire du projet de renforcement des capacités commercialisation dont la FPPD a bénéficié (PNIR2, 2004),
- le projet d'appui du CCFD à la FPPD : en dehors des projets strictement infrastructurels, la FPPD a bénéficié depuis 1990 de nombreux appuis qui lui ont permis d'améliorer les capacités d'organisation, de structuration et d'encadrement des producteurs, mais aussi de leur permettre de s'insérer dans des réseaux d'échanges en Guinée, dans la sous-région et ailleurs. C'est dans ce cadre que le CCFD collabore avec la FPPD depuis 1995, ainsi que l'AFD en finançant pour la commercialisation, la construction de près de 30 magasins de stockage de pomme de terre et les activités de collecte d'informations de marchés qui ont contribué au développement de la filière. Il s'agit de magasins de différentes tailles existant au niveau des groupements, des unions, au niveau de la FPPD et au niveau de certains centres de relais comme Labé, Mamou. Les plus gros magasins se trouvent à Timbi Madina et à Labé. La capacité de stockage de ces magasins varie entre 10 et 200 tonnes selon les niveaux,
- les appuis de l'AFD : l'AFD a financé en 1998 un projet d'appui à la FPPD d'un montant équivalent à 1,44 million d'Euros qui a permis d'aménager 106 ha de terres, de construire 13 magasins de stockage, de remettre en état 2 pistes et 11 ouvrages de franchissement dans les zones de production (Cavalier, 2003). Depuis 2005, l'AFD finance un projet de renforcement des capacités commerciales (PRCC) dont un des volets porte sur l'appui à l'exportation de la pomme de terre dans la sous-région ouest-africaine. L'objectif de cet appui est « *de permettre la structuration d'une filière export à travers la prospection des marchés sous-régionaux par des études et la mise en place d'une marque commerciale et d'un logo (Belle de Guinée) enregistré par l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) et d'une ébauche d'une véritable stratégie commerciale à l'export* » (AFD Guinée, 2008).

La liste des projets présentés et leur description ne sont pas exhaustives et ne concernent pour l'essentiel que des activités qui touchent la région de la Moyenne Guinée. La description de ces investissements est obtenue grâce à l'examen du portefeuille des projets disponible et en cours d'actualisation. En raison de la faible disponibilité des statistiques et de la déficience du système de suivi évaluation, il est difficile d'obtenir des informations précises sur les financements exacts par composante, tant les sources d'information sont parfois contradictoires. Toutefois, les informations recueillies distinctement permettent de dire que dans les projets de développement rural, plus de 70 % du budget sont consacrés à la réalisation d'infrastructures rurales comme les pistes rurales, les aménagements hydro-agricoles, la construction de magasins ou d'autres infrastructures socio-communautaires comme les forages pour

l'approvisionnement en eau, les écoles et les centres de santé aussi qui représentent une demande paysanne très importante.

A titre d'exemple, il faut mentionner que le PNIR1 avait mobilisé près de 100 millions de dollars représentant le concours financier de plusieurs partenaires au développement comme la Banque Mondiale, l'Usaid, la coopération économique allemande, la coopération française, l'Agence française de développement, la Banque africaine de développement et l'Union européenne (LPDA2, 1997), ce qui montre l'importance accordée aux infrastructures rurales dans le secteur agricole.

Le portefeuille des projets d'infrastructures rurales est présenté dans le tableau suivant, avec la couverture géographique, les montants et les sources de financements.

Tableau 3. Portefeuille de projets /composantes infrastructures rurales au Fouta

Titre du projet	Zone d'intervention	Période	Composantes	Coût du projet (en milliers de dollars US)	Source de financement
Projet National d'infrastructures rurales (PNIR1)	Tout le pays	1993-1997	Aménagements de bas-fonds, réhabilitation de pistes rurales	95 000	IDA, gouvernement guinéen
Projet de réhabilitation agricole et développement local au Fouta Djallon	Labé, Koubia, Mali, Lélouma, Tougué	2000-2007	Réhabilitation de pistes rurales, aménagements de bas-fonds, gestion de terroirs	14 500	FIDA, OPEP, gouvernement guinéen
Programme d'appui aux Collectivités villageoises (PACV1)	Tout le pays	2000-2005	Infrastructures rurales et socio-économiques, développement local	38 700	IDA, FIDA, AFD, ADF, gouvernement guin., bénéficiaires
Programme d'appui aux Collectivités villageoises (PACV2)	Tout le pays	2007-2012	Infrastructures rurales et socio-économiques, développement local	55 000	IDA, FIDA, AFD, ADF, gouvernement guin., bénéficiaires
Projet de Développement Rural du Fouta Djallon	Mali, Lélouma	1998-2007	Aménagements de bas-fonds, réhabilitation de pistes rurales, construction de magasins d'entreposage de produits agricoles, formation	11 500	BID, gouvernement guinéen
Projet de Développement Rural Mali-Yampering	Mali	1999-2006	Aménagements de bas-fonds, réhabilitation de pistes rurales, construction de magasins	10 490	BID, OPEP, gouvernement guinéen
Programme d'appui aux Petits Paysans (PAPP)	Labé, Koubia, Mali, Lélouma, Tougué	2003-2009	Infrastructures rurales et activités génératrices de revenus	8 000	ACDI, gouvernement guinéen
Projet National d'infrastructures rurales (PNIR2)	Tout le pays	2004-2009	Pistes rurales, infrastructures de commercialisation, infrastructures socio-communautaires	34 500	IDA, BAD, BID, gouvernement guinéen
Projet de Développement Social Durable en Haute et Moyenne guinée (PDSD-HMG)	Tougué, Koubia, Mali en Moyenne guinée	2003-2008	infrastructures rurales et socio-communautaires, développement local, microfinance	32 000	BAD, gouvernement guinéen
Appui aux activités de commercialisation	FPPD	Depuis 1995	Construction de magasins de stockage pomme de terre, réhabilitation de pistes	nd	CCFD, AGRICORD, AFD

Source : BCEPA-Ministère de l'Agriculture, 2007. Rapports commercialisation FPPD 2002-2006

B. les systèmes d'informations de marché (SIM)

Les SIM ont été mis en œuvre par les politiques publiques depuis le début des années 1990 en Guinée. Ils s'inscrivaient dans le contexte général de la libéralisation de l'économie guinéenne et visait à améliorer la transparence des marchés et à offrir aux pouvoirs publics des outils d'analyse et d'aide à la prise de décision sur la situation de la production agricole et des marchés. Ils devraient également faciliter l'élaboration des comptes de l'agriculture et l'évaluation de l'impact des politiques mises en œuvre. Les SIM étaient censés alors produire des informations actuelles sur les prix des produits agricoles auprès des exploitations et sur les marchés, sur les volumes de produits agricoles mis sur les marchés, sur les types de produits et d'acteurs et sur les coûts des transactions commerciales (LPDA2, 1997). Ces informations devaient être mises à la disposition des acteurs économiques à travers les médias locaux et contribuer à améliorer la transparence des marchés et les capacités de négociation des producteurs des filières agricoles.

Tous les systèmes d'information présentés ici ont une couverture.

Le Système d'Information sur les Produits Agricoles en Guinée (SIPAG) :

Le SIPAG a été créé en 1993 en tant que projet du Ministère en charge du secteur agricole pour collecter, traiter, analyser et diffuser les données sur les prix des produits agricoles sur les marchés sur l'ensemble du pays. Le financement du projet a été assuré jusqu'en 1998 par l'union européenne (UE). Au cours de cette période, les activités de collecte des prix couvraient 85 marchés de produits agricoles, répartis sur l'ensemble du territoire national. Lorsque le financement de l'UE est arrivé à son terme, le PASAL d'abord, puis le DYNAFIV ont pris le relais de l'appui financier, mais avec une réduction budgétaire significative.

Aujourd'hui, le SIPAG compte un réseau de 38 agents chargés de la collecte sur les marchés. Les prix de 20 produits alimentaires de base sont suivis hebdomadairement, ainsi que les coûts de transport et les volumes collectés. Les activités de collecte, de traitement des informations de marchés fonctionnent assez bien.

Mais depuis 1998, le dispositif de collecte des prix a été ramené à 50 marchés (marchés de collecte ou ruraux et marchés de consommation et de gros ou urbains) au niveau national. Les informations sont traitées, analysées et publiées dans un bulletin hebdomadaire portant sur les prix des produits agricoles sur les différents marchés et un bulletin trimestriel qui donne des informations sur les quantités des produits vendus sur les marchés, les prix, les circuits de commercialisation et les coûts de transport. Une fois traitées, les informations de marchés sont diffusées à travers un bulletin hebdomadaire, un bulletin trimestriel et une diffusion en langue française à la radio nationale et sur les radios rurales de Kindia, Kankan et Labé (SIPAG, 2007).

Le SIPAG travaille depuis 1999, en tant qu'agence gouvernementale, en partenariat avec le RESIMAO à qui il fournit périodiquement des informations de marchés, ainsi qu'avec l'observatoire du marché agricole (OMA) du Mali.

Le réseau des systèmes d'information des marchés agricoles de l'Afrique de l'Ouest (RESIMAO) auquel le SIPAG a adhéré réunit 8 pays de la CEDEAO.

Le Projet Dynamisation des Filières vivrières (DYNAFIV) : mis en œuvre en 2002, il a assuré le relais du projet d'appui à la sécurité alimentaire (PASAL) et avait pour objectifs :

- d'augmenter la compétitivité des filières vivrières par la mise au point et la diffusion d'innovations technologiques pour la transformation des produits et par le soutien aux opérations locales de commercialisation ;

- de soutenir la structuration des opérateurs de ces filières sur des bases professionnelles ;
- de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique de sécurité alimentaire (maîtrise des importations de produits vivriers, amélioration du cadre économique et réglementaire, prise en compte des accords internationaux...), favorisant la concertation et l'implication de l'ensemble des acteurs des filières et reposant sur un système d'information fiable et pérennisé.

Le projet comprend quatre composantes à savoir : une composante compétitivité des filières, une composante organisation commerciale et professionnelle des opérateurs, une composante d'appui à la politique de sécurité alimentaire et une composante « management ».

Le système d'information de DYNAFIV est assimilé au service suivi-évaluation, information et communication (SEIC) qui est chargé du suivi des enquêtes sur les importations, ainsi que du traitement et de l'analyse des informations. Il assure les tâches suivantes :

- ✓ établissement de tableaux de bord pour les activités du projet ;
- ✓ suivi des activités des différentes cellules du projet ;
- ✓ suivi d'impact du projet (résultats, effets,...) ;
- ✓ suivi des indicateurs figurant dans le cadre logique du projet ;
- ✓ élaboration et mise en œuvre de la stratégie et du programme d'information-communication de DYNAFIV ;
- ✓ collecte, traitement, analyse et diffusion de l'information sur les prix des produits agricoles et des importations ;
- ✓ traitement, mise en forme et diffusion des résultats d'études et d'enquêtes sur les filières vivrières ;
- ✓ collaboration avec l'Observatoire de la filière riz et des autres produits vivriers ;
- ✓ mise en place d'un dispositif de communication du projet.

Sur le plan opérationnel, le fonctionnement de DYNAFIV repose sur un réseau de 35 agents répartis sur l'ensemble du pays pour :

- assurer le suivi des opérations de commercialisation des opérateurs appuyés par le projet (à travers les fiches de marchés et les fiches de suivi de transaction monétaire) ;
- recueillir des données pour l'évaluation économique des décortiqueuses, ainsi que le recueil de données sur le nombre de matériel post-récolte ;
- assurer le suivi des flux de riz au niveau de chacune des localités afin d'estimer les volumes de riz faisant l'objet d'échanges entre les différents marchés du pays.

Le SEIC assure l'animation de ce réseau, ainsi que le traitement et la diffusion des informations collectées. Sur cette base, les informations sont diffusées auprès d'un large public, en particulier auprès de nombreux services publics et ministères. A la demande du Ministère de l'agriculture et de l'élevage, un diaporama sur le sujet a été conçu en 2005.

Par rapport à ces tâches et en plus des études de capitalisation, le projet DYNAFIV produit depuis 2002, à partir de sa base de données, un bulletin trimestriel sur le suivi des importations alimentaires, des tableaux de bord annuels sur les filières de production et sur des thèmes spécifiques comme le crédit, sur les flux du riz en Guinée, des rapports d'études, des séries de prix du riz, ainsi que des activités de recensement des décortiqueuses dans le cadre de l'appui aux opérateurs de la commercialisation agricole. Le suivi des importations de riz est opérationnel depuis plus de dix ans (PDA, 2007).

L'agence pour la commercialisation agricole (ACA) : l'ACA est une ONG nationale née en 1999 de la restructuration de la Fondation pour l'Investissement dans la Commercialisation Agricole (FICA) qui était financée par l'USAID et dont l'objectif était de contribuer au développement d'un secteur privé dynamique dans la production et la commercialisation agricoles.

Parmi les domaines d'intervention de l'ACA, il faut citer la collecte et la diffusion des prix des principaux produits agricoles sur les marchés afin de faciliter l'accès des producteurs aux informations de marchés.

En termes d'activités de marchés, l'ACA produit régulièrement depuis 2000 :

- un bulletin bimestriel dénommé « Bulletin écho rural » qui comporte les prix de produits agricoles vivriers, de rente, les données sur les filières agricoles selon leur importance par zone, les informations agricoles, les coûts du transport des produits, ainsi que d'autres informations économiques et monétaires ;
- un bulletin hebdomadaire des marchés régionaux pour les prix moyens et de gros ;
- un bulletin hebdomadaire des prix sur les marchés forains souvent mis à la disposition des paysans à travers les centres d'information agricoles et commerciales installés au niveau des principaux marchés et diffusés tous les jeudis sur les radios rurales de Labé, Kankan, Kindia et N'Zérékoré ;
- des tableaux imagés des prix pour en faciliter l'utilisation. Comme le SIPAG, l'ACA travaille en partenariat avec l'OMA du Mali pour la fourniture des informations sur les prix du riz importé et de la pomme de terre dans le cadre du projet sous-régional de l'USAID (ACA, 2008).

Le SIM bétail :

Le système d'information sur les marchés à bétail (SIM-Bétail) concerne le secteur de l'élevage et porte sur le suivi permanent d'un panel de points d'échanges économiques sur le bétail et la viande, notamment les marchés à bétail, les abattoirs et les points stratégiques de contrôle des flux commerciaux du bétail. Il a pour objectif de produire et de mettre à la disposition des utilisateurs, des informations fiables sur l'exploitation commerciale du bétail en Guinée en contribuant ainsi à l'amélioration des connaissances des activités économiques du sous-secteur de l'élevage. Le SIM-bétail concerne de nombreux acteurs qui sont :

pour les acteurs de la commercialisation du bétail et de la viande à qui il va :

- fournir les éléments nécessaires pour assurer une meilleure prise de décision dans leurs transactions commerciales et assurer une transparence des prix pratiqués ;
- engager les acteurs dans une voie de normalisation des circuits de commercialisation en vue de leur évolution vers des systèmes régionaux ;
- informer les éleveurs sur la dynamique des marchés afin de leur permettre de saisir les opportunités, de se positionner par rapport à la demande et d'avoir les moyens de négocier face à

leurs partenaires, intermédiaires et commerçants qui disposent de réseaux performants en la matière.

pour les institutions publiques :

- renforcer les systèmes d'information sur l'élevage pour l'amélioration de la prise de décision dans le pilotage du sous-secteur à travers la disponibilité des séries chronologiques homogènes permettant de dégager des tendances indispensables à : (i) l'établissement des prévisions économiques à moyen et long termes, (ii) la conception de nouveaux programmes de développement de l'élevage et (iii) l'évaluation de l'impact socio-économique des différents programmes mis en œuvre pour le développement du sous-secteur ;
- fournir les indicateurs complémentaires pour l'élaboration de la partie élevage des comptes nationaux ;
- permettre une meilleure connaissance des termes de l'échange pour l'alerte précoce pastorale et le suivi de la sécurité alimentaire au niveau des éleveurs.

Le SIM-Bétail a démarré en 2006 par un volet « suivi des marchés à bétail ». Il sera élargi aux abattoirs et aux points stratégiques de contrôle des flux commerciaux du bétail quand il aura atteint sa vitesse de croisière. La collecte des données porte actuellement sur un échantillon de 15 marchés à bétail répartis sur les 4 régions naturelles (3 en Basse Guinée, 7 en Moyenne Guinée, 3 en Haute Guinée et 2 en Guinée Forestière). Ces marchés ont été choisis en fonction de plusieurs critères, dont la répartition géographique, la typologie des marchés et d'autres critères spécifiques.

Ce volet « suivi des marchés à bétail » permet d'obtenir des indicateurs sur la fréquentation des marchés (en nombre d'animaux présentés), la dynamique des marchés (en nombre d'animaux vendus), le prix et le poids des animaux par catégorie comme éléments de conjoncture économique du secteur élevage. En termes de prix, les premiers indicateurs produits sont fournis par catégorie animale. Le système devra aboutir à la production des prix au kg vif, lorsque des bascules pèse-bétail seront disponibles sur les marchés.

Les informations sont publiées sous forme de notes de synthèse directe des résultats sur un tableau noir affiché au marché, de bulletins périodiques, ainsi que la diffusion des informations à la radio.

La diffusion à travers les périodiques a commencé par un bulletin hebdomadaire dénommé « Bétail-hebdo », dont quatre numéros ont été publiés en novembre et décembre 2006. La production de ce bulletin a été bien appréciée par la plupart des utilisateurs. Un premier bulletin mensuel a été produit sur le mois de décembre 2006. Par la suite, la Direction de l'élevage a décidé de produire deux bulletins trimestriels dans le cadre d'un rattrapage dans les publications avant de poursuivre avec la production des bulletins hebdomadaires et mensuels en temps réel. Deux bulletins portant respectivement sur le deuxième et le troisième trimestre 2007 sont en cours de préparation (DNE, 2007).

Après une analyse de la périodicité des publications, l'hebdomadaire et le mensuel ont été jugés plus appropriés aux besoins des utilisateurs, mais malgré l'intérêt des acteurs pour les informations produites, les activités du SIM-bétail ont été interrompues pour des raisons de financement.

Le tableau ci-dessous présente le portefeuille des programmes portant sur les systèmes d'information de marchés avec les sources de financement

Tableau 4. Portefeuille de projets d'appui aux systèmes d'informations sur les marchés en Guinée

Titre du projet	Zone d'intervention	Période	Composantes	Coût du projet	Source de financement
Projet Dynamisation des filières vivrières	Tout le pays	1998-2008 en plusieurs phases	Appui à la compétitivité des filières agricoles, Appui à l'organisation commerciale des opérateurs, appui à la sécurité alimentaire	8 800 231 FF de 1998-2002 1 369 392 Euros de 2002-2008	AFD, SCAC,
Systèmes d'information des produits agricoles en Guinée	Tout le pays	Depuis 1992	Collecte et diffusion des informations sur les prix des produits sur les marchés de production et de consommation	Financé par Dynafiv depuis 2002	Union Européenne, AFD, SCAC
Agence pour la commercialisation agricole	Tout le pays	Depuis 1999	Collecte et diffusion des informations sur les prix de gros des produits sur les marchés	6584 89 000 GNF de 2000-2006	USAID
Système d'information sur le marché de la pomme de terre	Tout le pays	Depuis 2000	Recueil des informations sur le prix de la pomme de terre, les types d'acteurs et la demande	nd	CCFD, SCAC, AFD,
Projet de renforcement des capacités commerciales (PRCC)	Fouta	Depuis 2005	2005-2009	470 000 Euros	AFD
Système d'information sur le marché du bétail	Tout le pays	2005-2010	Informations sur les prix, les types d'acteurs	8 000 000 Euros pour tout le projet PASEL	Union Européenne

Source: AFD, BSD, SIPAG, ACA, DNE, 2007.

NB : 1 dollar US = 1 700 GNF (Franc Guinéen) en 2000 et 4 800 GNF en 2008.
1 Euro = 6 500 GNF en 2008.

Le tableau suivant plus spécifique montre le budget d'investissement et de fonctionnement du système d'information sur les produits agricoles en Guinée.

Tableau 5.
Budget d'investissement et de fonctionnement du SIPAG en 2007 -En Franc Guinéen (GNF)

Rubriques	Nombre unités	prix unitaire (en milliers de GNF)	coût mensuel(en milliers de GNF)	coût annuel (en milliers de GNF)	coût annuel (en milliers de GNF)
Salaires et primes					97 728
Agents de suivi	55	70	3 850	46 200	
Enquêteurs Conakry	6	70	420	5 040	
Agents suivi radios rurales	5	50	250	3 000	
Cellule Centrale			3 624	4 3488	
Frais de déplacements					
Personnel cellule centrale et Enqueteurs Conakry					
Enqueteurs intérieur	3	25	375	4 500	
Frais de diffusion bulletin					20 400
Radio rurale de Labé	1	250	250	3 000	
Radio rurale de Kankan	1	250	250	3 000	
Radio rurale de Kindia	1	250	250	3 000	
Radio rurale de N'zérékoré	2	250	500	6 000	
Radio rurale de Kissidougou	1	250	250	3 000	
Radio Nationale	1	220	200	2 400	
Frais de transmission courriers					4 800
achats timbres, enveloppes	1	400	400	4 800	
Formations					17 500
Agents en informatique				15 000	
Agent de saisie en Access	1	2 500	2 500	2 500	
Communications					5 520
téléphone	1	100	100	1 200	
internet	6	60	360	4 320	

Budget d'investissement et de fonctionnement du SIPAG en 2007 (Suite et fin)

Rubriques	Nbre unités	prix unitaire(en milliers de GNF)	coût mensuel (en milliers de GNF)	coût annuel (en milliers de GNF)	coût annuel (en milliers de GNF)
Fourniture et consommables					28 800
fournitures et consommables de bureau	1	400	400	4 800	
fournitures et consommables informatiques	1	1 000	1 000	12 000	
carburant et lubrifiant	1	1 000	1 000	12 000	
Missions					35 000
suivi des agents	1	15 000		15 000	
organisation des ateliers	1	20 000		20 000	
Investissements					208 000
véhicule 4x4	1	200 000		200 000	
matériels informatiques	2	8 000		8 000	
Services extérieurs					12 100
entretiens et réparations véhicules	1	500		3 000	
entretiens et réparations matériels informatiques	1	250		1 500	
entretiens et réparations mobiliers de bureau	1	100		400	
installation et entretien téléphone et internet	1	600	600	7200	
Imprévus					22 533
imprévus				22 533	
Total général					452381400

Source : SIPAG, 2008

NB : Un Euro = 6 500 GNF

3. Justification du choix des deux instruments de politique étudiés

En Guinée, les infrastructures ont toujours constitué une préoccupation des pouvoirs publics à cause du rôle prépondérant qu'elles jouent dans l'amélioration de l'accès aux marchés, ensuite parce que leur réalisation requiert des investissements importants qui dépassent largement les limites des producteurs et parfois même des gouvernements.

Toutes les politiques et stratégies de développement agricole aussi bien au niveau national (DSRP, PDA) que sous-régional (ECOWAP, PDDAA), considèrent que l'amélioration de la compétitivité des filières agricoles passe par la nécessité absolue de développer les infrastructures d'appui à la production et la commercialisation.

Dans un contexte national où l'agriculture est l'activité principale de la majorité de la population, les activités de production et de commercialisation constituent des sources importantes de revenus contribuant fortement à la réduction de la pauvreté dans le pays et particulièrement en zone rurale.

Malheureusement, malgré les efforts consentis jusqu'ici, le manque d'infrastructures d'appui à la production et la commercialisation comme les pistes de désenclavement des zones de production, les structures d'entreposage et de conservation de la production et le manque d'informations de marchés constituent des contraintes majeures qui limitent le développement des filières agricoles dans le pays.

Dans la région du Fouta, la filière de la pomme de terre est aujourd'hui en pleine expansion grâce à l'action combinée des efforts d'amélioration des systèmes de production, d'organisation, mais aussi d'amélioration des infrastructures et des informations ayant permis de relier les producteurs au marché. Ce référentiel agronomique qui permet actuellement de produire trois campagnes de culture avec des rendements importants crée à certaines périodes un engorgement des marchés (avril et mai), montrant ainsi la nécessité de développer les infrastructures de conservation pour réguler le marché.

La décision et les choix de produire la pomme de terre dépendront durablement et en grande partie des possibilités qui seront offertes aux paysans de la région pour produire et pouvoir écouler selon leurs intérêts et le marché.

Si les infrastructures de conservation sont cruciales pour la pomme de terre, elles sont intimement liées au système d'information dans le cadre du processus de mise en marché, la capacité de commercialisation étant associée à l'objectif de connaissance du marché et d'amélioration des capacités de négociation pour les producteurs.

Le choix de ces instruments dans le cadre de ce travail de recherche tient à leur prépondérance dans les priorités des politiques, et aux contraintes auxquelles les paysans sont confrontés, notamment pour la pomme de terre qui est un produit périssable et aussi du fait que la production ne peut se développer que si les conditions de commercialisation sont améliorées.

Enfin, le choix d'une approche d'évaluation de la politique agricole à travers les instruments permet de sortir de la démarche classique qui a toujours porté sur l'évaluation des politiques dans leur globalité, dans les objectifs et les résultats que le gouvernement s'est assignés. L'évaluation d'un instrument ou d'un groupe d'instruments pourrait apporter des réponses adaptées sur les effets pertinents attendus ou pas sur des filières ou des acteurs spécifiques de la politique agricole.

Chapitre III

Analyse de la contribution des instruments étudiés sur le fonctionnement du marché de la pomme de terre

I. Analyse du marché de la pomme de terre en Guinée

1. Historique

Comme toutes les autres cultures vivrières et maraîchères, la pomme de terre est une des cultures traditionnelles du Fouta Djallon. Selon les informations provenant de plusieurs sources locales, elle aurait été introduite dans la région dans les années 1920 et son développement est lié à des conditions édapho-climatiques qui lui sont particulièrement favorables.

Le développement de la pomme de terre à grande échelle a commencé vers la fin des années 1980, avec la mise en place du projet de développement agricole de Timbi Madina (Pita) grâce à l'appui de la coopération française. Le projet a posé non seulement les bases d'une production intensive à travers l'amélioration des systèmes de production, les aménagements agricoles, mais a aussi et surtout favorisé la naissance, autour de la filière, d'organisations paysannes qui ont pu se constituer dès 1992 en Fédération, en l'occurrence la Fédération des paysans du Fouta Djallon (FPFD)¹².

2. Connaissance sommaire de la FPFD

La FPFD est une organisation née de la volonté des producteurs de la Moyenne Guinée de se structurer. Son objectif est d'augmenter le revenu des paysans par le développement des filières pomme de terre, oignon et tomate. Elle joue le rôle de coopérative en centralisant l'achat des intrants qu'elle revend à crédit aux adhérents, elle joue le rôle d'interface dans la commercialisation entre les producteurs et les commerçants, coordonne la mise en place des infrastructures contribuant au développement des filières (aménagements et magasins de stockage), représente les producteurs auprès des interlocuteurs publics et privés pour la mise en place d'un cadre favorable au développement des filières, met en œuvre des activités de formation, de conseil en relation avec les services publics et privés agricoles pour le renforcement des capacités des producteurs (FPFD, 2004).

La FPFD est constituée par les unions de zone, qui elles mêmes sont constituées par les groupements de producteurs.

Une union de zone est une entité géographique caractérisée par un marché commun auquel tous les groupements de la zone ont accès. Généralement, une union travaille sur une filière.

Un groupement est un ensemble de producteurs qui exploitent un même bas-fond sur des parcelles individuelles.

La Fédération est dotée aussi d'une équipe technique pluridisciplinaire qui appuie et encadre les producteurs dans les activités techniques, de formation et de commercialisation.

La FPFD est régie par un règlement intérieur. Elle tient une assemblée générale une fois tous les cinq ans pour renouveler les organes et une assemblée générale thématique tous les ans. Ces instances sont les organes de délibération et de décision de la FPFD. Elle fonctionne sur des ressources propres (cotisations,

¹² Le siège de la FPFD est basé à Timbi Madina (Pita).

adhésions, marges, prélèvements, frais de stockage) et sur des ressources externes constituées de subventions. Les principaux partenaires techniques et financiers de la FPDF depuis 1990 sont la coopération française (SCAC), l'Agence Française de Développement (AFD), le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD), l'AFDI Nord-Pas de Calais, la coopération canadienne et la coopération allemande (FPDF, 2004).

Grâce à l'appui constant de ces différents partenaires au développement agricole depuis 1992, la filière de la pomme de terre est aujourd'hui la plus dynamique et la mieux structurée en Guinée.

3. Organisation et évolution de la filière pomme de terre en Guinée

A. Structuration de la filière : la mise en œuvre du projet de développement agricole à Timbi Madina en 1988 a permis la constitution progressive de nombreuses organisations paysannes autour de la filière. Les paysans se sont constitués d'abord en groupements de production de pomme de terre. Avec l'appui du projet et d'autres partenaires, les groupements se sont constitués en union, donnant ainsi naissance à la plus grande union qui est l'union des groupements de Timbi Madina (UGTM). A partir de là, beaucoup d'autres groupements émergent dans la région et sont constitués en unions, notamment à Dalaba, à Mali, à Lélouma, à Tougué, à Mamou et à Labé.

La filière pomme de terre a pu se structurer non seulement grâce au dynamisme de la FPDF, mais aussi aux appuis constants du SCAC depuis la fin des années 1980, de l'AFD depuis 1995, de l'Union Européenne depuis 2005, du CCFD depuis 1995, de la coopération canadienne depuis 2004, des ONG comme le réseau d'agri-agences (AFRICORD) depuis 2004 et cela, à travers des projets d'appui à la structuration et au renforcement des capacités de commercialisation.

La FPDF compte des organisations de producteurs dans les grandes zones de production de la pomme de terre dans les préfectures de Pita, Dalaba, Mamou, Lélouma, Labé et Mali. La zone de Timbi Madina, qui a donné naissance au projet originel de développement de la pomme de terre abrite le siège de la FPDF. Elle comprend actuellement 25 unions de producteurs dont 30% sur la pomme de terre, 500 groupements de producteurs dont 30 % sur la pomme de terre et 20 000 membres dont plus de 20 % sur la pomme de terre (FPDF, 2006).

Le nombre de groupements de pomme de terre est passé de 48 en 2000 à 130 en 2007 et celui des unions de 4 en 2000 à 8 en 2007 pour un nombre d'adhérents estimé à 5 000 producteurs.

Mais, malgré cette évolution, tous les producteurs ne sont pas affiliés à la FPDF. Il existe de nombreux groupements et unions indépendants qui évoluent séparément de la FPDF et qui produisent également de la pomme de terre. C'est le cas des groupements et unions de Soumbalako à Mamou et de certains groupements de Fougou dans la préfecture de Mali pour ne citer que ceux-là.

Par ailleurs, compte tenu du dynamisme de la filière, on note une émergence de producteurs individuels qui sont installés à la périphérie des centres urbains comme Labé et Dalaba et qui sont, soit des fonctionnaires reconvertis ou à la retraite (cas de El Hadj Dansoko et de Boubacar Lafou à Labé), soit des commerçants dont les ressources leur permettent de disposer de bonnes terres, de les aménager, d'acheter les intrants, d'organiser la production et la commercialisation.

En s'engageant dans l'objectif global d'amélioration des revenus des producteurs de la pomme de terre, la FPDF était confrontée au départ au caractère extensif de la production, à l'absence d'infrastructures, à la domination des importations et à l'absence de concertation entre les différents acteurs de la filière. Elle s'est donc assigné des objectifs visant à lever progressivement ces contraintes en développant des activités liées à :

- l'appui à la production à travers un système adéquat d'approvisionnement en intrants, d'aménagement de bas-fonds et de réhabilitation de pistes rurales ;

- l'appui à la commercialisation avec le développement des infrastructures de commercialisation, la connaissance des marchés et la recherche de nouveaux débouchés, l'amélioration de la qualité et de la compétitivité de la pomme de terre ;
- la mise en œuvre d'activités de formation, de structuration et de professionnalisation afin de renforcer les capacités de production et de négociation des producteurs avec l'appui du service de conseil et de la gestion.

Toutes les activités menées par la FPFD depuis 1992 s'inscrivent dans cette stratégie et sont en harmonie avec la politique de développement agricole mise en œuvre par la Guinée.

La FPFD sert d'interface entre les autres acteurs partenaires et les organisations de producteurs dans tous les domaines. Elle dispose d'un système d'approvisionnement en intrants financé sur des fonds propres et sur des ressources extérieures pour acheter les intrants et les distribuer aux producteurs à des taux préférentiels. Elle organise la commercialisation et prospecte les marchés nationaux et extérieurs pour faciliter l'écoulement de la production de la pomme de terre (FPFD, 2006).

B. Potentiel et niveau de production de la pomme de terre au Fouta

Les bas-fonds, les plaines et les tapades sont les lieux de culture de la pomme de terre au Fouta. La tapade se définit comme une portion de terre délimitée par une clôture et située aux alentours des cases. Les calendriers agricoles, les volumes de production et les rendements varient suivant les sols, les pratiques agricoles et les saisons de production.

La Guinée dispose d'un atout important pour la production et la commercialisation de la pomme de terre aussi bien pour le marché national que pour le marché sous régional. La pomme de terre, au delà de sa contribution à la sécurité alimentaire des populations guinéennes est une activité génératrice de revenus et qui offre de l'emploi aux producteurs, notamment les femmes et les jeunes, aux commerçants, aux transporteurs (FIDA, 2008).

Malgré l'augmentation du nombre de producteurs et des surfaces cultivées depuis 1990, la Moyenne Guinée disposerait encore d'un potentiel de plus de 3 000 ha en bas-fonds et 29 400 ha en plaines aménageables non encore valorisés (PDA, 2007), sans oublier que les coteaux aussi s'adaptent à la production hivernale. En plus, on constate un engouement des commerçants, des fonctionnaires, des retraités et des jeunes scolarisés de la région à s'investir dans la production de pomme de terre qui est perçue actuellement comme une importante source de revenus.

La production actuelle de pomme de terre est estimée à 16 000 tonnes dont environ 5 000 tonnes sont vendues sur le marché sous-régional au Sénégal, en Gambie, en Guinée Bissau et en Sierra Leone. Mais c'est une filière en pleine expansion et demeure une activité de forte génération de revenus. Le rendement moyen à l'ha varie de 15 à 25 tonnes selon les zones. La FPFD évalue aujourd'hui à 100 000 tonnes le marché potentiel de pomme de terre dans la sous-région.

Les tableaux et graphiques suivants montrent que les productions des autres cultures, à l'échelle nationale, sont de loin plus importantes que la pomme de terre et que celle-ci n'est pratiquement produite que dans la région de la Moyenne Guinée (Fouta), et la production du Fouta se confond avec celle du pays.

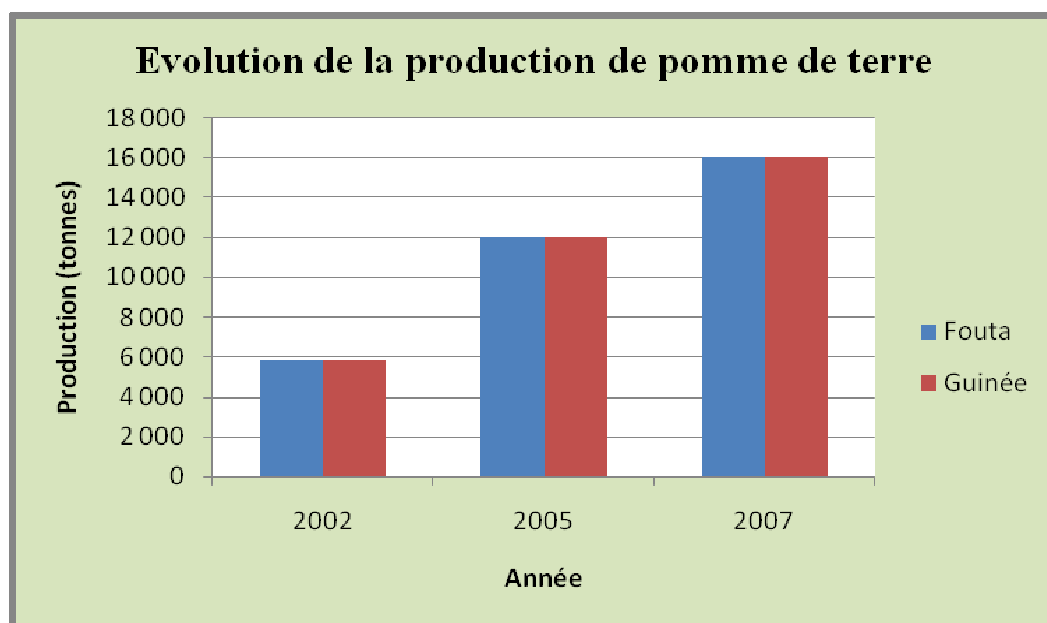
Tableau 6. Evolution comparative de la production de la pomme de terre et des cultures et au Fouta de 2002 à 2007

Cultures	Production (en tonnes)					
	2002		2005		2007	
	Fouta	Guinée	Fouta	Guinée	Fouta	Guinée
Riz	77 877	1 114 809	87 328	1 350 176	95 187	1 534 088
Maïs	129 738	451 806	177 485	717 550	232 505	952 170
Fonio	120 460	206 951	144 094	219 361	170 030	341 218
Arachide	38 145	240 571	42 370	275 590	47 133	315 706
Manioc	268 532	922 465	485 645	1 017 430	670 463	1 122 171
Pomme de terre	5 850	5 850	12 000	12 000	16 000	16 000

Source : SNSA, 2007-FPPD, 2006-Estimations de l'auteur, 2008.

Si ce tableau montre la prépondérance du Fouta dans la production de la pomme de terre, le graphique ci-dessous fait ressortir l'évolution significative de la production depuis 2002.

Figure 1. Evolution de la production de pomme de terre au Fouta et en Guinée de 2002 à 2007



Même si les superficies mises en valeur restent encore très limitées dans cette région, la pomme de terre reste une importante source de revenus et un levier de développement pour le Fouta.

Sur la photo ci-dessous, on observe une opération de récolte de pomme de terre des groupements de producteurs dans la zone de Timbi Madina.

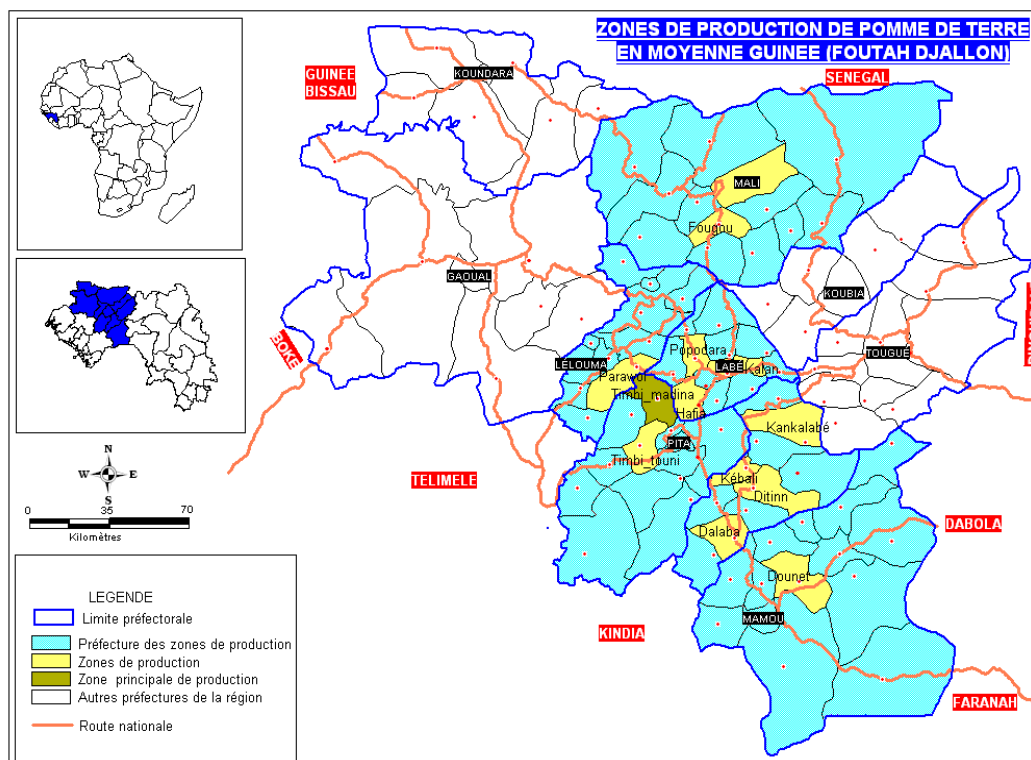
Figure 2. Opération de récolte de pomme de terre à Timbi au Fouta



Source : www.paysansdufouta.org

C. Zones de production et caractéristiques : les zones de production de pomme de terre du Fouta sont présentées très sommairement sur cette carte. Sans être circonscrites de manière précise, la carte présente uniquement les sous-préfectures dans lesquelles la pomme de terre est produite.

Carte 3. Carte des zones de production de pomme de terre au Fouta



Source : Carte réalisée par l'auteur.

La pomme de terre est devenue une culture phare du Fouta Djallon, principalement produite dans les préfectures de Pita (Timbi Madina), de Mamou (zone de Soumbalako), de Labé (Garambé, Hafia, Kaalan, Popodara), de Mali (Mali et Fougou), de Dalaba (Dalaba, Ditinn), de Lélouma. Elle peut se cultiver en trois saisons dans l'année selon les systèmes de culture : entre décembre et janvier (inter-saison), entre février et mars (contre-saison), entre juillet et août (saison pluvieuse). La contre-saison est la plus productive : rendement de près de 25 tonnes/ha contre 15 tonnes/ha en saison pluvieuse et 22 tonnes/ha en inter-saison. Les quantités produites varient selon les sources, mais semblent se situer, en 2007, aux alentours de 16 000 tonnes (PNAFA, 2008). Le recoupement des informations de terrain avec les différents documents de travail et rapports d'études permet de circonscrire les zones de production et les décrire sommairement comme suit :

Zone de Pita : la zone de Timbi est située sur le plateau central du Fouta dans la préfecture de Pita, à une altitude variant entre 900 et 1200 m. Les zones de Timbi Madina et de Timbi Touni (chefs lieux de sous-préfectures) abritent plus de 40 000 ha de plaines, dont les tapades. La zone de Timbi Madina est l'épicentre de la culture de pomme de terre, avec près de 300 ha aménagés. La zone a l'avantage aussi de disposer d'un réseau hydrographique très dense facilitant les travaux d'irrigation. Cette zone produit et commercialise près de 75 % de la production de pomme de terre du Fouta (Broutin, Alpha, 2007).

Zones de Dalaba : dans la préfecture de Dalaba, la pomme de terre est produite dans la périphérie de Dalaba et dans les sous-préfectures de Ditinn et dans une moindre mesure dans les sous-préfectures de Kébaly, Bodié, Kankalabé et Mafara. Nombreuses sont ces zones qui sont situées en montagne à une altitude variant entre 700 et 900 m. Selon les informations recueillies auprès des organisations de producteurs et des commerçants, on estime à environ 1300 tonnes la production de toute la zone de Dalaba en 2007.

Zones de Mamou : dans la préfecture de Mamou, la pomme de terre est produite essentiellement à Soumbalako qui est à cheval entre les sous-préfectures de Dounet et de Tolo. Cette zone produit surtout de la pomme de terre en culture de contre-saison. Les domaines de culture ont été aménagés et se situent le long du fleuve Bafing dont le débit permet l'alimentation en eau. On estime à 400 ha le nombre d'hectares aménagés dans cette zone (enquête de terrain, 2008). L'altitude est assez élevée dans cette zone et varie entre 400 et 800m. En dehors de la pomme de terre, on produit aussi et surtout de la tomate, des aubergines, du piment. La production de pomme de terre dans la zone de Mamou tournerait autour de 500 tonnes par an selon les services d'encadrement de la vulgarisation agricole.

Zone de Mali : la zone de Mali produit la pomme de terre exclusivement en saison des pluies. La pomme de terre y est, selon les paysans rencontrés, pratiquée depuis les années 1940. Elle est pratiquée sur des petites superficies en zone de montagne et sur une altitude qui varie entre 800 et 1200 m. En dehors de la périphérie de Mali centre, la culture est pratiquée aussi dans les sous-préfectures de Fougou et Donghol Sigon. La production de pomme de terre à Mali est très faible, se situant aux alentours de 200 tonnes par an. Elle est limitée exclusivement par le faible niveau de maîtrise des itinéraires techniques de production, l'insuffisance de bas-fonds aménagés et le manque d'eau pour réaliser les cultures de saison sèche (Broutin, Alpha, 2007).

Zone de Labé : situées entre 800 et 1000 m d'altitude, ces zones sont couvertes de jachères, des savanes herbeuses et des plaines aménagées (Sagara, Labé Dhèppèrè et Kaalan) avec des bas-fonds intensément exploités. Dans les plaines aménagées, la culture de saison sèche est la plus pratiquée. La culture de pomme de terre en saison pluvieuse se pratique aussi dans toute la zone (Broutin, Alpha, 2007). La zone de Labé constitue la deuxième zone de production après Timbi avec une production estimée à 2 000 tonnes environ par an selon les producteurs.

Les différentes périodes de production dans l'année sont caractérisées sommairement dans le tableau ci-dessous.

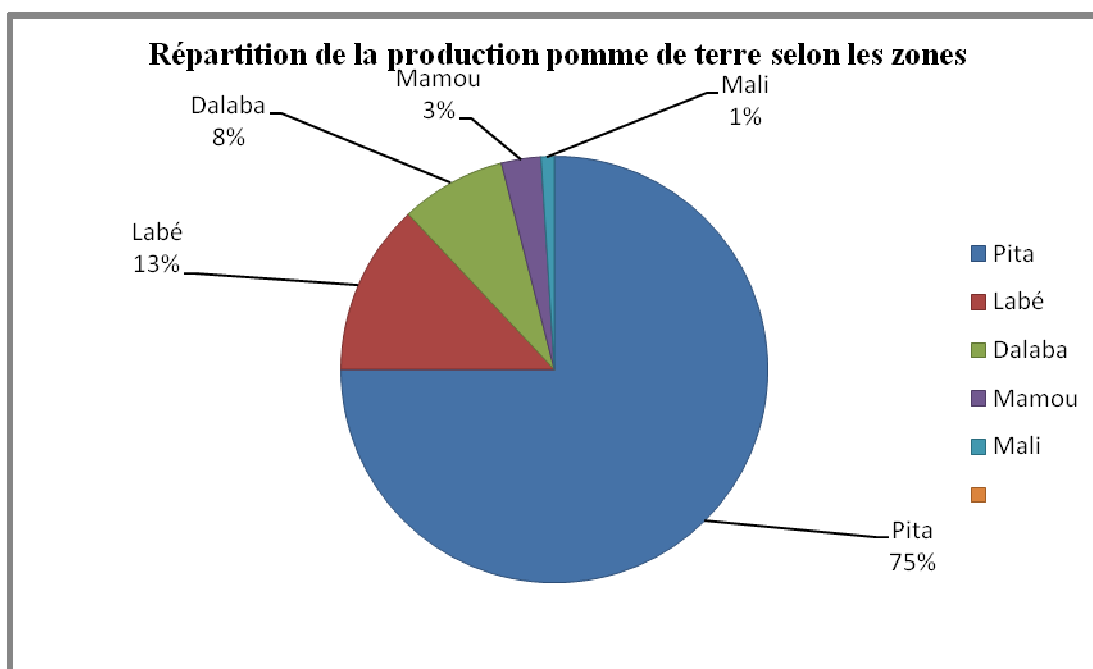
Tableau 7. Caractéristiques des différentes périodes de production de pomme de terre au Fouta

Paramètres	Périodes de culture		
	Saison sèche	Saison des pluies	Inter-saison
Période	Saison sèche	Saison des pluies	Inter-saison
Localisation	Bas-fonds et plaines	Coteaux	Bas-fonds et plaines
Intrants	Semences et engrais importés	Semences inter-saison	Semences de saison sèche
Eau/irrigation	Irrigation/gravitaire/aspersion	Pas d'irrigation	Pas d'irrigation
Rendements/ha	25 tonnes en moyenne	15 tonnes	22 tonnes
Période de vente	mars à mai	août à octobre	novembre à décembre
Qualité/production	gros calibre, humidité faible	moyen, humidité élevée	bonne qualité

Source : Tableau de base de Broutin, Alpha 2007.

Sur la base de la description des différentes zones, on peut présenter ainsi l'importance de la production de la pomme de terre au Fouta selon leur importance.

Figure 3. Répartition de la production entre les différentes zones de production de pomme de terre



L'engorgement temporaire des marchés durant les mois d'avril et mai et une flambée des prix aux mois de juin et de juillet montrent la nécessité de multiplier les infrastructures de conservation.

La disponibilité de la production locale toute l'année est assurée, même si les volumes et les prix varient d'une saison à l'autre. Durant les mois de juin et juillet, la demande de pomme de terre est souvent comblée par des importations temporaires et limitées provenant en majorité des Pays-Bas et variant entre 200 et 300 tonnes/an. Elles sont concentrées à la fin de la grande période de récolte de saison sèche et au début des récoltes d'hivernage (juin à août).

La production locale a conquis et surtout développé le marché national, notamment celui de Conakry qui représenterait 50 % de la consommation nationale. Le volume de consommation a été multiplié par 5 en 15 ans).

La Guinée dispose d'un avantage comparatif fort avec les productions d'hivernage et d'inter-saison, mais il est nécessaire d'améliorer les itinéraires techniques pour confirmer cet avantage.

4. Organisation du marché de la pomme de terre

A. les objectifs de développement de la FPPD : pour résoudre les principales contraintes de production et de développement du marché de la pomme de terre au Fouta, la FPPD s'est assignée comme objectifs :

- ❑ assurer un système régulier d'approvisionnement en intrants de qualité, d'équipements et de matériels agricoles,
- ❑ développer les infrastructures de production et la logistique de commercialisation,
- ❑ renforcer les capacités des producteurs.

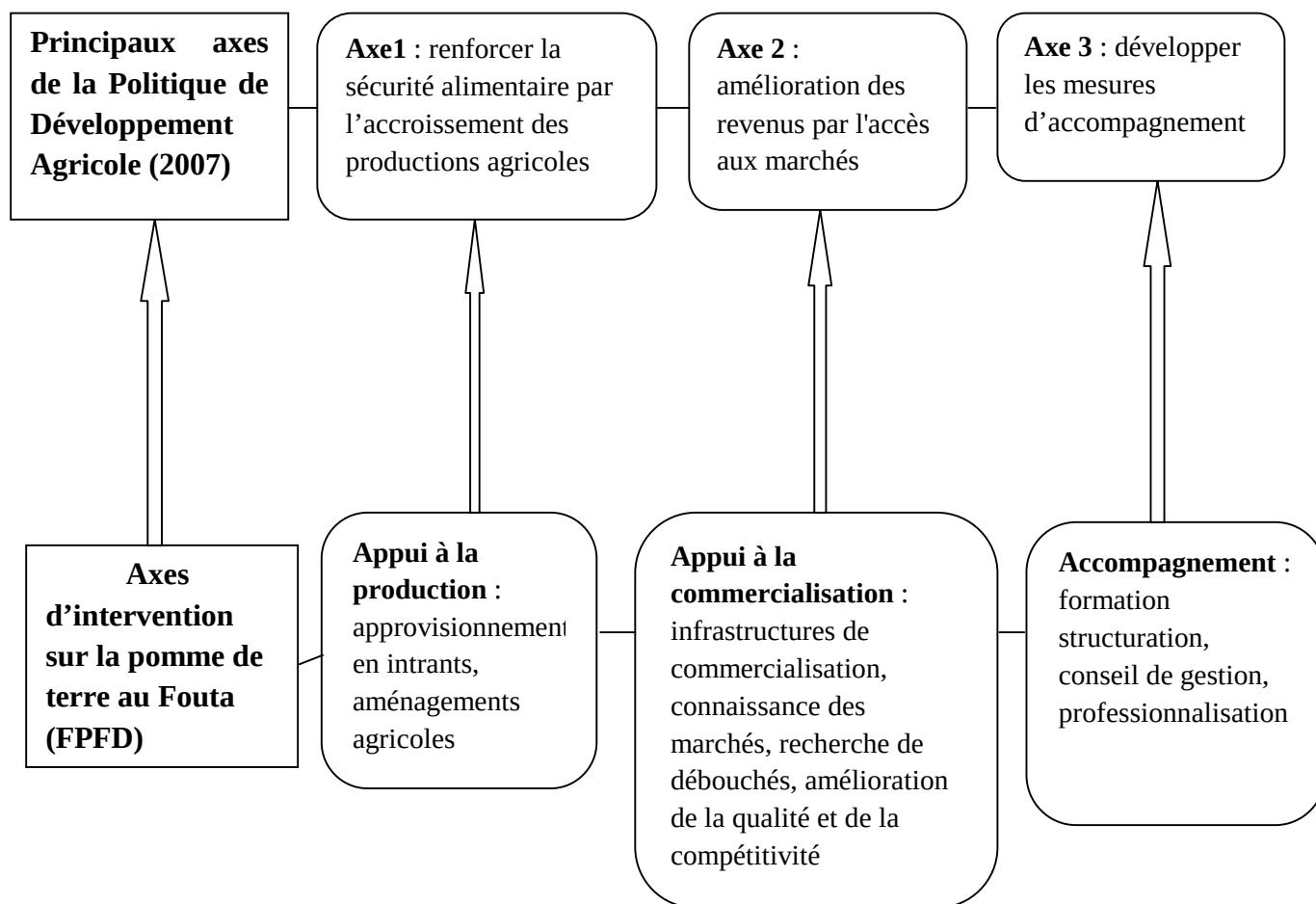
Les activités spécifiques en matière de commercialisation sont orientées vers la construction d'infrastructures de commercialisation, la connaissance des marchés intérieurs et extérieurs, la recherche de débouchés pour la pomme de terre et l'oignon et l'amélioration de la qualité et de la compétitivité des produits (FPPD, 2004).

Tous les appuis apportés à la FPPD depuis le début des années 1990 concourent à l'atteinte de ces objectifs afin de permettre d'accroître efficacement et durablement les revenus des producteurs.

Même si la FPPD est une organisation de producteurs agricoles privés, elle évolue dans un environnement institutionnel défini par la puissance publique et auquel elle doit s'adapter. Autrement dit, la FPPD n'évolue pas dans un cadre isolé, mais intervient dans un cadre qui prend en compte les choix et les stratégies du gouvernement en matière de développement agricole.

Le schéma ci-dessous présente brièvement l'articulation des axes de la FPPD avec ceux de la PDA.

Figure 4. Articulation des axes d'intervention de la FPDF sur la pomme de terre avec la politique agricole



B. les efforts en matière d'infrastructures et de systèmes d'informations de marchés :

Les infrastructures de conservation de la pomme de terre : les appuis du CCFD depuis 1990 et de l'AFD depuis 1998 ont permis à la FPDF d'améliorer les capacités d'organisation, de structuration et d'encadrement des producteurs, mais aussi de leur permettre de s'insérer dans des réseaux d'échanges en Guinée, dans la sous-région et ailleurs. Dans le cadre de la commercialisation, ces institutions ont financé la construction de près de 30 magasins de stockage de la pomme de terre et les activités de collecte d'informations de marchés ayant contribué au développement de la filière. Il s'agit de magasins de différentes tailles existant au niveau des groupements, des unions, au niveau de la FPDF et au niveau de certains centres de relais comme Labé, Mamou, Dalaba, construits entre 1994 et 2005 et répondant aux exigences de l'évolution de la production. Les plus gros magasins se trouvent à Timbi Madina et à Labé. La capacité de stockage de ces magasins varie entre 10 et 200 tonnes selon les niveaux. A chaque niveau de production, correspond un type de magasins. A la base, au niveau des périmètres, il a été aménagé pour chaque groupement un point de collecte, mobilisant aux alentours d'une tonne de pomme de terre. Ensuite il a construit autour d'un marché d'un certain nombre de groupements un magasin réunissant leur production et pouvant stocker jusqu'à 5 tonnes. Ce type de magasins est considéré comme magasins relais. A un troisième niveau l'ensemble des groupements réunis en union dispose de magasins pouvant mobiliser de tonnages plus importants (magasin de transit). A Timbi, l'union des groupements de Timbi Madina (UGTM) qui est d'ailleurs la plus grande union assume cette fonction. Les magasins des unions et des groupements alimentent les magasins centraux de Timbi Madina. La taille des magasins varie de 150 à 650 m² selon les volumes de production et la taille des producteurs. Les plus gros magasins se trouvent

au siège de la FPDF à Timbi. La FPDF a ouvert des magasins de stockage à Conakry pour faciliter l'approvisionnement des marchés de consommation.

A ceux-là il faut ajouter ceux qui ont été construits par le PDRI-FD dans les préfectures de Mali et Lélouma comme structures de conservation multi-produits agricoles. A noter aussi que dans tous les marchés, les commerçants disposent de magasins, en collaboration avec les producteurs pour des besoins de conservation. En dehors des zones strictes de production de pomme de terre, les magasins servent aussi au stockage et à la conservation d'autres produits maraîchers comme l'oignon qui est la deuxième spéculation agricole de la FPDF.

Les magasins jouent plusieurs fonctions : d'abord de stockage, de tri et de conservation, ensuite de lieu de négociation entre les représentants des producteurs et les commerçants.

Au niveau des magasins, plusieurs opérations de tri sont réalisées avant d'acheminer la pomme de terre dans les magasins de l'UGTM à Timbi. C'est après les opérations de tri, d'ensachage et de pesée que les commerçants sont contactés et commis à la commercialisation. En cas d'information sur la saturation des marchés, les producteurs peuvent décider de stocker temporairement la production en attendant la demande.

En plus des magasins, les appuis de l'AFD, d'un montant équivalent à 1,44 millions d'Euros ont permis d'aménager 106 ha de terres, de remettre en état 2 pistes et 11 ouvrages de franchissement dans les zones de production (Mathilde, 2003). Depuis 2005, l'AFD finance un projet de renforcement des capacités commerciales (PRCC) dont un des volets porte sur l'appui à l'exportation de la pomme de terre dans la sous-région ouest-africaine. L'objectif de cet appui est « *de permettre la structuration d'une filière export à travers la prospection des marchés sous-régionaux par des études et la mise en place d'une marque commerciale et d'un logo (Belle de Guinée) enregistré par l'organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et d'une ébauche d'une véritable stratégie commerciale à l'export* » (AFD Guinée, 2008).

Pour améliorer les capacités de commercialisation et faire face aux enjeux de l'exportation de la pomme de terre dans la sous-région, la FPDF a bénéficié d'un financement de la Banque Mondiale dans le cadre du PNIR II pour la construction d'une plate-forme de consolidation et de conservation de la pomme de terre qui sera construite à Timbi Madina. La FPDF s'inscrit ainsi dans une vision plus large d'ouverture du marché de la pomme de terre sur la sous-région, en raison notamment d'une prévision de production de près de 20 000 tonnes en 2008 ou 2009. A ce rythme, l'offre risque de dépasser largement la demande nationale. La plateforme s'inscrit aussi dans la logique de l'extension des infrastructures de conservation et leur adaptation au niveau de production, car chaque niveau de production correspond un type d'infrastructures de conservation. Les fonctions assignées à cette plateforme sont le conditionnement, le calibrage, l'étiquetage, la labellisation et la conservation de la pomme de terre afin de pouvoir exporter un produit de qualité et compétitif. Elle assurera la gestion de l'offre de la pomme de terre par la régulation du marché en veillant à une stabilisation et une garantie du prix au producteur et une meilleure répartition des revenus, une protection des stocks de pomme de terre, une commercialisation à l'export sous une marque commerciale labellisée « Belle de Guinée ». La capacité de la plateforme sera d'environ 6 000 tonnes.

Les figures 5, 6 et 7 ci-dessous sont des photos des magasins de conservation de pomme de terre lors des opérations de mise en magasins à Timbi. Les deux gros magasins constituent les magasins fédérateurs. C'est à partir de ces magasins que la pomme de terre est acheminée par les commerçants sur les autres marchés dont celui de Conakry.

Figure 5. Vue des deux gros magasins de stockage de la pomme de terre de Timbi



Source : photo tirée du rapport Etudes de marchés 2008 (de Vincent, K.Diallo, Dieng, A.O)

Figure 6. Opération de stockage/conservation de la pomme de terre au magasin central de la FPPD à Timbi



Source : photo tirée du rapport Etudes de marchés 2008 (de Vincent, K.Diallo, Dieng, A.O)

Figure 7. Pomme de terre en débarquement dans le magasin du marché de Madina (Conakry)



Source : photo tirée du rapport Etudes de marchés 2008 (de Vincent, K.Diallo, Dieng, A.O)

Les infrastructures de pistes rurales : pour les actions qui concernent les pistes rurales, les appuis des projets précités ont permis la réhabilitation des pistes sur l'axe Koubi-Doumba (6 km), Timbi Madina-Bagna (12 km), Timbi-Madina-Pita (26 km), Timbi Madina- Labé (25 km), ainsi que les 125 autres km de pistes réalisés par le PRAADEL dans les préfectures de Mali, Tougué, Lélouma et Koubia. Toutes ces actions s'inscrivent dans la logique d'accès aux marchés (PRAADEL et Enquêtes de terrain 2008).

Les figures 8 et 9 ci-dessous montrent le type d'infrastructures de désenclavement des zones de production construit dans la zone de la production de pomme de terre au Fouta. Dans la plupart des cas, la réhabilitation des pistes s'accompagne de la construction d'ouvrages de franchissement pour en pérenniser l'utilisation compte tenu des fortes précipitations.

Figure 8. Etat d'une piste rurale réhabilitée



Source : DSRP 2007

Figure 9. Ouvrage de franchissement (dalot) sur une piste dans la zone de Timbi Madina



Source : www.paysansdufouta.org

Le système d'information sur le marché de la pomme de terre : le système d'information sur le marché de la pomme de terre visait deux objectifs :

- fournir aux acteurs (producteurs et commerçants) de la pomme de terre des informations régulières et fiables sur les prix pratiqués sur les marchés, sur les volumes, sur la qualité de la pomme de terre, bref sur les caractéristiques de la demande,
- améliorer les capacités de négociation des producteurs afin de leur permettre de tirer le meilleur parti des investissements qu'ils ont consentis dans la production. Non seulement les enquêteurs de la FPFDD qui sont sur les marchés collectent les prix, mais ils les communiquent aussi régulièrement soit par téléphone parce que la couverture du réseau s'est améliorée, soit par radio VHS, ou encore par les radios communautaires.

Il s'agit d'un dispositif interne d'appui aux activités de commercialisation existant depuis 1999 au sein de la FPFDD. Il est piloté par la cellule chargée de la commercialisation et comprend 5 agents commis aux enquêtes sur les marchés de la pomme de terre à Labé, Dalaba, Mamou et Conakry, c'est-à-dire les marchés de production et de consommation. Les informations recueillies périodiquement (une fois par semaine) portent sur les volumes de pomme de terre disponibles, les prix pratiqués, la qualité de la pomme de terre, la destination des produits achetés, les types d'acheteurs, le nombre de camions et la durée du transport. Au besoin, la FPFDD réalise aussi des missions dans les pays voisins où la pomme de terre est exportée et dans les principaux centres de consommation intérieurs (Conakry en particulier).

Parallèlement à cette activité de collecte des informations sur les marchés, l'équipe technique de la FPFDD procède à un suivi de la campagne de production, relève les charges d'exploitation de chacun des producteurs, établit une marge de prix raisonnable et aboutit à un compte d'exploitation servant d'outil de travail pour la fixation prix de la pomme de terre. Pendant ce temps, les agents postés sur les marchés envoient régulièrement les informations sur les prix. Le prix de la pomme de terre n'est pas fixé d'avance. Il dépend du marché. Après les récoltes et avant de déclencher la commercialisation, les commerçants et les producteurs organisés en interprofession discutent et arrêtent un prix plancher sur la base de l'évaluation des coûts de production dans les différentes zones et des marges commerciales escomptées et des informations recueillies sur les marchés. Le prix plancher représente le prix en dessous duquel aucun producteur ne peut vendre la pomme de terre. La pomme de terre est alors stockée dans les magasins et est livrée aux commerçants dès que la période et les prix pratiqués sont jugés favorables sur les marchés. La FPFDD joue le rôle de facilitateur entre les producteurs à travers les unions et les commerçants.

Les informations de marchés sont fournies régulièrement par les agents enquêteurs à travers le téléphone et la radio de la FPFDD. Elles sont aussi diffusées sur les antennes de la radio rurale de Labé et sur les radios communautaires (Mamou, Koundara par exemple). Dès que la demande s'exprime sur le marché, le système d'information déclenche l'alerte de commercialisation et les différents acteurs assurent la commercialisation (surtout les commerçants).

Quand le marché devient saturé et les prix commencent à baisser, l'alerte est donnée par le dispositif d'information et la FPFDD décide d'arrêter l'approvisionnement en fermant provisoirement les magasins. Généralement, c'est pendant les périodes de grande production (septembre-octobre ou avril-mai) qu'on observe une saturation du marché et c'est aussi à la période pluvieuse que les problèmes de conservation se posent avec beaucoup plus d'acuité en raison de la saison humide et aussi de l'arrivée à la récolte de plusieurs produits agricoles. Il faut souligner que la pomme de terre est très sensible à la teigne et à l'humidité, ce qui rend difficile sa conservation. Les pertes dues à l'humidité peuvent aller jusqu'à 20 % en saison des pluies (FPFD, 2006).

Le programme de renforcement des capacités de commercialisation de la FPFDD mis en œuvre par l'AFD pour une meilleure connaissance des marchés, la mise en place d'une marque commerciale et une stratégie de la commercialisation de la pomme de terre devrait permettre de rendre plus efficaces les infrastructures réalisées.

Le portefeuille des projets d'infrastructures et de systèmes d'information présenté en annexe 2 du mémoire permet de cerner globalement les investissements réalisés dans ces domaines depuis la mise en œuvre de la LPDA en 1991.

C. Les acteurs de la commercialisation de la pomme de terre : plusieurs acteurs sont concernés par la commercialisation de la pomme de terre :

- **les producteurs.** Outre l'activité de production, après les récoltes, ils procèdent au ramassage et au tri de la pomme de terre sur place pour trier les mauvais tubercules, mais aussi pour sélectionner les tubercules pour le marché, la consommation et les semences. Après le tri, certains producteurs acheminent la pomme de terre au magasin du groupement et de l'union. Ceux d'entre eux qui s'engagent à commercialiser collectivement la pomme de terre, acheminent la production sur le magasin de l'union, assistent à la pesée de sa part de production et consentent à confier la commercialisation aux commerçants. D'autres producteurs assurent eux-mêmes la commercialisation, soit sur le champ, soit sur le marché de la localité ;
- **les collecteurs :** à Timbi, ils sont chargés uniquement d'acheminer la pomme de terre des points de collecte vers les magasins relais ou les magasins de la FPFDD au moyen de charrettes. Ce type de collecteurs est différent de ceux qui, en dehors du marché de la pomme de terre, vont de marché hebdomadaire en marché, pour acheter et mobiliser par petites quantités des produits agricoles, vivriers surtout, à la demande des grossistes ou demi-grossistes ;
- **les commerçants :** ils viennent acheter la pomme de terre au niveau des magasins et les vendre sur des circuits plus ou moins longs jusqu'à Conakry, parfois dans les pays voisins comme le Sénégal, la Guinée Bissau ou la Gambie. Ils peuvent parfois aussi les déposer chez des grossistes ou des demi-grossistes avant de passer sur des circuits longs. Ces commerçants sont dans l'ensemble des partenaires de la FPFDD dans cette activité. Il arrive aussi que des commerçants ayant des relations commerciales dans les zones de production viennent des pays voisins (Sénégal, Mali et Sierra Leone) pour venir s'approvisionner et repartir. Il existe des cas aussi où les producteurs assurent eux-mêmes les fonctions de commerçants (cas des femmes) ;
- **les transporteurs :** le transport est assuré par des opérateurs détenant des camions qui sont sollicités par les commerçants pour le transport aussi bien sur les circuits intérieurs entre les préfectures, qu'extérieurs sur les marchés de la sous-région. Les transporteurs amènent la pomme de terre sur les marchés de consommation et ramènent généralement d'autres marchandises pour optimiser l'utilisation des véhicules.

D. Les circuits de commercialisation de la pomme de terre en Guinée :

Les études de marchés réalisées par la FPDF et leurs principaux partenaires montrent que les circuits de commercialisation de la pomme de terre sont assez fonctionnels, même si dans la majorité des cas ils ne sont pas encore formalisés, les relations commerciales étant basées surtout sur la confiance entre les acteurs.

Les enquêtes effectuées sur le terrain auprès des acteurs du marché de la pomme de terre à Labé, à Timbi, à Mamou et à Conakry corroborent les études menées et notent que les principaux marchés intérieurs de production sont Timbi Madina, Labé, Dalaba et Mamou (marchés d'approvisionnement). Ces marchés drainent chaque année plus de 10 000 tonnes de pomme de terre sur la capitale Conakry qui demeure le plus gros marché de consommation du pays (FPDF, 2007). Selon certains commerçants interrogés à Conakry, cette quantité se situerait même aux alentours de 13 000 tonnes si l'on prend en compte les quantités exportées vers la Sierra Leone soit environ 80 % de la production nationale.

Après la capitale, les autres zones de consommation de la pomme de terre comprennent les principales zones minières de Kamsar, Sangarédi, Siguiri et Kérouané, les capitales régionales de Labé, Mamou, bien qu'elles soient aussi des zones de production.

Les marchés intérieurs sont ravitaillés sur des circuits courts et des circuits intermédiaires. Les circuits courts concernent des ventes effectuées directement entre des producteurs et des commerçants, soit sur le champ, soit sur le marché, le plus proche possible, comme c'est le cas des zones de Dalaba et de Labé où les producteurs sont installés dans la périphérie de la ville (Dounkimagna pour Dalaba, Safatou et Garambè pour Labé).

Les circuits intermédiaires concernent les transactions entre les marchés reliant les zones de production et de consommation avec :

- le marché de Labé qui ravitaille Conakry, Dabola, Kankan, Siguiri, Koundara, Banankoro,
- le marché de Timbi qui ravitaille Conakry, Labé, Kankan, Pita, Banankoro,
- le marché de Dalaba qui ravitaille, Conakry, Mamou, Kissidougou, Siguiri,
- le marché de Conakry qui ravitaille les zones minières de Kamsar, Sangarédi et Fria.

Par ailleurs, la pomme de terre est vendue sur les marchés extérieurs depuis de nombreuses années selon des circuits longs qui partent aussi bien des zones de production que des zones de consommation :

- la zone de Timbi Madina ravitaille les marchés de Bamako au Mali, ainsi que certains marchés du Sénégal (surtout le marché de Diawbhè et celui de Dakar),
- le marché de Labé ravitaille les marchés de Guinée Bissau (Bafata, Ngabou, Bissau), du Sénégal (Dakar, Diawbhè, Tambacounda, Kédougou) et de la Gambie. Certains acteurs de la préfecture de Mali ont souligné qu'ils vendent souvent aussi leurs pommes de terre sur le marché de Kédougou au Sénégal proche de la zone est frontalière,
- le marché de Conakry ravitaille quant à lui les marchés de la Sierra Léone. Il s'agit de la pomme de terre provenant des marchés intérieurs.

Comme on le voit, les circuits de commercialisation ne sont pas rigides, deux marchés de production pouvant viser le même marché de consommation. Les marchés tentent au fur et à mesure de répondre à la demande des consommateurs où qu'ils se trouvent. Les différents circuits sont illustrés de manière simplifiée sur la carte ci-dessous.

Carte 4. Circuits de commercialisation de la pomme de terre en Guinée



La Guinée exporte déjà la pomme de terre vers les pays voisins comme la Sierra Leone, le Libéria et le Sud du Sénégal (Kédougou, Tamba). On estime au total que près de 6 000 tonnes de pomme de terre de Guinée sont exportées actuellement dans la sous-région au Sénégal, en Sierra Leone, au Mali, en Guinée Bissau et en Gambie (FPFD, 2007). Mais on ne dispose pas de statistiques précises à ce sujet car la commercialisation n'est pas encore bien structurée et repose en grande partie sur des liens personnels et familiaux.

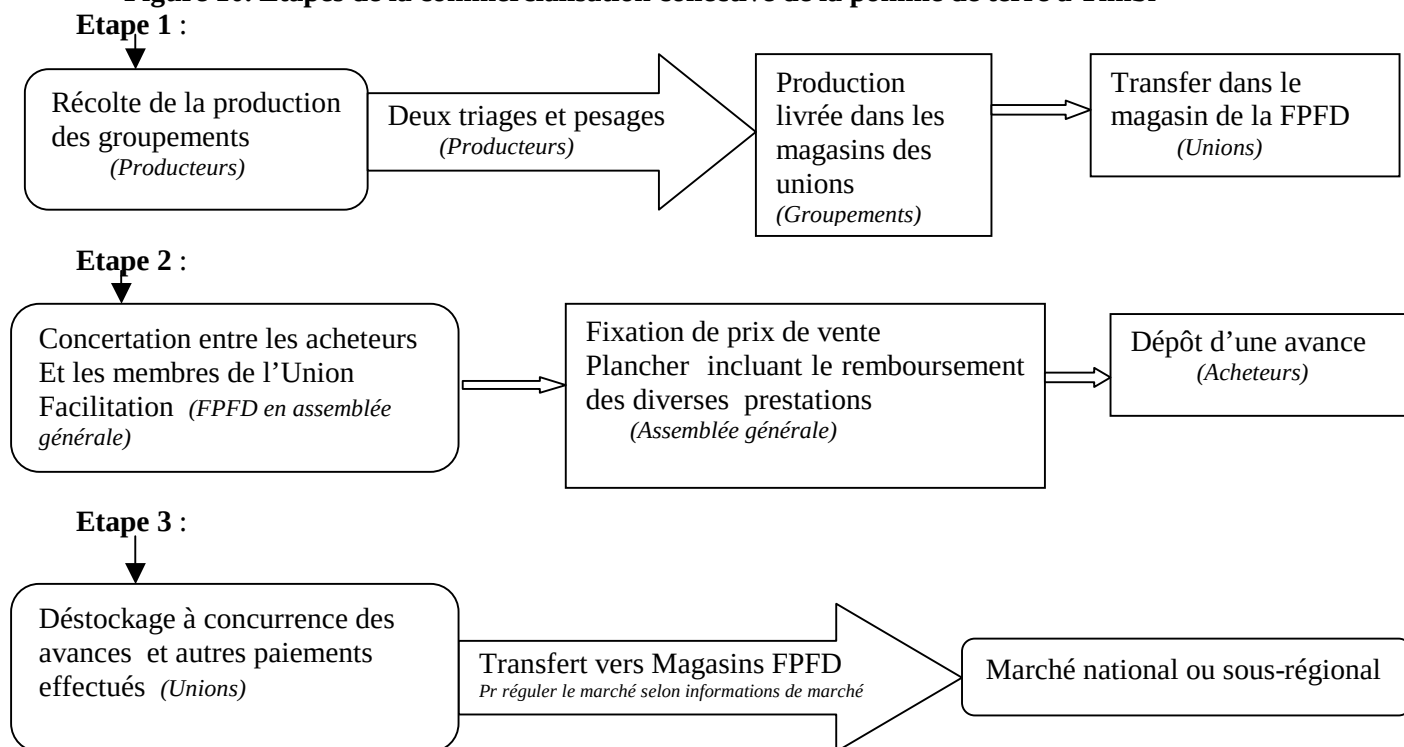
Il faut souligner que sur le marché intérieur, les volumes de pomme de terre les plus importants sont drainés sur Conakry la capitale.

Par contre, sur le marché sous-régional, il semble que les volumes des zones de production en partance pour le Sénégal soient plus importants, avec un circuit plus ancien et plus structuré que les autres (Broutin, Alpha, 2007). Le choix du marché sénégalais se justifie en grande partie par sa proximité avec la zone de production de la pomme de terre. C'est à juste raison aussi que c'est vers le Sénégal que l'UGTM a développé un partenariat stratégique pour la commercialisation à travers un réseau de commerçants de Labé affiliés à la FPFD.

E. Les modes de commercialisation de la pomme de terre en Guinée : en étudiant les circuits de commercialisation de la pomme de terre, on observe deux principaux modes de commercialisation, à savoir la commercialisation collective et la commercialisation individuelle :

- **commercialisation collective** : la commercialisation collective concerne les producteurs affiliés à la FPDF. En majorité, ce sont les producteurs de l'UGTM qui en sont les principaux acteurs. Après les récoltes, ils groupent les produits au niveau des points de collecte. De là, ils acheminent la production au niveau des magasins de l'union et de la FPDF au centre à Timbi. Les opérations intermédiaires de tri sont réalisées au cours de cette étape. Cela n'exclut pas pour autant que certains vendent hors de ce circuit de petites quantités de pomme de terre sur le champ ou au village. La commercialisation collective a l'avantage d'offrir aux producteurs du groupement des facilités de stockage au magasin et d'écoulement de la production sans s'impliquer directement dans les transactions de transport et de manutention sur les différents marchés. L'UGTM et la FPDF jouent le rôle d'interface pour protéger les intérêts des producteurs et s'assurent du bon déroulement des opérations de commercialisation. Les paysans concernés bénéficient de l'application du prix plancher, d'un bon système de pesée à la bascule et d'une marge de manœuvre plus large en matière de négociation de prix. Ils bénéficient aussi du système de régulation relative du marché qui veut que quand le marché est saturé, ils peuvent garder leur pomme de terre dans le magasin, même si cela leur coûte des frais d'emmagasiner (FPFD, 2006). Il est important de noter que la commercialisation collective est encore dans sa phase expérimentale. Elle ne touche pas toutes les unions de producteurs de pomme de terre et ne concerne en majorité que la culture de contre-saison qui est la plus importante et elle reste encore encadrée par la FPDF qui est soucieuse de bien tester et de rendre efficace cette stratégie de commercialisation. L'organisation de la commercialisation collective de la pomme de terre sous les auspices de la FPDF se schématise grossièrement comme suit à Timbi :

Figure 10. Etapes de la commercialisation collective de la pomme de terre à Timbi



Source : FPDF, 2007. www.paysansdufouta.org

- **Commercialisation individuelle** : dans ce cas de figure, les producteurs vendent eux-mêmes leurs productions en négociant avec des commerçants soit sur place, soit dans des zones proches, mais sur des circuits assez courts. La commercialisation individuelle est pratiquée par presque

tous les producteurs de pomme de terre, qu'ils soient membres de groupements, d'unions, affiliés ou non à la FPPD. C'est le mode commercialisation le plus courant et qui concerne toutes les saisons de culture. Mais là, les paysans ont une marge de manœuvre très étroite dans la négociation des prix. Il peut arriver qu'on leur paye la pomme de terre à des prix inférieurs de ceux du marché, que les commerçants utilisent leurs propres unités de mesures à leur détriment où qu'ils endossent certaines charges des transactions qui réduisent leur marge bénéficiaire. Ils peuvent procéder aux ventes soit sur le champ, soit sur le marché hebdomadaire de leur localité, soit en dehors de leur zone lorsque les moyens le leur permettent. Les femmes qui sont déjà habituées aux différents circuits de commercialisation ont plus de facilités à assurer ces transactions. La commercialisation individuelle a cependant ses limites car ils n'ont pas de possibilités d'accéder aux marchés immédiats de la sous-région, à l'exclusion de rares gros producteurs installés à Labé et à Timbi. La commercialisation individuelle bénéficie toutefois du dispositif mis en place sur les informations de marché, les acteurs étant les mêmes quelque soit le mode de commercialisation.

F. Les prix de la pomme de terre et leur évolution en Guinée : compte tenu de la multiplicité des périodes de production dans l'année (trois périodes), de la demande de consommation intérieure et extérieure, les prix de la pomme de terre sont très variables et cela, aussi bien les prix au producteur que les prix au consommateur sur les différents marchés. Ils tiennent compte pour le producteur des charges de production pour permettre de déterminer le prix plancher et pour le consommateur, des coûts des différentes transactions commerciales.

Les prix découlent de l'offre et de la demande sur le marché. Les prix les plus bas sont alors observés à la fin de la saison des pluies lorsque les récoltes hivernales arrivent sur le marché et vers la fin de la saison sèche quand les récoltes de contre-saison sont mises sur le marché, ces deux périodes étant les plus importantes saisons de production dans l'année.

De 2003 à 2007, les prix à la production sont passés de 800 à 2 000 GNF, ceux observés au niveau des marchés régionaux de Labé et Mamou de 1 150 à 2 500 GNF et ceux pratiqués sur le marché de Conakry de 1500 à 4 500 GNF pour la même période selon mes enquêtes en 2008 et les documents de travail de la FPPD.

II. Analyse de la contribution des infrastructures d'appui à la production et la commercialisation de la pomme de terre au Fouta

Le débat sur l'évaluation des effets des infrastructures d'appui à la production et à la commercialisation de la pomme de terre au Fouta est diversement apprécié par les acteurs du marché en Guinée. Ils réagissent, comme on peut s'y attendre, selon leurs intérêts spécifiques et leur position par rapport aux différents maillons de la filière.

Les instruments de politique qui sont le centre d'intérêt de ce travail de recherche sont les pistes rurales de désenclavement des zones de production, les magasins de stockage et de conservation de la pomme de terre dans les zones de production et le système d'information sur le marché de la pomme de terre au Fouta.

Sur ces différents sujets touchant les activités de la FPPD, il faut noter que de nombreux travaux ont été réalisés compte tenu du dynamisme des acteurs, (en particulier les producteurs) et de l'intérêt porté par les partenaires. Il s'agit d'études de marchés aussi bien intérieurs qu'extérieurs, d'études de capitalisation, de rapports d'activités, de travaux de recherche développement sur les itinéraires techniques et les systèmes de production, d'activités d'appui-conseil agricole, etc.

Même si leur utilité est constamment reconnue dans le fonctionnement du marché de la pomme de terre, ces instruments de politique n'ont pas fait l'objet d'évaluations spécifiques. Aucun des documents ou partenaires consultés n'en a fait, tout au moins, mention.

La description de la contribution des infrastructures et du système d'information au fonctionnement du marché de la pomme de terre s'appuie donc à la fois sur des éléments du débat, les rapports, mais aussi et surtout sur les résultats de nos enquêtes et des discussions sur le terrain avec les différents acteurs rencontrés.

Mais il faut mentionner aussi que dans ce travail d'évaluation qualitative, il a été difficile, voire impossible de dissocier parfois les effets bénéfiques des infrastructures et des informations sur le fonctionnement du marché. Autrement dit, on ne peut pas, dans tous les cas, individualiser ou analyser séparément l'impact de chaque mesure de politique - les mesures de politique étant mises en œuvre dans un cadre coordonné et complémentaire pour répondre à des objectifs spécifiques que la FPPD s'est assigné dans la production et la commercialisation de la pomme de terre.

C'est dire que les instruments mis en œuvre pour le développement de la pomme de terre au Fouta sont interdépendants et certains acteurs en décrivent d'ailleurs indistinctement les effets sur le fonctionnement du marché.

Les positions et les points de vue qui sont décrits ici correspondent à une évaluation qualitative de la contribution des deux instruments de politique décrits, à partir des appréciations données par les producteurs de pomme de terre et leurs organisations, les organismes publics et les partenaires au développement, ainsi que les commerçants et transporteurs qui permettent de décrire leur perception globale sur les améliorations apportées par rapport à la situation antérieure.

1. Position des producteurs et de leurs organisations

Il s'agit ici de producteurs de pomme de terre, organisés en groupements et unions et affiliés à la FPPD et de producteurs organisés en groupements et unions non affiliés, ainsi que de producteurs individuels isolés. En tant que principaux bénéficiaires, ils ont eu des appréciations très diverses sur les effets des infrastructures rurales que sont les pistes rurales, les magasins de conservation de pomme de terre et les informations de marché dans le cadre du marché de la pomme de terre. Les différents aspects évoqués sont le fruit du débat avec eux, selon leur compréhension et leur intérêt.

Les producteurs considèrent alors que les effets produits sont globalement positifs et se sont traduits à travers les points suivants :

une bonne connaissance du marché :

- les producteurs sont unanimes à reconnaître qu'avant la mise en place de cette stratégie de commercialisation, les commerçants faisaient la loi sur le marché et ignoraient complètement les producteurs. Aujourd'hui, ils considèrent que le marché ne se fait pas sans eux. Le rapport de force est presque inversé sur le marché de la pomme de terre et cela a été possible grâce aux efforts déployés par la FPPD et les partenaires en matière de construction de structures de conservation de la pomme de terre et d'informations économiques ;
- les producteurs de pomme de terre ont déclaré aussi que leur univers se limitait au marché hebdomadaire le plus proche, alors qu'aujourd'hui tous les producteurs de pomme de terre et davantage ceux qui sont affiliés à la FPPD ont des contacts avec presque tous les marchés locaux (les marchés hebdomadaires de leur zone), les marchés régionaux ou intermédiaires (Labé, Dalaba, Mamou), les marchés de consommation (Conakry) et les marchés de la sous-région au Sénégal (Diawbhè et Kédougou, Dakar), en Guinée Bissau (Bafata, Ngabou) grâce à cette stratégie d'information et d'organisation de la commercialisation ;
- les producteurs connaissent parfaitement les périodes où l'offre est trop abondante sur les différents marchés, les périodes de l'année où la demande est plus importante, les caractéristiques

des agents intervenant sur les marchés. Ils connaissent aussi les exigences des consommateurs en matière de qualité de pomme de terre ;

- les producteurs disent surtout qu'ils ont acquis une emprise sur le marché que personne ne peut plus leur enlever.

une meilleure planification de la production et de la commercialisation de la pomme de terre et une bonne régulation du marché :

- depuis que les producteurs ont acquis les structures de stockage de la pomme de terre et la possibilité de pouvoir les écouler aisément, ils ont pu planifier les superficies à mettre en valeur et estimer même les niveaux de revenus escomptés. Ils sont assurés de pouvoir ravitailler le marché intérieur, et ont aussi l'opportunité de négocier la vente de la pomme de terre sur les marchés régionaux. Avec une bonne connaissance du marché, ils planifient la production selon les trois saisons pour satisfaire la demande ;
- pour conforter leur jugement, ils ont rappelé que quand en 2007, avec la crise sociale qui a secoué le pays, le gouvernement avait décidé unilatéralement d'ajourner toutes les exportations de produits agricoles, y compris la pomme de terre, les producteurs se sont retrouvés avec des quantités importantes de pomme de terre pour lesquelles ils avaient déjà négocié l'exportation vers le Sénégal. A cette période, les acteurs avaient négocié au préalable des quantités importantes de pomme de terre à expédier sur les marchés du Sénégal, de la Guinée Bissau et de la Gambie et n'ont malheureusement pas pu les expédier. Cette situation a causé des pertes importantes et a obligé certains producteurs à abandonner provisoirement la production. Certains ont avoué avoir eu beaucoup d'hésitations à produire l'année suivante, car leurs prévisions avaient été bouleversées et les engagements qu'ils avaient pris vis-à-vis de leurs partenaires bafoués. Lors des enquêtes sur le terrain, il a été révélé qu'un producteur individuel à Labé qui avait contracté un crédit à la banque pour la production de pomme de terre est tombé sous le coup de cette mesure d'interdiction d'exporter et a perdu près de quatre milliards de francs guinéens, l'obligeant même à quitter le pays. Ceci montre combien de fois les prévisions de production sont déterminantes pour l'organisation de la commercialisation de la pomme de terre ;
- pour maximiser les revenus, de plus en plus de producteurs produisent pendant les trois périodes, à savoir la période de la saison des pluies, la période de l'inter-saison et la période de saison sèche. La planification de la campagne de production de pomme de terre permet aux paysans d'utiliser donc judicieusement leur calendrier de campagne. Les producteurs de l'UGTM décidant de commercialiser collectivement savent généralement où ils doivent vendre, quand ils doivent vendre et à quel prix ils doivent vendre, ce qui leur permet de se planifier dans l'année. Cette planification leur permet aussi de se consacrer à d'autres activités économiques non agricoles en dehors des saisons de pomme de terre ;
- la FPFDD considère que même si l'évolution de la production est imputable à des actions comme l'amélioration des itinéraires techniques et des systèmes de production, les infrastructures ont permis de créer les conditions d'ouverture de la filière sur le marché ;
- la possibilité pour les paysans et leurs organisations de planifier aussi la production et la commercialisation permet de réduire les incertitudes et les doutes sur le marché, car parfois le marché est saturé et le producteur ne maîtrise pas cette donnée et accuse de lourdes pertes s'il n'a pas accès aux infrastructures de conservation ;
- en ayant la possibilité de planifier la production, les producteurs font aussi des économies de ressources et de temps sur les opérations de commercialisation, car pendant la période où ils n'avaient d'autres choix que de se déplacer pour savoir ce qui se passe sur les marchés, ils

prenaient directement les risques d'acheminer les produits et subissaient du coup la loi des commerçants et de leurs intermédiaires ;

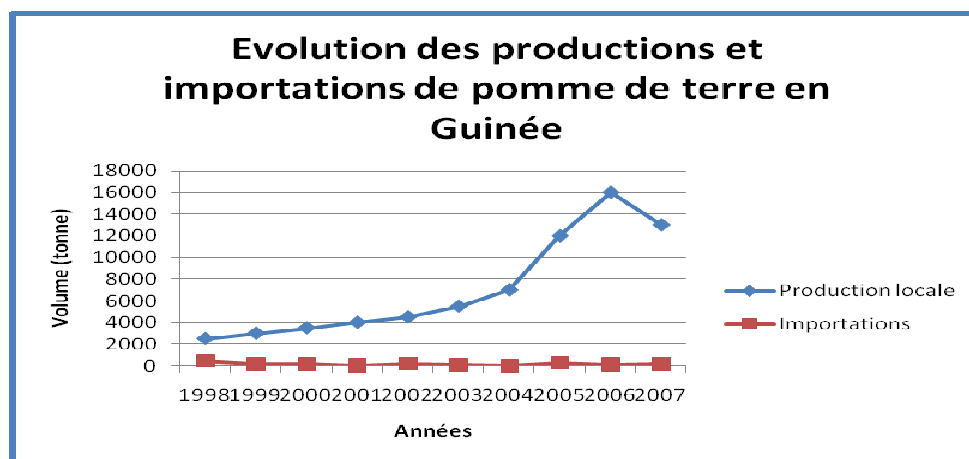
- pour les producteurs, la stratégie de production et de commercialisation a permis de réduire considérablement, voire d'annuler les importations de pomme de terre en Guinée car, comme on le voit, les importations de pomme de terre atteignent à peine 200 t par an et pendant une période creuse et très courte dans l'année. La tendance à l'importation aussi a été inversée et la pomme de terre locale a fait des percées sur le marché sous-régional. Au fur et à mesure que la production nationale se développe, les importations ont été réduites, d'abord grâce à la stratégie menée par la FPPD pour demander au gouvernement d'en faire une mesure de soutien, mais aussi grâce au défi des producteurs de faire de la pomme de terre une filière compétitive sur le marché. Le tableau suivant permet de cerner le changement de tendance de la production et des importations de pomme de terre depuis 1998 ;

Tableau 8. Evolution de la production et des importations de pomme de terre en Guinée 1998-2007

Année	Volumes de pomme de terre (Tonnes)	
	Production locale	Importations
1998	2 500	467
1999	3 000	177
2000	3 500	157
2001	4 000	24
2002	4 500	233
2003	5 500	71
2004	7 000	0
2005	12 000	324
2006	16 000	106
2007	16 000	189

Source : Dynafiv, 2007

Figure 11. Evolution de la production et des importations de pomme de terre 1998-2007



- la construction des magasins de stockage dès 1995 avec l'appui du CCFD et la mise en place du système d'information ont favorisé cette expansion. La production locale a supplanté les importations de pomme de terre qui dominaient jusque-là sur le marché ;
- la régulation du marché est assurée, car si les produits ne sont pas vendus, ils peuvent être momentanément stockés sans risques et attendre le meilleur prix. Quand le marché est saturé et les prix faibles, les magasins sont fermés ;

- la construction des magasins comme structures de conservation de la pomme de terre a créé un effet d'entraînement auprès des autres producteurs non affiliés à la FPDF. C'est le cas à Soumbalako où les producteurs maraîchers (pomme de terre, tomate, aubergine, piment), à défaut de pouvoir utiliser le grand magasin construit, ont eu des initiatives individuelles pour construire des kiosques à leurs propres frais pour le stockage et le tri de la pomme de terre et d'autres produits maraîchers. Ils profitent parallèlement des systèmes d'informations déjà existants, à savoir le SIPAG et l'ACA pour appréhender les informations de marchés avant la commercialisation.

Les déclarations de nombreux paysans de Timbi, Dalaba, Mamou et Labé sur ces questions d'infrastructures de conservation de la pomme de terre et de pistes sont suffisamment révélatrices de leur intérêt et des changements qu'elles ont pu apporter.

Encadré 1 : ce paysan parle indistinctement des effets bénéfiques des infrastructures de conservation et de la connaissance préalable des prix de la pomme de terre

Un paysan de Lafou (Timbi Madina) : *En 1995, j'ai décidé d'augmenter la production de pomme de terre, parce que j'ai eu occasionnellement des ressources. J'ai récolté plus de 20 sacs de pomme de terre équivalent à environ 600 kg. En décidant de garder la production pour attendre le marché, j'ai été confronté au problème de conservation. Une grande quantité a pourri dans les cases où j'ai gardé la pomme de terre. J'ai transporté le reste sur le marché et là je me confronte à des commerçants qui étaient prêts à m'acheter le produit en deçà du prix auquel j'escomptais. Je n'ai pu vendre au prix que je voulais que 3 sacs et finalement par peur de retourner avec le même bagage au village, j'ai été obligé de vendre la pomme de terre au prix que le commerçant m'a proposé. L'année suivante, j'ai hésité à faire beaucoup de pomme de terre et c'est seulement à partir de 1995 quand les magasins ont été construits que j'ai eu plus d'assurance parce que nous n'avons plus de crainte pour conserver la pomme de terre et lui trouver un débouché sur le marché et aussi parce que notre union se renforçait avec de nouvelles initiatives*

Encadré 2 : ce paysan parle lui aussi des infrastructures de conservation

Paysan de Labé : *Si on produit beaucoup et qu'on n'a pas les moyens de conservation, on perd de l'argent, on hésite à investir dans la production et on est au gré au marché. Si on dispose d'infrastructures d'entreposage, on peut réguler l'écoulement sur les marchés. Si on produit aussi et on n'a pas d'informations sur les caractéristiques de la demande, on peut vendre à perte ou bien on vend mal. Par contre, si on produit, on stocke, on connaît les prix, on peut écouler selon la demande du marché.*

Encadré 3 : ce paysan de Mamou n'est pas affilié à la FPDF et profite différemment des infrastructures de conservation, même s'ils ont développé une initiative locale dans ce domaine

Un paysan de Soumbalako (Mamou) : *Depuis de nombreuses années, je cultive la pomme de terre, à l'image des paysans de Timbi. Mais, ici nous ne sommes pas affiliés à la FPDF et donc, ils ont plus d'avantage que nous. Nous produisons pour répondre à la demande du marché. Mais faute d'infrastructures de conservation appropriées, nous perdons beaucoup de tubercules parfois plus de 35% de la production. N'ayant pas de possibilités de stockage, nous vendons directement sur les marchés à des prix parfois qui sont insuffisants pour compenser nos efforts. Mais nous avons compris que si nous avons un moyen de garder, ne serait-ce que provisoirement la pomme de terre et voir le comportement du marché, nous pouvons tirer plus de profit. Pour pallier ce manque de structures de conservation, j'ai décidé, comme beaucoup d'entre nous ici, de construire à mes frais un kiosque dans la localité pour stocker la production de pomme de terre et d'autres légumes et attendre le marché. Dans le même temps, nous nous informons sur les prix et sur la demande et nous négocions l'écoulement de la pomme de terre avec des commerçants privés ou alors nous-mêmes nous drainons les produits sur les marchés. Nous envions les producteurs de Timbi car l'organisation de la commercialisation les a fait prospérer plus que nous.*

L'augmentation des revenus des producteurs et la réduction de la pauvreté :

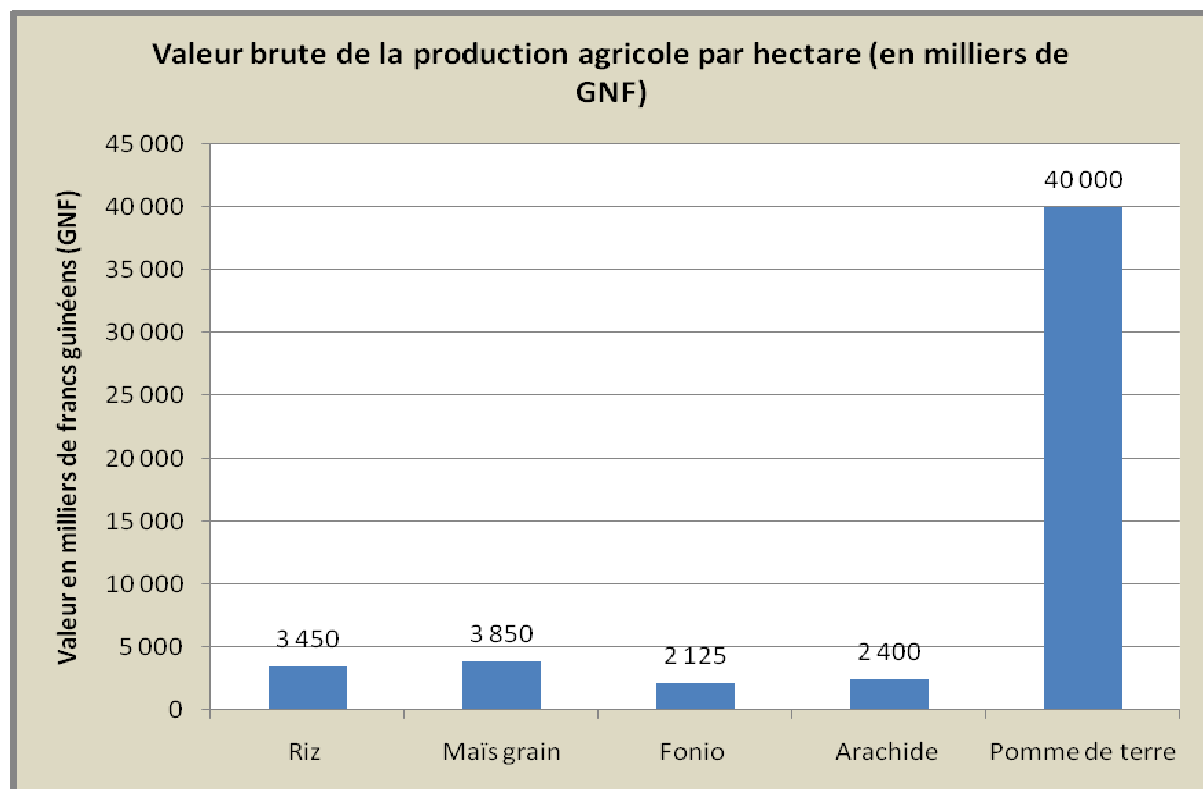
- un jeune exploitant d'un bas-fond à Lafou à Timbi Madina a fait remarquer que la culture de la pomme de terre a inversé la tendance de l'exode. Beaucoup de jeunes qui partaient en dehors de Timbi pour chercher un hypothétique travail sont revenus et se sont investis dans la filière. Aujourd'hui, ils ont pu construire des maisons, scolarisé davantage leurs enfants, ont eu un meilleur accès aux soins de santé, acheté des motos et des véhicules et sont ouverts à d'autres activités économiques ;
- une femme productrice de pomme de terre a ajouté que les femmes sont les acteurs les plus importants de la filière, parce qu'elles sont présentes depuis la production jusque dans les marchés. Elle pense que ce sont elles qui ont tiré le meilleur profit du dynamisme de la filière. Avec la production et la commercialisation de la pomme de terre, leur niveau de vie s'est considérablement amélioré. Elles participent financièrement à la vie des ménages, à la scolarisation des enfants, elles s'habillent décemment et elles sont plus écoutées par leurs maris ; de plus, elles ont acquis un bon pouvoir de négociation, ce qui n'était pas envisageable il y a dix ans ;
- les producteurs dans l'ensemble considèrent que la pomme de terre les a enrichis, parce que l'exploitation d'un hectare dans la zone de Timbi leur rapporte en moyenne un revenu brut de 40 millions de Francs guinéens (GNF), contre à peine 2,5 millions de GNF sur un hectare de fonio qui constitue la première spéculation agricole au Fouta. Ils précisent qu'il ne faut pas perdre de vue surtout qu'une campagne de culture du fonio occupe le paysan pendant 6 mois, alors que la pomme de terre peut être cultivée en trois saisons dans l'année ;
- avec l'amélioration des capacités de production et de mise en marché de la pomme de terre, le chiffre d'affaires paysan dans la zone de la FPDF a augmenté de plus de 700 % entre 2000 et 2007 (FPDF, 2007) ;
- une évaluation grossière des revenus provenant des différentes spéculations agricoles pratiquées au Fouta sur la base de la valeur brute de la production montre, dans le tableau et la figure suivants, que la pomme de terre rapporte à l'hectare des revenus de loin supérieurs aux autres spéculations.

Tableau 9. Estimation brute des revenus des principales cultures au Fouta en 2007

Cultures	Production/ha (en tonnes)	Valeur brute de la production	
		En milliers de GNF	Équivalent en USD
Riz (paddy)	1,50	3 450	720
Maïs grain	1,70	3 850	800
Fonio (paddy)	0,85	2 125	442
Arachide (coques sèches)	1,20	2 400	500
Pomme de terre	20,0	40 000	8 400

Source : Estimation de l'auteur (sur base de données brutes)

Figure 12. Estimation brute des revenus des principales cultures au Fouta en 2007



Parallèlement à cette évaluation grossière de la valeur monétaire de la production, les données recueillies sur le terrain ont permis d'élaborer des comptes d'exploitation indicatifs pour ces cultures pour permettre de mesurer les niveaux de revenus de ces différentes cultures.

Les comptes d'exploitation indicatifs sont présentés dans les tableaux ci-dessous et corroborent la précédente analyse.

Tableau 10. Compte d'exploitation indicatif du fonio au Fouta en 2007-2008

N°	Variables	Unité	Prix unitaire (GNF)	Sans projet		Avec projet	
				Quantité	Montant (GNF)	Quantité	Montant (GNF)
I.	Charges						
1.	Intrants						
1.1	Semences	kg					
	Semence locale	kg	2 500	55	137 500	50	125 000
	Semence sélectionnée	kg					
1.2	Fumure organique	g					
1.3	Engrais						
	NPK	kg					
	Urée	kg					
1.4	Phytoprotecteurs						
Sous-total intrants					137 500		125 000
2.	Main d'œuvre						
Sous-total main-d'œuvre		jt	7000	110	770 000	130	910 000
Total Charges					907 500		1 035 000
II.	Produit brut						
	Produit principal: grain	kg	3500	850	2 975 000	1 500	5 250 000
Total produit brut					2 975 000		5 250 000
III.	Marge brute						
	Marge à la récolte	GNF/h a			2 067 500		4 215 000
	Valeur main-d'œuvre	GNF/jt			18 795		32 423
IV.	Plus value avec projet						
	Marge brute	%					104
	Marge sans main-d'œuvre	%					73

Tableau 11. Compte d'exploitation indicatif du riz au Fouta en 2007-2008

N°	Variables	Unité	Prix unitaire (GNF)	Sans projet		Avec projet	
				Quantité	Montant (GNF)	Quantité	Montant (GNF)
I.	Charges						
1.	Intrants						
1.1	Semences	kg					
	Semence locale	kg	2 500	70	175 000	60	150 000
	Semence sélectionnée	kg	3 500	60	2100 00	60	210 000
1.2	Fumure organique	g					
1.3	Engrais						
	NPK	kg	2 800	0		150	420 000
	Urée	kg	2 800	0		100	280 000
1.4	Phytoprotecteurs						
	Sous-total intrants				385 000		1 060 000
2.	Main-d'œuvre						
	Sous-total main-d'œuvre	jt	7 000	110	770 000	110	770 000
	Total Charges				1 155 000		1 830 000
II.	Produit brut						
	Produit principal : grain	kg	3 000	1 000	3 000 000	2800	8 400 000
	Total produit brut				3 000 000		8 400 000
III.	Marge brute						
	Marge à la récolte	GNF/ha			1 845 000		6 570 000
	Marge à la soudure	GNF/ha			3 900 000		10 920 000
	Valeur main-d'œuvre	GNF/jt			16 773		59 727
IV.	Plus value avec projet						
	Marge brute	%					256
	Marge sans main-d'œuvre	%					256

Tableau 12. Compte d'exploitation indicatif du maïs au Fouta en 2007-2008

N°	Variables	Unité	Prix unitaire (GNF)	Sans projet		Avec projet	
				Quantité	Montant (GNF)	Quantité	Montant (GNF)
I.	Charges						
1.	Intrants						
1.1	Semences	kg					
	Semence locale	kg	2 500	30	75 000	25	62 500
	Semence sélectionnée	kg	3 000	30	90 000	25	75 000
1.2	Fumure organique	g					
1.3	Engrais						
	NPK	kg	3 000			200	600 000
	Urée	kg	3 000			150	450 000
1.4	Phytoprotecteurs						
Sous-total intrants					165 000		1 187 500
2.	Main d'œuvre						
Sous-total main d'œuvre		jt	7 000	90	630 000	90	630 000
Total Charges					795 000		1 817 500
II.	Produit brut						
	Produit principal : grain	kg	2 500	2000	5 000 000	3 500	8 750 000
Total produit brut					5 000 000		8 750 000
III.	Marge brute						
	Marge à la récolte	GNF/ha			4 205 000		69 32 500
	Marge brute/soudure	GNF/ha			6 500 000		11 375 000
	Valeur main-d'œuvre	GNF/jt			46 722		77 028
IV.	Plus value avec projet						
	Marge brute	%					65
	Valeur main-d'œuvre	%					65

Tableau 13. Compte d'exploitation indicatif de l'oignon (culture irriguée) au Fouta en 2007-2008

N°	Variables	Unité	Prix unitaire (GNF)	Sans projet		Avec projet	
				Quantité	Montant (GNF)	Quantité	Montant (GNF)
I.	Charges						
1.	Intrants						
1.1	Semences	kg					
	Semence locale	kg	0	0	0	0	0
	Semence sélectionnée	kg	660 000	6	3 960 000	6	3 960 000
1.2	Fumure organique	kg	0	0	0	0	0
1.3	Engrais						
	NPK	kg	2 800	800	2 240 000	800	2 240 000
	Urée	kg					
1.4	Phytoprotecteurs						
Sous-total intrants					6200000		6 200 000
2.	Main-d'œuvre						
Sous-total main-d'œuvre		jt	7 500	50	375000	50	375 000
Total Charges					6575000		6 893 000
II.	Produit brut						
	Produit : Bulbes	kg	2 500	15 000	37 500 000	25 000	62 500 000
	Produit : feuilles	kg					
Total produit brut					37 500 000		62 500 000
III.	Marge brute						
	Marge à la récolte	GNF/h a			30 925 000		55 606 700
	Valeur main-d'œuvre	GNF/jt					1 112 134
IV.	Plus value avec projet						
	Marge brute						
	Valeur main-d'œuvre						

Tableau 14. Compte d'exploitation indicatif de la pomme de terre (en irriguée) au Fouta en 2007-2008

N°	Variables	Unité	Prix unitaire (GNF)	Sans projet		Avec projet	
				Quantité	Montant (GNF)	Quantité	Montant (GNF)
I.	Charges						
1.	Intrants						
1.1	Semences	g					
	Semence locale	g	3 500		2 000		7 000 000
	Semence sélectionnée	g	7 400		1 500		11 100 000
1.2	Fumure organique	g	500		2 000		1 000 000
1.3	Engrais						
	NPK	kg	2 800			800	2 240 000
	Urée	kg					
1.4	Phytoprotecteurs						
Sous-total intrants					19 100 000		21 340 000
2.	Main d'œuvre						
Sous-total main d'œuvre		jt	10 000	50	500 000	50	500 000
Total Charges					19 600 000		21 840 000
II.	Produit brut						
	Vendu à la récolte	kg	2 500	15 000	37 500 000	25 000	62 500 000
	Vendu un mois après	kg	4 000	4 000	16 000 000	4 000	16 000 000
Total produit brut					53 500 000		78 500 000
III.	Marge brute						
	Marge à la récolte	GNF/h a			33 900 000		56 660 000
	Valeur main-d'œuvre	GNF/jt					1 133 200
IV.	Plus value avec projet						
	Marge brute						
	Valeur main-d'œuvre						

Tableau 15. Compte d'exploitation indicatif de la tomate (culture de décrue) au Fouta en 2007-2008

N°	Variables	Unité	Prix unitaire (GNF)	Sans projet		Avec projet	
				Quantité	Montant (GNF)	Quantité	Montant (GNF)
I.	Charges						
1.	Intrants						
1.1	Semences	g					
	Semence locale	g	500		800		400 000
	Semence sélectionnée	g	1 000		1 000		1 000 000
1.2	Fumure organique	g					
1.3	Engrais						
	NPK	kg	3 000		400		1 200 000
	Urée	kg					
1.4	Phytosanitaires						
Sous-total intrants					2 600 000		2 000 000
2.	Main-d'œuvre						
Sous-total main-d'œuvre		jt	8 000	70	560 000	65	520 000
Total Charges					3 160 000		2 520 000
II.	Produit brut						
	Tomate fraîche	kg	3 000	10 000	30 000 000	15000	4 5000 000
Total produit brut					30 000 000		45 000 000
III.	Marge brute						
	Marge à la récolte	GNF/ha			26 480 000		42 480 000
	Valeur main-d'œuvre	GNF/jt			383 429		653 538
IV.	Plus value avec projet						
	Marge brute	%					58
	Valeur main-d'œuvre	%					70

L'augmentation du niveau de consommation locale :

- la pomme de terre rentre de plus en plus dans les traditions alimentaires au Fouta. On mange de plus en plus de la pomme de terre d'abord dans les zones de production, mais aussi et surtout dans les zones de consommation. Jusqu'au début des années 2000, la pomme de terre était considérée comme un produit de luxe pour plus de 80% de la population. Aujourd'hui elle est présente dans de nombreux plats expliquent les paysans, sans compter les quantités importantes consommées lors des cérémonies.

La réduction de la pénibilité du transport et du coût :

- selon les producteurs, les zones de production qui étaient jadis enclavées sont aujourd'hui accessibles grâce aux programmes de réhabilitation des pistes. Les véhicules vont jusque dans les villages pour collecter la production, ce qui était pratiquement impossible. Le coût du transport des zones de production vers les marchés est devenu plus abordable ;
- les paysans de certaines localités de Timbi, de Labé et de Mali ont expliqué que, faute de pistes, dans certaines zones, jusqu'en 1998 ils étaient obligés de porter les produits sur leur tête et de les

acheminer à pied sur les marchés, sans être assurés au préalable de les vendre au prix escompté. Certains pouvaient passer une heure (dans le meilleur des cas) pour rallier le marché le plus proche à pied. Même si le prix qui leur était proposé sur le marché était rémunérateur, ils n'arrivaient pas à drainer des quantités suffisantes pour les besoins des commerçants, ces derniers cherchant à remplir leurs camions pour approvisionner les marchés de consommation. Aujourd'hui, les producteurs considèrent que leur déplacement et l'acheminement de leurs produits sur les marchés sont plus aisés comparativement aux années antérieures.

L'amélioration de la transparence du marché :

- grâce à la FPFDP qui joue le rôle de facilitation dans les transactions de commercialisation, les producteurs échappent à l'emprise mercantiliste des intermédiaires, ce qui leur donne une meilleure emprise sur l'offre ;
- la filière de la pomme de terre est la seule filière agricole en Guinée, composée essentiellement de paysans où les producteurs ont une parfaite connaissance de leurs exploitations agricoles, mais aussi des investissements et des charges consentis, ils ont donc une connaissance des éléments qui entrent dans la formation du prix. Ils participent activement, à travers leurs représentants, à la fixation du prix de la pomme de terre et ont la possibilité de faire valoir leurs intérêts. Ils connaissent les prix pratiqués sur les différents marchés et aux différentes périodes de l'année ;
- en dehors de cette participation active dans la formation des prix, les producteurs ont la possibilité d'écouter les informations de marché diffusées sur les antennes de la radio rurale de Labé, de la radio communautaire de Mamou et peuvent donc comparer les prix au jour le jour à travers le système d'information interne de la FPFDP.

L'amélioration de la capacité de négociation des producteurs :

- en ayant une très bonne connaissance des prix et des marchés, ainsi que de bonnes relations avec les autres acteurs de la filière, les producteurs disent qu'ils ont acquis une très bonne capacité de négociation. Ils ne subissent plus, a dit un producteur-vendeur, mais ils participent. Jusqu'en 1996, ils partaient parfois sur les marchés sans aucune connaissance préalable des prix pratiqués et sur place qu'ils discutaient les prix de vente, parfois avec un rapport de force inégal parce qu'un producteur avait autour de lui quatre à cinq commerçants qui n'étaient guidés que par le profit. Leur marge de manœuvre était alors réduite ;
- depuis 1998, les paysans ont commencé à profiter pleinement des infrastructures d'appui au marché et sont capables de négocier durement avec les commerçants et les transporteurs, au point qu'aujourd'hui de nombreux producteurs cumulent des fonctions de commerçants de pomme de terre et acheminent des quantités importantes eux-mêmes sur les marchés ;
- les informations sur les prix, les coûts des transactions (frais d'emmagasiner, transport, manutention etc.), les volumes disponibles, les caractéristiques de la demande avec l'origine et la destination offrent aux paysans producteurs de pomme de terre de très bons éléments de négociation.

Encadré 4 : une femme productrice de pomme de terre de Timbi sur les informations de marché

Une femme productrice à Timbi : *Les informations qu'on nous a données sur le marché de la pomme de terre constituent « une torche pour nous ». Imaginez une torche à 3 piles que vous allumez dans les ténèbres, ce n'est pas facile à expliquer s'exclame une femme productrice et vendeuse de pomme de terre. Lorsque je produis la pomme de terre, je connais maintenant approximativement quel est le revenu que j'escompte et je me planifie conséquemment avec mes autres sources de revenus. Avant je n'écoutais pas la radio, mais depuis qu'ils ont commencé à diffuser les prix, les marchés demandeurs, je manque rarement cette occasion, surtout lorsque je fais un programme pour aller sur les marchés intérieurs. Mieux que ça, ni les gros commerçants, ni leurs intermédiaires ne peuvent nous influencer maintenant. Je négocie durement les prix car je peux estimer la marge du commerçant. En tout cas, même si je perds, j'en connais généralement l'ampleur.*

Encadré 5 : point de vue d'un jeune producteur et vendeur de pomme de terre à Ditinn (Dalaba)

Un jeune producteur à Dalaba : *Moi je profite pleinement des informations de marché. Comme j'ai eu la chance d'aller à l'école, je cherchais les bulletins sur les informations de marchés du SIPAG et de l'ACA. Mais au moment où ces informations me parvenaient, les prix avaient déjà changé sur le marché, ce qui posait le problème de s'intéresser à plusieurs marchés. Lorsque je me suis focalisé sur la pomme de terre, j'écoutais la radio et je téléphonais souvent sur les marchés de Timbi et Labé et en rapport avec les agents j'avais des informations actuelles. Sans même bouger d'ici, je négociais mon marché et je faisais profiter aux autres ces informations. Avant, ça n'existait pas et on allait au marché les yeux fermés vendre nos produits au prix que les commerçants nous proposaient. Donc les informations nous « ont ouvert les yeux sur le marché et nous ont donné un pouvoir de négociation qu'on ne peut plus nous enlever ».*

La création d'une interprofession autour de la filière :

- la stratégie de commercialisation mise en œuvre a permis la création d'un cadre de concertation avec les commerçants et les transporteurs impliqués dans le marché de la pomme de terre qui intervient comme une interprofession. Les paysans sont satisfaits de ce mécanisme car il contribue non seulement à développer leurs relations, mais permet aussi de structurer la commercialisation de la pomme de terre.

La promotion d'un produit de qualité/compétitivité :

- la mise en place des structures de conservation a permis de réaliser des opérations de collecte, de tri, d'emballage et de pesée afin de mettre les produits dans les meilleures conditions de présentation, de transport et de commercialisation. Ces opérations étaient occultées auparavant peu ou pas du tout réalisées ou réalisées selon les pratiques sommaires du paysan. Actuellement, ce sont des opérations obligatoires et s'inscrivent dans une démarche de qualité du produit. Les producteurs et commerçants ont acquis ainsi une bonne initiative en matière de marketing ; la pomme de terre vendue à l'extérieur et sur les marchés intérieurs est présentée dans des emballages de qualité et est composée de tubercules plus ou moins homogènes et débarrassés d'impuretés et des tubercules pourris et de mauvaise qualité. Ils sont conscients que sur le marché, la qualité du produit est déterminante ;
- les structures de conservation permettent également de déshydrater la pomme de terre, ce qui offre au produit de bonnes dispositions pour le transport sur les longues distances. Il faut rappeler que le marché le plus proche de Timbi (épicerie de la production de pomme de terre) est Labé

qui est à 35 km. Les autres sont, par exemple, Conakry qui est à 450 km et ceux de la sous-région entre 350 et 2 500 km.

- les infrastructures de conservation ont permis de diminuer considérablement les pertes après récoltes qui sont passées de 40 % en 1995 à environ 5 % actuellement (FPFD, 2006).

L'ouverture du produit sur le marché sous-régional :

- le renforcement des capacités de commercialisation de la pomme de terre a offert la possibilité aux producteurs de s'insérer dans le marché sous-régional, malgré la capacité de pays comme le Sénégal de produire davantage de pomme de terre. Cette pénétration a été rendue possible par la qualité de la pomme de terre guinéenne, mais aussi par son prix;
- même si le marché sous-régional reste encore difficile à maîtriser pour les opérateurs de la commercialisation de la pomme de terre, ils ont l'avantage de connaître les caractéristiques du marché du point de vue du comportement des prix, de la localisation et de la fluctuation de la demande, ainsi que des exigences des consommateurs, ce qui était pratiquement impossible jusqu'au début des années 2000 ;
- les producteurs considèrent que l'ouverture sur les marchés sous-régionaux immédiats est une stratégie de pérennisation de la pomme de terre, car ils se rendent compte de plus en plus que la demande intérieure est largement couverte aujourd'hui par la production nationale ;
- un autre paysan à Timbi a résumé simplement la question qui lui a été posée sur l'impact de ces instruments en disant que « *si ce n'était pas les magasins, on serait condamné à la survie* ».

L'appel à de nouveaux investissements :

- les responsables de la commercialisation de la FPFD et le Président de la Chambre d'Agriculture de Labé conviennent que les infrastructures d'appui à la production et la commercialisation de la pomme de terre réalisés font un appel à d'autres investissements car elles permettent de développer la production de pomme de terre, de créer la demande, de diversifier les activités. « *On ne peut pas sortir de l'agriculture de subsistance si on ne développe pas les actions qui relient efficacement et durablement la production au marché* » ont-ils résumé ;
- une plateforme de consolidation et de conservation de la pomme de terre est en cours de construction, de nombreux projets de développement construisent des magasins de conservation de produits agricoles et continuent à investir dans la réhabilitation des infrastructures de désenclavement des zones de production ; les acteurs conviennent que c'est le dynamisme de la filière de la pomme de terre et le marché qu'ils ont créé qui appellent ces investissements.

2. Point de vue des commerçants et transporteurs

- les commerçants et les transporteurs sont d'abord intéressés par les facilités de mouvement et de ce point de vue, ils apprécient beaucoup plus la réhabilitation des pistes rurales qui leur ont permis d'accéder facilement aujourd'hui aux marchés de production. Les commerçants et transporteurs contactés à Labé et à Timbi Madina estiment que les pistes ont permis de réduire considérablement la pénibilité du transport et sa durée, ce qui leur a permis du coup de faire des économies dans les transactions ;
- par contre, les commerçants se voient dépossédés d'une grande partie de leurs fonctions comme l'emmagasiner dont ils pouvaient faire payer des frais à leur guise et à la tête des clients. Sur la fixation des prix de la pomme de terre aussi, ils perdent non seulement le monopole du

mécanisme qu'ils partagent avec les autres, mais ils voient aussi, ce qui semble changer de manière significative, que leurs marges bénéficiaires se sont considérablement réduites ;

- avec le système d'information sur le marché de la pomme de terre sur les autres marchés agricoles en général, qu'ils soient proches ou éloignés, les commerçants disent qu'ils ne peuvent plus imposer des prix, car ils sont diffusés par le réseau des agents de la FPPD, mais aussi diffusés sur les antennes des radios rurales et communautaires de la région du Fouta. Ils estiment que la diffusion des informations de marché représente une entrave et un « péril pour leurs activités marchandes ». Le seul avantage qu'ils notent sur les prix, c'est qu'ils pourraient peut-être partager les risques avec les producteurs sur presque toute la chaîne de commercialisation et sur les marchés.

3. Point de vue des pouvoirs publics et des partenaires au développement

- les partenaires au développement et les pouvoirs publics mentionnent que les infrastructures rurales d'appui à la production et la commercialisation ont été mises en œuvre dans le cadre de la politique agricole pour permettre aux producteurs de profiter pleinement des opportunités de croissance du secteur agricole ;
- ils considèrent que les instruments de politique liés aux infrastructures décrites ont permis d'améliorer considérablement la production et l'accès aux marchés, ce qui justifie les appuis constants qu'ils apportent en matière d'infrastructures de commercialisation pour la filière. La construction de 13 magasins de conservation sur financement de l'AFD et d'une plateforme de consolidation et de conservation de la pomme de terre en cours dans le cadre du PNIR II en est une illustration ;
- sur cette base, les instruments décrits ici se sont avérés comme des mesures adaptées d'accroissement des revenus des producteurs et de lutte contre la pauvreté dans la région, car ils ont permis de soutenir la croissance escomptée de la production de pomme de terre et d'améliorer sa compétitivité ;
- sur le plan macro-économique, les acteurs publics considèrent que du fait des infrastructures, les capacités d'approvisionnement et les stratégies paysannes de réponse à la demande du marché se sont accrues ; les activités commerciales autour de la filière se sont dynamisées et on considère qu'il y a aujourd'hui, mieux que par le passé, une meilleure intégration des marchés intérieurs à travers les circuits de commercialisation décrits ; il y a aussi un meilleur accès aux marchés extérieurs immédiats, malgré l'état encore défectueux des routes internationales ;
- il y a lieu de préciser que jusqu'en 2000, les principaux flux étaient situés essentiellement sur axes routiers reliant Timbi, Labé, Dalaba, Mamou et Conakry. Grâce à cette dynamique de commercialisation créée, les flux se sont diversifiés et se sont densifiés pour couvrir presque l'ensemble du pays, allant du Fouta vers la Haute Guinée, la Basse Guinée avec la capitale et vers la Guinée Forestière dans les chefs-lieux de région et de préfecture ;
- par ailleurs, grâce au système d'information sur les marchés, la place de la pomme de terre dans l'économie agricole et sa contribution dans la richesse nationale sont assez bien connues par les acteurs publics. L'élaboration des comptes de l'agriculture est aussi facilitée par la connaissance des prix d'une gamme étendue de produits agricoles sur les marchés ;
- les dynamiques en cours sur la pomme de terre, visant notamment à assurer une liaison entre la production et le marché, sont susceptibles de servir d'enseignements et offrir aux politiques publiques, aux partenaires et au secteur privé agricole une approche pour les autres filières agricoles émergentes ;

- les études sur la commercialisation de la pomme de terre menées par la FPFDD ont permis de bien cibler les périodes les plus indiquées pour la production et la commercialisation de la pomme de terre, les caractéristiques de la demande aussi bien nationale que sous-régionale, les caractéristiques de l'offre avec la production locale et les importations. Là où les quantités les plus importantes de pomme de terre sont acheminées sont généralement les zones où le marché est plus porteur. C'est peut-être le cas du Sénégal, mais aussi de la Sierra Leone où on exporte des tonnages importants par an selon les informations recueillies auprès des commerçants à Timbi et à Conakry ;
- l'évaluation de la LPDA1 en 1997 montrait dans l'ensemble que du fait de la construction d'infrastructures de production et de commercialisation, le trafic routier hebdomadaire dans les zones rurales avait augmenté de 620 %, les coûts du transport des passagers avait diminué de 42 %, celui des produits agricoles de 32 %, le temps de transport entre les zones de production et de commercialisation agricole avait diminué de 86 % et les personnes fréquentant les marchés avait augmenté de 119 % entre 1991 et 1997 (LPDA2, 1997). La filière de la pomme de terre au Fouta a aussi tiré profit de ces investissements qui ont couvert l'ensemble du pays, en particulier les zones de production agricole.

4. Synthèse des points de vue des acteurs

L'analyse du débat porté par les différents acteurs du marché de la pomme de terre au Fouta permet de montrer que l'utilité des instruments de politique sur les infrastructures d'appui au marché est reconnue largement par tous les acteurs. Etant donné que ce sont des infrastructures d'intérêt commun, il y a très peu de divergences sur leurs effets bénéfiques.

Tous les acteurs s'accordent à dire que les infrastructures rurales à savoir les pistes, les magasins de stockage et les informations de marchés ont permis d'améliorer considérablement les conditions de production et de commercialisation de la pomme de terre au Fouta. C'est aussi le résultat de nombreuses années d'appui des partenaires au développement à la FPFDD.

L'expérience du marché de la pomme de terre au Fouta montre ainsi qu'on ne peut pas promouvoir une filière agricole, développer la compétitivité, drainer les produits sur les marchés sans infrastructures conséquentes, quelque soit la performance de l'appareil productif. La production ne peut profiter pleinement aux producteurs que si les conditions d'accès au marché sont facilitées pour permettre sa valorisation. Tous les partenaires conviennent donc que la production est soutenue par sa capacité à trouver des débouchés.

Bien que la stratégie de commercialisation mise en œuvre à travers les instruments décrits ne couvre qu'une période de production de pomme de terre dans l'année et ne concerne majoritairement que les producteurs de l'UGTM de Timbi Madina affiliés à la FPFDD, on peut soutenir que les mesures de politique d'appui à la production et la commercialisation ont apporté de nombreux changements dont les plus importants sont :

- une bonne connaissance et une transparence du marché au profit des producteurs de pomme de terre qui se sont insérés et ont trouvé leur place sur tous les maillons de la filière ;
- avec ces mesures, la pomme de terre est passée d'une filière embryonnaire, largement extensive et peu productive, à une filière compétitive, ouverte sur le marché national et sous-régional ;
- les producteurs ont acquis également une très bonne capacité de négociation, ce qui était d'ailleurs l'objectif initial du système d'information. En maîtrisant les informations de marché et le mécanisme de fixation des prix, ils ont davantage d'arguments pour discuter, proposer et vendre à des prix susceptibles de compenser largement leurs efforts de production ;

- grâce à ces instruments aussi et cette stratégie, la contribution de la pomme de terre à la richesse nationale a atteint en 2006 environ 60 milliards de GNF, selon les techniciens de la FPPD. C'est une filière qui a créé de nombreux emplois au niveau de la collecte et de la commercialisation, notamment pour les femmes et les jeunes. On souligne que 80 % des opérateurs de commercialisation de la pomme de terre sont des femmes. Ce sont elles qui vendent généralement la pomme de terre sur les marchés ;
- si la production de pomme de terre a connu un accroissement important, c'est aussi grâce sa grande possibilité de pénétration du marché favorisée par le dynamisme des organisations de producteurs impliquées à travers la FPPD ;
- la capacité des producteurs à fournir une offre sur le marché national a permis de promouvoir la consommation de pomme de terre en Guinée. On estime aujourd'hui que la consommation nationale tourne entre 3 500 et 4 000 tonnes contre moins de 300 tonnes en 1992 selon des recoupements d'informations sur le terrain ;
- l'écoulement des produits est facilité et les coûts des transactions sont réduits avec la praticabilité des pistes. Avant la réhabilitation du réseau de pistes dans les principales zones de production, les opérateurs de la commercialisation peinaient à trouver des camions pour rallier les zones de production et assurer le ravitaillement, parce ceux-là ne voulaient pas se hasarder sur des pistes impraticables, sans compter que les prix qu'ils proposaient étaient exorbitants. Aujourd'hui, ces véhicules ne font qu'une demi-journée ou une journée pour aller des marchés de production les plus éloignés vers le principal centre de consommation, Conakry ;
- la nécessité d'organiser le marché a suscité la création d'une interprofession pour la commercialisation collective de la pomme de terre produite par les paysans de la FPPD. Elle est composée des représentants des producteurs, des commerçants, des transporteurs qui se réunissent à la veille de chaque campagne de production pour définir les modalités et la fixation des prix de la pomme de terre. Ce travail de concertation est basé sur les résultats de l'évaluation des exploitations par l'équipe technique de la FPPD et prend en compte les dépenses de campagne et les charges de commercialisation pour fixer un prix plancher. Le cadre de concertation ainsi créé a été rendu possible grâce à cette dynamique de commercialisation. Cette interprofession a permis de dynamiser le maillon de la commercialisation en réunissant des acteurs qui avaient à l'origine des intérêts très divergents et de créer un nouvel esprit de faire le marché basé sur la réciprocité des intérêts ;
- le marché de la pomme de terre s'est ouvert progressivement sur le marché sous-régional et est en cours de structuration surtout vers le Sénégal qui demeure pour le moment l'un des plus gros demandeurs ;
- enfin, la mise en œuvre des instruments de politique d'infrastructures et d'informations sur le marché de la pomme de terre a permis de traduire réellement le transfert des fonctions de commercialisation jadis assurées par l'Etat aux acteurs privés conformément à l'option économique libérale prise au milieu des années 1980, ainsi que la nécessité de passer d'une agriculture familiale de subsistance à une agriculture de marché. Les fonctions des acteurs ont pu évoluer et certaines fonctions ont été même bousculées avec l'insertion des producteurs dans des circuits jadis uniquement réservés aux commerçants. Les producteurs restent donc aujourd'hui les tout premiers acteurs du marché grâce aux mesures de politique prises et grâce aussi à leur structuration efficace.

Tous les acteurs du marché de la pomme de terre, producteurs, commerçants, partenaires au développement et pouvoirs publics conviennent que les mesures de politiques d'appui à la production et la commercialisation décrites ici ont apporté des changements positifs dans le développement de la filière. Ils considèrent que le marché de la pomme de terre est entièrement libéralisé et que l'Etat se concentre sur

ses fonctions régaliennes de mise en œuvre des politiques par la coordination, la réglementation et le soutien à des projets d'investissement permettant d'éliminer les contraintes structurelles et institutionnelles qui pèsent sur les acteurs. Pour bien apprécier les effets que ces instruments ont pu produire, les producteurs et les commerçants nous renvoient à la période des années 1970 et 1980 où l'Etat avait le monopole de la commercialisation, fixait les prix à sa guise, supprimait les marchés. Ils considèrent que le terrain sur lequel ils interviennent aujourd'hui est supposé conquis par les acteurs.

Mais le plus important c'est que la démarche de commercialisation de la FPFDD sur le marché de la pomme de terre est une source d'inspiration pour de nombreuses filières agricoles dans le pays qui sont fortement handicapées par une faible structuration pour organiser la production et le marché.

Conclusion

Pendant ces vingt dernières années en Guinée, la puissance publique a consenti certains efforts en matière de politique agricole dans le contexte général de la libéralisation économique.

De nombreux instruments couvrant l'ensemble des préoccupations du secteur agricole ont été définis dans un cadre global d'intervention pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire et d'amélioration des revenus des producteurs que le gouvernement s'est assignés. Mais ils ont été mis en œuvre selon les spécificités locales et régionales et selon les filières agricoles.

Les travaux de recherche et de capitalisation réalisés dans le cadre de ce mémoire ont décrit les effets que les infrastructures rurales et le système d'information, en tant qu'instruments de politique agricole, ont pu produire sur le développement du marché de la pomme de terre au Fouta.

Mais les effets générés ne résultent pas seulement de la mise en œuvre des infrastructures d'appui à la production et la commercialisation. Le marché de la pomme de terre doit aussi son fonctionnement à un effet conjugué d'autres instruments de politique agricole comme la très bonne structuration des organisations de producteurs à travers la FPF, le développement d'un référentiel technique, un mécanisme adapté d'approvisionnement en intrants de qualité et le renforcement des capacités des producteurs en matière d'organisation de la production et de mise en marché qui ont été mis en œuvre dans un cadre coordonné et complémentaire.

Grâce à une bonne stratégie de production et de commercialisation, le marché de la pomme de terre s'inscrit dans une vision qui permet à la filière de structurer son marché à l'export dans un contexte prévisible de saturation du marché national. Le développement des infrastructures de conservation, en particulier la construction de la plateforme de consolidation s'inscrit aussi dans cette vision.

En effet, la spécificité de la Guinée en matière de libéralisation des marchés tient à l'évolution du contexte du fonctionnement des marchés locaux pour la commercialisation des produits agricoles. Les politiques menées ont permis une évolution du rôle de l'Etat, jadis principal acteur de l'activité économique jusqu'en 1990, vers des fonctions partagées avec les opérateurs privés. Cette évolution est la conséquence logique des choix de politique économique.

Au-delà de la perception des concepts théoriques de libéralisation économique et de fonctionnement des marchés, il faut mentionner que les producteurs de pomme de terre du Fouta et leurs organisations ont pu s'exprimer pleinement et s'approprier le marché grâce à cette stratégie de commercialisation basée sur la politique de conservation et sur les informations de marché. Les producteurs ont amélioré considérablement leurs connaissances du marché, leurs capacités de négociation et ont développé des ouvertures et des opportunités sur le marché national et sous-régional.

Si les mesures de politique agricoles ont produit des effets positifs sur le marché de la pomme de terre en Guinée, il faut mentionner que ceux des producteurs qui ont tiré le meilleur parti des infrastructures d'appui à la production et la commercialisation sont les producteurs structurés, c'est-à-dire ceux qui organisent collectivement la production et la commercialisation de la pomme de terre. Il s'agit de producteurs de l'UGTM affiliés à la FPF, qui, avec les infrastructures en commun, ont pu élaborer une bonne stratégie de commercialisation, améliorer leurs capacités de négociation et développer leurs relations avec le marché.

Mais les effets positifs que ces instruments ont induit pour les producteurs dans le fonctionnement du marché de la pomme de terre ne peuvent cependant pas occulter aujourd'hui les difficultés pour la puissance publique en Guinée à trouver des ressources nécessaires pour pérenniser les acquis et poursuivre les objectifs d'ouverture sur les marchés extérieurs.

Les acquis restent fragiles car la mise en œuvre de la politique agricole de la Guinée et de l'ensemble de ses instruments, tous secteurs d'activités et filières confondus, est assurée essentiellement par des projets de développement et des financements extérieurs. Les allocations budgétaires au secteur agricole (en fonctionnement et en investissements) sont en baisse constante depuis 2003 et ne représentent à peine que 4 % du budget total en 2006 et ceci, malgré la contribution du secteur agricole au PIB et malgré aussi les engagements de 2002 et 2006 des Chefs d'Etat et de Gouvernement africains à consentir 10 % de leur budget chaque année pour le développement de l'agriculture (PDA, 2007). Les ressources internes des organisations paysannes, aussi importantes qu'elles puissent paraître, sont pratiquement insuffisantes pour financer l'investissement dans les filières agricoles.

Dans ce contexte, il est important de repenser les moyens des politiques publiques. C'est dire que la question de l'efficacité de la politique agricole guinéenne et la capacité de la puissance publique à pérenniser les acquis obtenus méritent un travail de réflexion et de recherche approfondi, dans un environnement marqué par une diminution considérable de l'aide au développement et où les problèmes de sécurité alimentaire, de développement des filières agricoles et des marchés se posent toujours avec acuité.

Malgré les effets globalement positifs obtenus sur le marché de la pomme de terre grâce en grande partie aux instruments de politique d'infrastructures de conservation et d'informations commerciales, le marché de la pomme de terre devra encore faire face à de nombreux défis tels que : la structuration des circuits de commercialisation pour réduire les asymétries d'information et d'absence de dispositifs légaux pour faciliter les échanges, la mobilisation des ressources financières pour la poursuite des actions de développement, la poursuite de la structuration de tous les producteurs et la capacité de développer cette vision de compétitivité dans un marché national en voie de saturation et dans un marché sous-régional concurrentiel et instable.

En conclusion, loin d'avoir été complet, ce qui n'était pas d'ailleurs son objectif, ce mémoire introduit une nouvelle approche de l'évaluation de la politique agricole en Guinée à travers ses instruments, tous les travaux menés jusqu'ici dans le pays ayant porté exclusivement sur l'évaluation à travers les objectifs et les résultats attendus, soit globalement, soit par sous-secteur d'activités. Cette approche peut donc introduire une nouvelle dimension d'évaluation adaptée à des spécificités locales de développement et des filières agricoles, avec la possibilité de mesurer des effets directs et indirects, attendus ou non, et offrir des possibilités d'adapter constamment les instruments aux objectifs de développement.

Il peut alors ouvrir la voie à un travail approfondi de recherche dans le cadre d'une thèse, mais aussi pourrait fournir des enseignements, soit pour d'autres filières agricoles qui vont émerger, soit pour des actions de développement futures dans un secteur agricole en Guinée en pleine mutation.

Annexe : Guide d’entretien général

Infrastructures d'appui aux marchés :

- Types d'infrastructures réalisés dans les zones de production et de commercialisation de la pomme de terre
- Source de financement et agence d'exécution
- **Problèmes spécifiques liés au manque d'infrastructures**
- Objectifs visés par ces infrastructures et justification
- **Les infrastructures correspondaient-elles aux besoins des producteurs**
- Types de magasins construits, localisation et capacités de stockage
- Durée du stockage
- Rôle des producteurs dans la gestion des infrastructures
- Types de relations entre les producteurs et le marché
- Types de marchés approvisionnés et d'agents
- **Améliorations apportées par les magasins de stockage et les pistes dans l'écoulement de la production vers les marchés**
- **Point de vue sur les infrastructures réalisés et les avantages apportés**

Informations de marchés :

- Types d'informations de marchés existants
- Source de financement et agence d'exécution
- Problèmes spécifiques liés au manque d'informations de marchés
- Objectifs visés par les informations de marchés et justification
- Les canaux par lesquels les informations de marché sont accessibles aux acteurs
- **Comment les producteurs et les agents économiques jugent les informations de marché ?**
- Quelles informations paraissent les plus utiles ?
- Quelles sont les améliorations que les SIM ont pu apporter dans le fonctionnement des marchés et de quelle nature ?

Références bibliographiques

1. **Akder H., Kasnakoglu H. (1989).** Une évaluation des objectifs et des résultats des politiques agricoles en Turquie. In Tekelioglu Y. (ed.), *Les agricultures méditerranéennes : la Turquie*. Montpellier : CIHEAM-IAM. p. 15-17. (Options méditerranéennes. Série B ; n. 1).
2. **Bairoch P. (1995).** *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*. Paris : La Découverte. 283 p.
3. **Banque mondiale. (2002).** *Rapport sur le développement dans le monde. Des institutions pour les marchés*. Paris : Eska. 280 p.
4. **Banque mondiale. (2008).** *Rapport sur le développement dans le monde. L'agriculture au service du développement*. Abrégé. 36 p.
5. **Banque mondiale. Centre pour le savoir et l'information. (1998).** Togo : libéralisation de la production et de la commercialisation du café et du cacao. *Findings, région Afrique : bulletin d'information sur les meilleures pratiques [en ligne]*, juin 1998, n. 29. [consulté en février 2009]. <http://www.worldbank.org/afr/findings/infobfre/infobf29.htm>
6. **Bézineau M.C. (1989).** Réflexions à huis-clos sur les marchés agricoles, *Afrique agriculture*, n. 168, pp. 15-17.
7. **Boussard J.M., Delorme H., Fabre P. (2007).** Pratiques et nécessité de la régulation des marchés agricoles. *Notes et études économiques [en ligne]*, n. 27, p. 31-55. [consulté en février 2009]. <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/nee070427A2.pdf>
8. **Briz Escribano J. (1993).** Les politiques agricoles et alimentaires : les marchés nationaux et les ajustements [en ligne]. In : *Etat de l'agriculture en Méditerranée : les politiques agricoles et alimentaires*. Montpellier : CIHEAM-IAMM. p. 81-84. (Cahiers Options Méditerranéennes ; vol. 1., n. 4).
9. **Cavalier M. (2003).** Synthèse des actions de l'AFD en appui à la Fédération des Paysans du Fouta Djallon. 3 p.
10. **Chavagneux C. (2007).** *Les dernières heures du libéralisme : la mort d'une idéologie*. Paris : Perrin. 176 p.
11. **CEDEAO (2004).** *Cadre de politique agricole pour l'Afrique de l'Ouest. ECOWAP. Document de référence pour la première phase des consultations : diagnostic, enjeux, questions clés, scénarios [en ligne]*. 168 p. [consulté en février 2009]. http://cmaoc.org/CMAAOC/PDF/par/ecowaap_docreferance_fr.pdf
12. **Daviron B., Fallot A., Ribier V. et al. (2003).** *Elaboration d'un cadre de négociation pour la définition des politiques agricoles : manuel méthodologique [en ligne]*. IRAM-CIRAD-SOLAGRAL. 168 p. [consulté en février 2009]. <http://www.hubrural.org/pdf/manuel-pfpa.pdf>
13. **Delarue J. (2007).** Mise au point d'une méthode d'évaluation systémique d'impact des projets de développement agricole sur le revenu des producteurs. Etude de cas en région kpèlè (république de Guinée). Thèse de Doctorat : Agro Paris Tech. 477 p.
14. **Devey M. (1997).** *La Guinée*. Paris : Karthala. 297 p.
15. **Diallo K. (2006).** Plateforme de commercialisation de la pomme de terre de la Fédération des paysans du Fouta Djallon. 68 p.
16. **Diallo M., Diallo O., Faro N. (2005).** Evaluation de la contribution socio-économique de la pêche au PIB en Guinée. 3^{ème} version. Conakry-Guinée. 53 p.
17. **DNE (Direction Nationale de l'Elevage, Conakry). (2007).** Note de présentation du SIM-bétail. 2 p.
18. **Doumbouya S.F., Camara F. (2003).** *Explication de la performance économique en Afrique : le cas de la Guinée*. CRÉA. 112 p.
19. **Dufumier M. (1986).** *Les politiques agraires*. Paris : PUF. 126 p. (Que sais-je ?).
20. **Dufumier M. (1996).** *Les projets de développement agricole. Manuel d'expertise*. Paris : Karthala. 354 p.
21. **Facchini F. (2006).** Des effets de la libéralisation des marchés agricoles. *Economie rurale*, mars-avril, n. 292, p 68-78.

22. **FAO (1999).** *Le commerce des produits agricoles : fiches d'information de la FAO. Commerce et sécurité alimentaire [en ligne].* 22 p. [consulté en février 2009]. <http://www.fao.org/docrep/003/x6730F/X6730F03.HTM>
23. **FIDA (2008).** Formulation du Projet National d'Appui aux Acteurs des Filières Agricoles (PNAFA) en Moyenne Guinée. Document de travail sur l'appui à la production agricole. 25 p.
24. **FIDA (2008).** Rapport principal de formulation du Projet National d'Appui aux Acteurs des Filières Agricoles en Moyenne Guinée. 41 p.
25. **FIDA (2008).** Formulation du Projet National d'Appui aux Acteurs des Filières Agricoles (PNAFA) en Moyenne Guinée. Document de travail sur le développement des filières agricoles. 48 p.
26. **FPGD (Fédération des Paysans du Fouta Djallon, Guinée). (2006).** Rapport sur la commercialisation 2005-2006. 50 p.
27. **FPGD (2004).** Rapport final du Projet d'appui du CCFD à la commercialisation des produits maraîchers de la FPGD en 2004. 70 p.
28. **Fraival P. (2000).** *Eléments pour l'analyse économique des filières agricoles en Afrique subsaharienne. Synthèse [en ligne].* Paris : Ministère des affaires étrangères, DGCID. 98 p. [consulté en février 2009]. http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Document_complet.pdf
29. **Galtier F., Egg J. (2003).** Le « paradoxe » des systèmes d'information de marché (SIM) : une clef de lecture issue de l'économie institutionnelle et de la théorie de la communication. *Economies et sociétés. Série F : Développement, croissance et progrès*, n. 41, p. 1227-1260.
30. **IRAG (Institut de Recherche Agronomique de Guinée). (1988).** Note explicative du zonage de la Moyenne Guinée. 5 p.
31. **Lascoumes P., Le Galès P. (2004).** *Gouverner par les instruments.* Paris : Les Presses de Sciences Po. 370 p.
32. **Lebreton M.-C., Alpha A. (coord.). (2007).** *Agriculture et OMC en Afrique : comprendre pour agir.* Paris : GRET. 207 p. (coll. Guide pratique).
33. **Ministère de l'agriculture de l'élevage, de l'environnement, des eaux et des forêts, Guinée. SIPAG (Système d'Information sur les Produits Agricoles en Guinée). (2007).** Budget de l'année 2007. 2 p.
34. **Ministère de l'agriculture de l'élevage, de l'environnement, des eaux et des forêts, Guinée (2007).** DYNAFIV : Dynamisation des filières vivrières. *Bulletin d'informations sur le suivi des importations*, 1^{er} trimestre 2007, n. 17, 7 p.
35. **Ministère de l'agriculture de l'élevage, de l'environnement, des eaux et des forêts, Guinée (1997).** Lettre de Politique de Développement Agricole 1997-2005. Document de synthèse. Vol. 1. 78 p.
36. **Ministère de l'agriculture de l'élevage, de l'environnement, des eaux et des forêts, Guinée (1997).** Lettre de Politique de Développement Agricole 1997. Document de synthèse. Vol. 2. 23 p.
37. **Ministère de l'agriculture de l'élevage, de l'environnement, des eaux et des forêts, Guinée (2007).** Politique de Développement Agricole Horizon 2015. Bilan de la LPDA2. Vol. 1. 91 p.
38. **Ministère de l'agriculture de l'élevage, de l'environnement, des eaux et des forêts, Guinée (2007).** Politique de Développement Agricole Horizon 2015. Orientations et axes stratégiques : nouvelle vision de l'agriculture guinéenne. Vol. 2. 59 p.
39. **Ministère de l'agriculture de l'élevage, de l'environnement, des eaux et des forêts, Guinée (2007).** Politique de Développement Agricole Horizon 2015. Résumé exécutif [en ligne]. 31 p. [consulté en février 2009] http://www.hubrural.org/pdf/guinee_pnda_vision2015_synth.pdf
40. **Ministère de l'agriculture de l'élevage, de l'environnement, des eaux et des forêts, Guinée (2007)** Rapport terminal du projet de développement rural intégré du Fouta Djallon. 30 p.
41. **Ministère de l'agriculture de l'élevage, de l'environnement, des eaux et des forêts, Guinée (2007)** Rapport terminal du projet de développement rural Mali-Yamoussoukro. 46 p.
42. **Ministère de l'agriculture de l'élevage, de l'environnement, des eaux et des forêts, Guinée (2004).** Projet national infrastructures rurales 2^{ème} phase. Document de projet. 67 p.
43. **Ministère de l'agriculture de l'élevage, de l'environnement, des eaux et des forêts, Guinée (2007).** Situation des activités du système d'information sur les produits agricoles en Guinée en 2007. 15 p.

44. **Ministère de l'agriculture de l'élevage, de l'environnement, des eaux et des forêts, Guinée. SNSA (Service National de Statistique Agricole) (2001).** Rapport général sur les principaux résultats du recensement national de l'agriculture 2000-2001. Vol. I. 98 p.
45. **Ministère de l'Economie des Finances et du Plan. Secrétariat permanent de la stratégie de réduction de la pauvreté, Guinée. (2007).** Document de stratégie de réduction de la pauvreté 2007-2010. DSRP2 [en ligne]. 141 p. [consulté en février 2009] <http://www.srp-guinee.org/download/dsrp2/DSRP2.pdf>
46. **OCDE(1987).** *Politiques nationales et échanges agricoles*. Paris : OCDE. 371 p.
47. **OMC (2005).** Examen des politiques commerciales : rapport de la république de Guinée [en ligne]. 28 p. [consulté en février 2009]. http://www.wto.org/french/tratop_f/tpr_f/tp253_f.htm
48. **Scott G., Griffon D. (eds). (1998).** *Prix, produits et acteurs : méthodes pour analyser la commercialisation agricole dans les pays en développement*. Paris : Karthala. 498 p.
49. **Union Africaine, NEPAD (2003).** *Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine*. Midrand (Afrique du Sud) : NEPAD. 102 p.

Sites et sources internet consultés

1. Stratégies de réduction de la pauvreté en Guinée. www.srp-guinee.org
2. www.paysansdufouta.org
3. www.foutakpedia.org
4. www.inter-reseaux.org
5. www.quid.fr